

Délibération 2024-080.

Réforme des études de maïeutique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu le décret 2024-679 du 3 juillet 2024 portant création d'un troisième cycle des études en sciences maïeutiques,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la réforme des études de maïeutique au sein de l'établissement.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI



CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-2 : Réforme des études de sage-femmes. *

Référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en maïeutique ECOLE DE SAGES-FEMMES DE CAEN – DEPARTEMENT PEDAGOGIQUE DE MAIEUTIQUE UNIVERSITE CAEN NORMANDIE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales

UE Associées : UE Sémiologie, physiologie et pathologie des grands systèmes, Processus infectieux, Pharmacologie

Le socle fondamental relève du 1^{er} cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Au 1 ^{er} cycle	18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50% de stage
Université de Caen Normandie	19 ECTS pour les UE théoriques associées 6 ECTS de stages pour l'apprentissage clinique

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en séméiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

UE théoriques associées (19 ECTS) :

UE Sémiologie (mutualisée avec la Faculté de médecine) : 3 ECTS

- Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites
- Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient
- Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique
- Décrire les différentes explorations paracliniques
- Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test

Physiologie et pathologie des systèmes d'organes : 12 ECTS

Pour chaque système d'organes étudié :

- Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie
- Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation
- Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie
- Identifier les situations d'urgence médicale
- S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques
 - UE Système cardio-vasculaire : **3 ECTS**
 - UE Système sanguin et lymphatique (**mutualisée avec la Faculté de médecine**) : **2 ECTS**
 - UE Système néphro-urinaire : **1 ECTS**
 - UE Système reproducteur et système endocrinien (**mutualisée avec la Faculté de médecine**) : **2 ECTS**
 - UE Systèmes digestif, locomoteur, neurosensoriel, ORL et dermatologique : **2 ECTS**
 - UE Génétique médicale (**mutualisée avec la Faculté de médecine**) : **2 ECTS**

Processus infectieux : 4 ECTS

- Décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie
- Décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme
- Appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins
- Utiliser les antiseptiques selon les recommandations
- Mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge
- Interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques
- Décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires

Pharmacologie générale : Enseignements en transversal sur les toutes les UE

- Décrire les bases de la pharmacocinétique
- Décrire les bases de la pharmacodynamie
- Reconnaître les effets indésirables des médicaments
- Reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance
- Décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments

UE clinique associée (6 ECTS) :

Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2) : 2 ECTS

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical
- Réaliser les gestes d'urgences adaptés
- Répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Soins généraux : 4 ECTS

- Assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels
- Prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...)

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université de Caen Normandie	11 ECTS pour l'enseignement théorique (incluant les TP, TD et séances de simulation médicale) 6 ECTS de stages pour l'apprentissage clinique

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	UE Suivi des grossesses à bas risque
Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple. • Dépister et informer autour des conduites à risque. • Co-animer des ateliers de pratiques périnatales. 	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 12 à 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Caen Normandie	9 ECTS pour l'enseignement théorique (incluant les TP, TD et séances de simulation médicale) 11 ECTS de stages pour l'apprentissage clinique

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né :</p> <p>Concernant la femme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les processus physiologiques • Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique. • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet • Repérer les lésions périnéales. • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat. <p>Concernant le nouveau-né :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins. • Réaliser l'examen clinique de dépistage. • Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple. 	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents • Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né 	UE Accompagnement de la parentalité en périnatal

<p>Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence</p>	<p>UE ASSOCIEES</p>
<p><i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	7 à 9 ECTS pour l'enseignement théorique 10 à 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage
Université de Caen Normandie	9 ECTS pour l'enseignement théorique (incluant les TP, TD et séances de simulation médicale) 9 ECTS de stages pour l'apprentissage clinique

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins. • Réaliser l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. • Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal. • Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...). 	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs. • Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation. 	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal

<p>Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence</p>	<p>UE ASSOCIEES</p>
<p><i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus. 	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	6 à 8 ECTS pour l'enseignement théorique 4 à 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Caen Normandie	8 ECTS pour l'enseignement théorique (incluant les TP, TD et séances de simulation médicale) 4 ECTS de stages pour l'apprentissage clinique

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	UE Suivi gynécologique
Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</p> <p>Concernant la consultation de contraception.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles. • Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi. <p>Concernant l'interruption volontaire de grossesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse. <p>Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-animer des séances éducatives. 	UE Santé sexuelle et reproductive

<p>Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation</p>	<p>UE ASSOCIEES</p>
<p>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	3 à 4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université de Caen Normandie	3 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire • Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique • Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques. 	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 – Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques • Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves • S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé • Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques 	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour les unités d'enseignement
Université de Caen Normandie	11 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique • Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens • Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale • Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen 	UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins. • Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire. • Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté • Mobiliser ses compétences psycho-sociales. • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer. 	UE Communication

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
<p><i>Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles. • Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques. • Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires. • Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées 	<p style="text-align: center;">UE Société, Humanités, Éthique et Législation</p>

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 1 ^{er} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université de Caen Normandie	Parcours personnalisé théorique (Unité d'Enseignement Librement Choisi ou Engagement étudiant) : 8 ECTS Parcours personnalisé clinique (4 semaines de stages durant le cycle) : 4 ECTS

Unités d'enseignements théoriques proposées :

- **UELC (mutualisées avec les Facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie) :**
Sociologie (Place de la femme dans la société) - Relation à l'autre (Théâtre – Chant) - Méditation pleine conscience - UE vaccination - UE Carré international - Sport de haut niveau
- **Engagement étudiant :**
Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi 1901
Engagement auprès des étudiants internationaux ou engagement humanitaire ou solidaire
Mandat au sein des conseils centraux de l'université
Engagement dans le cadre d'actions du SSE, du relais handicap
Mission de service civique
Sapeur-Pompier volontaire
Engagement dans la réserve opérationnelle de l'Armée ou de la Police Nationale
Activité professionnelle (70 heures minimum au cours de l'année universitaire)

Unités d'enseignements cliniques proposées :

- Salle de naissance en maternité de niveau 1 ou 2
- Suites de naissance en maternité de niveau 1 ou 2
- Centre périnatal de proximité
- Cabinet libéral : sage-femme, conseillère en lactation
- Cabinet libéral : kinésithérapeute
- Cabinet libéral : orthophoniste
- Cabinet libéral : nutritionniste - diététicienne
- Service d'addictologie
- Infirmierie scolaire en lycée
- Crèche
- Formation en pédagogie

L'étudiant peut faire la proposition d'un lieu de stage qui devra faire l'objet d'une validation par l'équipe pédagogique. Ce stage optionnel peut être réalisé en Normandie Occidentale ou dans toute autre région de France métropolitaine. Les objectifs du stage optionnel sont corrélés au terrain de stage choisi par l'étudiant.



ECOLE DE SAGES-FEMMES

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE CAEN

PRESENTATION DE LA REFORME

DU PREMIER CYCLE DES ETUDES

ANNÉES UNIVERSITAIRES 2024-2025 et 2025-2026

PREMIER CYCLE

Diplôme de Formation Générale
en Sciences Maïeutiques

Calendrier universitaire prévisionnel du premier cycle

Répartition des ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

CALENDRIER UNIVERSITAIRE ECOLE DE SAGES-FEMMES DE CAEN - REFORME 1 ER CYCLE

SEMAINES	N° de semaine		SMA2		SMA3		SMA4		SMA5		SMA6					
29/08 au 04/09	35		Cours 1		Cours 1											
05/09 au 11/09	36	S M A 2	C2	S M A 3	C2	S M A 4		S M A 5		S M A 6						
12/09 au 18/09	37		C3		C3											
19/09 au 25/09	38		C4		C4											
26/09 au 02/10	39		C5		C5											
03/10 au 09/10	40		C6		C6											
10/10 au 16/10	41		C7		C7											
17/10 au 23/10	42		C8		Stage Postnatal											
24/10 au 30/10	43	C9														
31/10 au 06/11	44	C10		S		S		S		S						
07/11 au 13/11	45	C11		E	Stage Pernal	E		E		E						
14/11 au 20/11	46	Stage		S		M		S		M						
21/11 au 27/11	47	Soins généraux		T		E		T		E						
28/11 au 04/12	48			R	Stage Prénatal	S		R		S						
05/12 au 11/12	49			E		T		E		T						
12/12 au 18/12	50		1ere session S1		1ere session S1	R		R		R						
19/12 au 25/12	51	3	Vacances	5	Vacances	7		9		1	1					
26/12 au 01/01/2023	52															
02/01 au 08/01	1	S M A 2	C1	S M A 3	C1	S M A 4		S M A 5		S M A 6						
09/01 au 15/01	2		C2		C2											
16/01 au 22/01	3		C3		C3											
23/01 au 29/01	4		C4		C4											
30/01 au 05/02	5		C5		Stage Postnatal											
06/02 au 12/02	6		Jury S1		Jury S1											
13/02 au 19/02	7		C6													
20/02 au 26/02	8		C7													
27/02 au 05/03	9		C8		C5											
06/03 au 12/03	10		C9		C6											
13/03 au 19/03	11		C10		Stage Prénatal											
20/03 au 26/03	12		C11													
27/03 au 02/04	13		C12													
03/04 au 09/04	14		C13		Stage											
10/04 au 16/04	15	C14	Gynécologie													
17/04 au 23/04	16	Stage Prénatal														
24/04 au 30/04	17	Vacances	Vacances													
01/05 au 07/05	18	Stage Pernal		S		S		S		S						
08/05 au 14/05	19			E	Stage Pernal	E		E		E						
15/05 au 21/05	20		1er session S2		1er session S2	R		R		R						
22/05 au 28/05	21	4		6	Pernal	8		10		12						
29/05 au 04/06	22		Stage Postnatal		Jury S2											
05/06 au 11/06	23															
12/06 au 18/06	24															
19/06 au 25/06	25		Stage Parcours personnalisé		Stage Parcours personnalisé											
26/06 au 02/07	26		2e session		Jury 2e session											
03/07 au 09/07	27	R A T S	Vacances	R A T S	Vacances	R A T S		R A T S		R A T S						
10/07 au 16/07	28															
17/07 au 23/07	29															
24/07 au 30/07	30															
31/07 au 06/08	31															
07/08 au 13/08	32															
14/08 au 20/08	33															
21/08 au 27/08	34															
28/08 au 03/09	35		Rentrée universitaire													

Réforme 2024 - Répartition des ECTS en Sciences Maïeutiques 2ème et 3ème années (Cycle 1)

DOMAINES DE COMPETENCES	UE THEORIQUES	ECTS	Réforme SMA2 : 46 ECTS 2024-2025		Réforme SMA3 : 34 ECTS 2025-2026		TOTAL ECTS	TOTAL ECTS
	Semestres de formation		S3	S4	S5	S6		
SOCLE FONDAMENTAL	UE 1 : Sémiologie	3	3				19	18 à 19
	UE 2 : Processus infectieux	4	4					
	UE 3 : Système cardio-vasculaire	3	3					
	UE 4 : Système néphro-urinaire	1	1					
	UE 5 : Hormonologie - Reproduction	2		2				
	UE 6 : Système sanguin et lymphatique	2		2				
	UE 7 : Systèmes digestif, locomoteur, neurosensoriel, dermatologique	2		2				
	UE 8 : Génétique médicale	2			2			
PRENATAL	UE 9 : Suivi des grossesses à bas risque	8		3	4	1	11	9 à 11
	UE 10 : Accompagnement du projet de naissance	3	2			1		
PERNATAL	UE11 : Naissances eutociques	6		2	3	1	11	9 à 11
	UE12 : Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnatal	5	4	1				
POSTNATAL	UE 13 : Suivi mère-enfant à bas risque	9	4	1	3	1	9	7 à 9
GYNECOLOGIE	UE 14 : Suivi gynécologique	5			3	1	8	6 à 8
	UE 15 : Santé sexuelle et reproductive	3		1	2	1		
RECHERCHE	UE 16 : Recherche	3		1	1	1	3	3 à 4
GENERIQUE	UE 17 : Santé publique	2		1		1	11	9 à 11
	UE 18 : Communication	6	2	1	2	1		
	UE 19 : Société - Humanités - Ethique - Législation	3	1	1		1		
PARCOURS PERSONNALISE	UE 20 : Parcours personnalisé théorique - UELC ou Engagement étudiant	8	2	2	2	2	8	8
	Pharmacologie : enseignements en transversal							
	Sous total UE théoriques	80	26	20	22	12	80	

UE mutualisées avec les Facultés de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie

DOMAINES DE COMPETENCES	UE 21 : UE CLINIQUE (1 ECTS = 1 semaine de stage = 30 heures)	ECTS	Réforme SMA2 : 14 ECTS 2024-2025		Réforme SMA3 : 26 ECTS 2025-2026		TOTAL ECTS	TOTAL ECTS
	Semestres de formation		S3	S4	S5	S6		
SOCLE FONDAMENTAL	Stages : Technique des soins généraux	4	4				6	6
	FGSU	2		1		1		
PRENATAL	Stages : Suivi prénatal	6		1	2	3	26	26
PERNATAL	Stages : Suivi pernatal	11		3	3	5		
POSTNATAL	Stages : Suivi postnatal	9		3	3	3		
GYNECOLOGIE	Stages : Suivi gynécologique - Santé génésique	4				4	4	4
PARCOURS PERSONNALISE	Stages : Parcours personnalisé clinique	4		2		2	4	4
	Sous total UE cliniques	40	4	10	8	18	40	40
TOTAL		120	30	30	30	30	120	40

Modalités de Contrôle des Connaissances en SMa2

SEMESTRE 3

Coefficient

Durée épreuve

Socle fondamental du S3

Une note moyenne \geq à 10/20 est requise pour la validation du socle fondamental au S3 (UE1 à UE4)

UE 1 : Sémiologie Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn

UE 2 : Processus infectieux Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn

UE 3 : Système cardio-vasculaire

Une note \geq à 8/20 est requise pour la validation de cette UE sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S3 (UE1 à UE4) soit \geq à 10/20

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn

UE 4 : Système néphro-urinaire

Une note \geq à 8/20 est requise pour la validation de cette UE sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S3 (UE1 à UE4) soit \geq à 10/20

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine prénatal

UE 10 : Accompagnement du projet de naissance Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 12 : Accompagnement de la parentalité Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine postnatal

UE 13 : Suivi mère-enfant à bas risque Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine générique

UE 18 : Communication Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Anglais : Contrôles continus et participation	1	30 mn
---	---	-------

UE 18 : Société – Humanités - Ethique - Législation Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1	30 mn
-------------------	---	-------

UE 20 : Parcours personnalisé

UELC : Evaluation définie en fonction de l'UELC choisie

Engagement étudiant : Dépôt de candidature sur E-candidat - Validation de candidature

UE 21 : UE Clinique

Pour la validation de cette UE, sont requises une note \geq à 10/20 à chacune des épreuves cliniques ainsi que la validation des stages.

Socle fondamental :

ECOS portant sur les soins généraux

Epreuve clinique portant sur les soins généraux sur le terrain de stage

Stages : Tous les stages doivent être validés pour le passage en année supérieure

SEMESTRE 4

Coefficient

Durée épreuve

Socle fondamental du S4

Une note moyenne \geq à 10/20 est requise pour la validation du socle fondamental au S4 (UE5 à UE7)

UE 5 : Hormonologie – Reproduction

Une note \geq à 8/20 est requise pour la validation de cette UE sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S4 (UE5 à UE7) soit \geq à 10/20

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 6 : Système sanguin et lymphatique

Une note \geq à 8/20 est requise pour la validation de cette UE sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S4 (UE5 à UE7) soit \geq à 10/20

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 7 : Systèmes Digestif-Locomoteur-Neurosensoriel-Dermatologie

Une note \geq à 8/20 est requise pour la validation de cette UE sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S4 (UE5 à UE7) soit \geq à 10/20

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine prénatal

UE 9 : Suivi des grossesses à bas risque Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine pernatal

UE 11 : Naissances eutociques Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 12 : Accompagnement de la parentalité Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine postnatal

UE 13 : Suivi mère-enfant à bas risque Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine gynécologique

UE 15 : Santé sexuelle et reproductive Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

SEMESTRE 4

Coefficient

Durée épreuve

Domaine recherche

UE 16 : Recherche	Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE		
Exposé oral		1	30 mn

Domaine générique

UE 17 : Santé publique	Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE		
Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn

UE 18 : Communication Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Anglais : contrôles continus et participation		1	30 mn
PIX : Certification			
Numérique en santé : Première partie de la certification du PIX 2 Santé			

UE 19 : Société – Humanités – Ethique – Législation Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	30 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 20 : Parcours personnalisé

UELC : Evaluation définie en fonction de l'UELC choisie

Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve d'acquisition de compétences

UE 21 : UE Clinique

Pour la validation de cette UE, sont requises une note \geq à 10/20 à chacune des épreuves cliniques ainsi que la validation des stages.

Domaines pré, per, postnatal et Parcours personnalisé (stage optionnel) :

Stages : Tous les stages doivent être validés pour le passage en année supérieure.

Domaine pernatal :

ECOS portant sur le domaine pernatal

Domaine postnatal :

Epreuve clinique portant sur les soins du nouveau-né sur le terrain de stage

Des délibérations de Jury ont lieu à l'issue de chaque semestre en Février et en Juin.

Chaque étudiant reçoit son relevé de notes semestriel.

Une seconde session d'examen est organisée au plus tôt 15 jours après l'affichage des résultats du second semestre.

La Commission d'Attribution de Crédits **délibère à l'issue du jury de la**

SEMESTRE 5

Coefficient

Durée épreuve

Socle fondamental du S5

UE 8 : Génétique Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine prénatal

UE 9 : Suivi de grossesses à bas risque Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine pernatal

UE 11 : Naissances eutociques Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine postnatal

UE 13 : Suivi mère-enfant à bas risque Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine gynécologique

UE 14 : Suivi gynécologique Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 15 : Santé sexuelle et reproductive Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu	1 épreuve écrite	1	60 mn
------------------	------------------	---	-------

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	2	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

Domaine recherche

UE 16 : Recherche

Validation sur le présentiel et la participation

Domaine générique

UE 18 : Communication

Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Anglais : Contrôles continus et participation

1

30 mn

UE 20 : Parcours personnalisé

UELC : Evaluation définie en fonction de l'UELC choisi

Engagement étudiant : Dépôt de candidature sur E-candidat - Validation de candidature

UE 21 : UE Clinique

Pour la validation de cette UE, sont requises une note \geq à 10/20 à chacune des épreuves cliniques ainsi que la validation des stages.

Domaines pré, per, et postnatal :

Stages : Tous les stages doivent être validés pour le passage en année supérieure.

Domaine pernatal :

ECOS portant sur le domaine pernatal

Epreuve clinique de pédiatrie (atelier simulation Ventilation-Massage cardiaque) 15 mn

Domaine postnatal :

Epreuve clinique portant sur un examen d'accouchée sur le lieu de stage

SEMESTRE 6

Coefficient

Durée épreuve

Domaine prénatal**UE 9 : Suivi de grossesses à bas risque** Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal 1 épreuve écrite 1 60mn

UE 10 : Accompagnement du projet de naissance

Validation sur le présentiel et la participation

Domaine pernatal**UE 11 : Naissance eutociques** Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle continu 1 épreuve écrite 1 60 mn

Contrôle terminal 1 épreuve écrite 2 60 mn

Domaine postnatal**UE 13 : Suivi mère-enfant à bas risque** Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal 1 épreuve écrite 1 60 mn

Domaine gynécologique**UE 14 : Suivi gynécologique** Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal 1 épreuve écrite 1 60 mn

UE 15 : Santé sexuelle et reproductive Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal 1 épreuve écrite 1 60 mn

Domaine recherche**UE 16 : Recherche** Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Portfolio allaitement 1

Domaine générique**UE 17 : Santé publique**Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 18 : CommunicationUne note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Anglais : Contrôles continus et participation		1	30 mn
---	--	---	-------

Numérique en santé : Deuxième partie de la certification PIX 2 Santé

UE 19 : Société – Humanités – Ethique – LégislationUne note \geq à 10/20 est requise pour la validation de cette UE

Contrôle terminal	1 épreuve écrite	1	60 mn
-------------------	------------------	---	-------

UE 20 : Parcours personnalisé

UELC : Evaluation définie en fonction de l'UELC choisie

Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve d'acquisition de compétences

UE 21 : UE Clinique

Pour la validation de cette UE, sont requises une note \geq à 10/20 à chacune des épreuves cliniques ainsi que la validation des stages.

Domaines pré, per, postnatal, gynécologie et Parcours personnalisé (stage optionnel) :

Stages : Tous les stages doivent être validés pour le passage en année supérieure.

Domaine postnatal :

Epreuve clinique (atelier simulation portant sur le nouveau-né)	20 mn
---	-------

Des délibérations de Jury ont lieu à l'issue de chaque semestre en Janvier et en Juin.

Chaque étudiant reçoit son relevé de notes semestriel par voie postale.

Une seconde session d'examen est organisée au plus tôt 15 jours après l'affichage des résultats du second semestre.

La Commission d'Attribution de Crédits **délibère à l'issue du jury de la 2^e session.**

Référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en maïeutique
Département pédagogique de Sciences Maïeutiques de Caen
Université Caen Normandie

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle.
Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

SOCLE FONDEMENTAL

Le socle fondamental relève du 1er cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en sémiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

	UE qui interviennent dans les apprentissages critiques
	Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
	Années de formation où l'étudiant réutilise les apprentissages critiques
	UE qui valide l'acquisition de l'étape dans la compétence

Situations d'évaluation	Contrôles Continus (CC) et Contrôles Terminaux (CT)
	Exposé oral
	Portfolio
	ECOS
	Simulation Médicale (SM)
	Epreuve Clinique (EC)
	Validation des Stages (VS)

Domaines de connaissances	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE									
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	UE1 Sémiologie	UE2 Processus infectieux	UE3 Système cardio-vasculaire	UE4 Système néphro-urinaire	UE5 Hormonologie Reproduction	UE6 Système sanguin et lymphatique	UE7 Systèmes digestif, locomoteur, neurosensoriel, dermatologique	UE8 Génétique médicale	UE 21 Clinique FGSU Stage soins généraux	
Sémiologie	Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique Décrire les différentes explorations paracliniques Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test	CC CT ECOS EC VS														
Physiologie et pathologie des systèmes d'organes	<i>Pour chaque système d'organes étudié :</i> Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie Identifier les situations d'urgence médicale S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques	CC CT ECOS EC VS	CC CT													
Processus infectieux	Décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie Décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme Appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins Utiliser les antiseptiques selon les recommandations Mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge Interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques Décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires	CC CT ECOS EC VS														
Pharmacologie générale	Décrire les bases de la pharmacocinétique Décrire les bases de la pharmacodynamie Reconnaître les effets indésirables des médicaments Reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance Décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments	Enseignements et évaluations en transversal sur toutes les UE														
Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2)	Identifier une situation d'urgence à caractère médical Réaliser les gestes d'urgences adaptés Répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles	Attestation Niveau 1	Attestation Niveau 2													
Soins généraux	Assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels Prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...)	EC VS														

DOMAINE PRENATAL
Assurer le suivi médical de la grossesse

UE qui interviennent dans les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant réutilise les apprentissages critiques
UE qui valide l'acquisition de l'étape dans la compétence

Situations d'évaluation	Contrôles Continus (CC) et Contrôles Terminaux (CT)
	Exposé oral
	Portfolio
	ECOS
	Simulation Médicale (SM)
	Epreuve Clinique (EC)
	Validation des Stages (VS)

Compétence 1 - Assurer le suivi prénatal des grossesses à bas risque

En menant les différentes consultations de suivi prénatal
En réalisant une consultation d'urgence obstétricale

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale : Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Analyser les données cliniques et paracliniques Délivrer des conseils adaptés à la situation Identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires	CT VS	CC CT VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance

En menant l'entretien prénatal précoce
En concevant et en animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de PNP : Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte et/ou du couple Dépister et informer autour des conduites à risque Co-animer des ateliers de pratiques périnatales	CT VS	Participation VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

Compétence 3 - Assurer le suivi prénatal des grossesses à risque

En dépistant les situations à risque et pathologiques
En participant à leur prise en charge pluridisciplinaire
En initiant la prise en charge lors de situations d'urgence

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Mettre en œuvre les soins prescrits en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus	CC CT VS	CC CT VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

DOMAINE PERNATAL
Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

UE qui interviennent dans les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant réutilise les apprentissages critiques
UE qui valide l'acquisition de l'étape dans la compétence

Situations d'évaluation	Contrôles Continus (CC) et Contrôles Terminaux (CT)
	Exposé oral
	Portfolio
	ECOS
	Simulation Médicale (SM)
	Epreuve Clinique (EC)
	Validation des Stages (VS)

Compétence 4 : Assurer la gestion des naissances eutociques

En menant le suivi du travail
En pratiquant l'accouchement eutocique
En surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Identifier les différents paramètres de surveillance de la mère et du nouveau-né : Concernant la mère : Soutenir les processus physiologiques Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet Réparer les lésions périnéales Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat Concernant le nouveau-né : Evaluer et surveiller l'adaptation à la vie extra-utérine Réaliser l'examen clinique du nouveau-né Initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait de la femme et/ou du couple.	CT ECOS VS	CC CT ECOS VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

Compétence 5 : Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants

En évaluant et surveillant l'adaptation à la vie extra-utérine
En réalisant un examen clinique de dépistage
En créant les conditions favorables au démarrage des interactions parents-enfants et des repères sur les besoins du nouveau-né aux parents

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Assurer les conditions favorables pour les parents répondant aux besoins du nouveau-né : Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents Donner des repères et des informations aux parents sur les besoins du nouveau-né	CT VS	VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

Compétence 6 : Assurer en collaboration le suivi et la prise de situations pathologiques perpartum

En dépistant les situations pathologiques
En participant à leur prise en charge pluridisciplinaire
En initiant la prise en charge lors de situations d'urgence

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. Mettre en oeuvre les soins prescrits en procédant aux prélèvements et en administrant les thérapeutiques prévus	CC CT VS	CC CT SM VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

DOMAINE POSTNATAL
Assurer le suivi médical de la période postnatale

UE qui interviennent dans les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant réutilise les apprentissages critiques
UE qui valide l'acquisition de l'étape dans la compétence

Situations d'évaluation	Contrôles Continus (CC) et Contrôles Terminaux (CT)
	Exposé oral
	Portfolio
	ECOS
	Simulation Médicale (SM)
	Epreuve Clinique (EC)
	Validation des Stages (VS)

Compétence 7 - Assurer le suivi de la mère et de l'enfant à bas risque

En menant les visites postnatales mère/enfant
En menant une consultation postnatale
En menant une consultation de suivi néonatale

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en périnatal et postnatal	UE 13 Suivi mère-enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum : Identifier les besoins Réaliser l'examen clinique Analyser les données cliniques et parcliniques Délivrer les conseils adaptés Identifier et/ou réaliser les examens complémentaires nécessaires Identifier les thérapeutiques nécessaires Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal Informers des risques de la période néonatale (couchage, portage, risques liés au tabac, syndrome du bébé secoué, accidents domestiques...)	CT EC VS	CT EC EC-SM VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

Compétence 8 - Accompagner la parentalité

En menant un entretien postnatal
En animant des séances postnatales de soutien à la parentalité

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en périnatal et postnatal	UE 13 Suivi mère-enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité : Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent Annoncer le déroulement de l'entretien et ses objectifs Identifier les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique..)	CT VS	VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi et la prise en charge des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant

En dépistant les situations pathologiques
En participant à leur prise en charge pluridisciplinaire
En initiant la prise en charge lors de situations d'urgence

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en périnatal et postnatal	UE 13 Suivi mère-enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Mettre en œuvre les soins prescrits en procédant aux prélèvements et en administrant les thérapeutiques nécessaires	CC CT VS	CC CT VS																	
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																				
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																				

DOMAINE RECHERCHE
Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

	UE qui interviennent dans les apprentissages critiques
	Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
	Années de formation où l'étudiant réutilise les apprentissages critiques
	UE qui valide l'acquisition de l'étape dans la compétence

Situations d'évaluation	Contrôles Continus (CC) et Contrôles Terminaux (CT)
	Exposé oral
	Portfolio
	ECOS
	Simulation Médicale (SM)
	Epreuve Clinique (EC)
	Validation des Stages (VS)

Compétence 13 - Analyser les données scientifiques et professionnelles
En mobilisant les outils de recherche bibliographique
En réalisant la lecture critique d'articles scientifiques

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en perinatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique : Mobiliser les outils de recherche bibliographiques, notamment numériques, et effectuer une recherche documentaire Analyser des données scientifiques grâce à la lecture critiques d'articles scientifiques Rédiger des écrits et des synthèses à partir d'articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire	Exposé oral	Portfolio																	
Cycle 2 <i>En attente de parution de l'arrêté</i>																				
Cycle 3 <i>En attente de parution de l'arrêté</i>																				

Compétence 14 - Expérimenter une démarche de recherche
En développant une méthodologie appropriée
En faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques

Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE													
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en perinatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique	
Cycle 1	Développer une méthodologie appropriée à la recherche scientifique en santé : Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves S'initier aux différents principes méthodologiques de la recherche en santé Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques		Validation en présentiel et participation																	
Cycle 2 <i>En attente de parution de l'arrêté</i>																				
Cycle 3 <i>En attente de parution de l'arrêté</i>																				

DOMAINE GÉNÉRIQUE
Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

UE qui interviennent dans les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant réutilise les apprentissages critiques
UE qui valide l'acquisition de l'étape dans la compétence

Situations d'évaluation	Contrôles Continus (CC) et Contrôles Terminaux (CT)
	Exposé oral
	Portfolio
	ECOS
	Simulation Médicale (SM)
	Epreuve Clinique (EC)
	Validation des Stages (VS)

Compétence 15 - Participer à la politique de santé publique																			
En prévenant, dépistant et éduquant en santé																			
En coordonnant le parcours de soin en lien de la femme, de l'enfant et de son entourage																			
Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE												
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique
Cycle 1	<p>Identifier le cadre conceptuel de la snté publique et promouvoir la santé environnementale : Définir les concepts de santé publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique</p> <p>Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens Sensibiliser la femme et/ou le couple à la santé environnementale</p> <p>Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et la gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles Identifier la sage-femme dans le système de santé français et européen</p>	CT VS	CT VS																
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																			
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																			

Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle																			
En établissant une relation de soin adaptée avec la femme, l'enfant et son entourage																			
En assurant sa propre santé et son bien-être																			
Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE												
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique
Cycle 1	<p>Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire : Communiquer des informations à la femme et/ou au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension afin d'assurer la continuité des soins</p> <p>Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire</p> <p>Participer au contexte de digitalisation de l'exercice en intégrant les cinq compétences de snté numérique</p> <p>Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer</p>	CT Certification PIX et PIX 2 Santé VS	CT Certification PIX 2 Santé VS																
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																			
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																			

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation, à la déontologie et à l'éthique																			
En prenant en compte la dimension éthique																			
Niveaux	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations					UE												
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	SMa4 S7 - S8	SMa5 S9 - S10	SMa6 S11 - S12	Socle fondamental (UE 1 à 8)	UE 9 Suivi des grossesses à bas risque	UE 10 Accompagnement du projet de naissance	UE 11 Naissances eutociques	UE 12 Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnal	UE 13 Suivi mère- enfant à bas risque	UE 14 Suivi Gynécologique	UE 15 Santé sexuelle et reproductive	UE 16 Recherche	UE 17 Santé publique	UE 18 Communication	UE 19 SHEL	UE 21 Clinique
Cycle 1	<p>Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques : Mobiliser ses compétences psycho-sociales Identifier bases éthiques et les principes déontologiques Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées</p>	CT VS	CT VS																
Cycle 2 En attente de parution de l'arrêté																			
Cycle 3 En attente de parution de l'arrêté																			

PARCOURS PERSONNALISE

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.
Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par l'équipe pédagogique.

Le parcours personnalisé théorique du premier cycle est validé soit par la validation d'une UELC, soit par la validation d'un Engagement étudiant.
Au sein des UELC, l'étudiant doit choisir un des éléments proposés.

Le parcours personnalisé clinique du premier cycle a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la maïeutique ou dans un domaine autre que la maïeutique mais en lien avec la santé.
L'étudiant peut faire la proposition d'un lieu de stage qui devra faire l'objet d'une validation par l'équipe pédagogique.

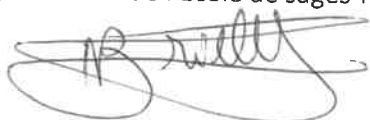
UE au choix qui intervient dans les apprentissages critiques
Années de formation où l'étudiant acquiert les apprentissages critiques
UE au choix qui valide le parcours personnalisé thorique ou clinique

Premier cycle	Apprentissages critiques - Attendus	Evaluations		Unité d'enseignement librement choisie (UELC) <i>Les UELC sont mutualisées avec les facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie.</i>						Engagement étudiant <i>L'étudiant ne peut s'inscrire qu'une fois par cycle à l'Engagement étudiant.</i>							UE clinique Stage optionnel <i>4 semaines durant le cycle</i>
		SMa2 S3 - S4	SMa3 S5 - S6	Sociologie Place de la femme dans la société	Relation à l'autre Atelier chant ou atelier théâtre	Méditation pleine conscience PACoM'Sress	UELC Vaccination	UELC Carré international	Sport de haut niveau	Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi 1901	Engagement auprès des étudiants internationaux ou engagement humanitaire ou solidaire	Mandat au sein des conseils centraux de l'université	Engagement dans le cadre d'actions du SSE, du relais handicap	Mission de service civique	Sapeur-Pompier volontaire	Engagement dans la réserve opérationnelle de l'Armée ou de la Police Nationale	Activité professionnelle (70 heures minimum au cours de l'année universitaire)
Parcours personnalisé théorique	Approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques Découvrir d'autres disciplines non strictement médicales Valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation. S'engager dans un parcours recherche	Validation d'une UELC ou d'un Engagement étudiant	Validation d'une UELC ou d'un Engagement étudiant														
Parcours personnalisé clinique	Approfondir ses connaissances dans le domaine de la maïeutique ou dans un domaine autre que la maïeutique mais en lien avec la santé (Ce stage optionnel peut être réalisé en Normandie Occidentale ou dans toute autre région de France métropolitaine. Les objectifs du stage optionnel sont corrélés au terrain de stage choisi par l'étudiant.)	Validation de stage	Validation de stage														

**Validation du projet de réforme du premier cycle des études de sages-femmes
par le Conseil de gestion et de perfectionnement de l'Ecole de sages-femmes de Caen
05 juillet 2024**

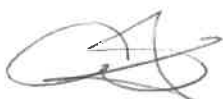
Madame BRIELLE, Directrice de l'Ecole de sages-femmes, Présidente

Signature :



Madame SIMONIN, Directrice en charge de la formation, représentante du DG du CHU de CAEN

Signature :



Madame le Dr MERLIN-BERNARD, Médecin de Santé Publique, représentante de l'ARS

Signature :



Monsieur le Pr TOUZE, Directeur de l'UFR Santé – Université Caen Normandie

Signature :



Madame LORELLE, Représentante de la Direction de l'Enseignement Supérieur à la Région Normandie

Signature :

Excusée -

Madame le Dr LECORPS, PH service de néonatalogie, enseignante à l'Ecole

Signature :



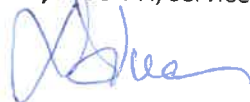
Madame le Dr LAFITTE, PH service de gynécologie-obstétrique, enseignante à l'Ecole

Signature :



Mme le Dr DINA, MCU-PH, service de Virologie, enseignante à l'Ecole

Signature :



Mme le Dr LELONG-BOULOUARD, MCU-PH, service de Pharmacologie, enseignante à l'Ecole

Signature : *Excusée*

Mme JARDIN, Sage-femme Coordonnatrice du service de maternité de la Clinique du Parc

Signature :



Mme JOUNINET, Sage-femme libérale

Signature :



Madame BELLAIS, Sage-femme enseignante

Signature :



Madame BOURAI-BENNIA, Sage-femme enseignante
Signature :

Madame GOUPILLE, Sage-femme enseignante
Signature :

Madame HAREL, Sage-femme enseignante
Signature :

Madame LEVALLOIS, Sage-femme enseignante
Signature :

Madame POTIER-YONNET, Sage-femme enseignante
Signature :

Mme GROULT, Représentante des étudiants de SMA5
Signature :

Mme GAUMER, Représentante des étudiants de SMA4
Signature :

Mme PAIN RIESCO, Représentante des étudiants de SMA3
Signature :

Mme ARRIVES, Représentante des étudiants de SMA2
Signature : **Excusée**

Madame COISNARD, Secrétaire de l'Ecole de sages-femmes
Signature :

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Décret n° 2024-679 du 3 juillet 2024 portant création d'un troisième cycle des études en sciences maïeutiques

NOR : ESRS2410755D

Publics concernés : étudiants ayant validé le deuxième cycle des études de maïeutique, universités, écoles de sage-femme.

Objet : création d'un troisième cycle des études en sciences maïeutiques.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret détermine les conditions du troisième cycle des études de maïeutique en application des dispositions de loi n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme et notamment son article 3.

Il en fixe la durée, les conditions de l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique. Il prévoit que le référentiel de formation sera fixé par arrêté des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur.

Le décret s'applique aux étudiants qui débutent la deuxième année du premier cycle des études de maïeutique après le 1^{er} septembre 2024.

Références : le décret est pris pour l'application de l'article 3 de la loi n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme. Le décret ainsi que les textes qu'il modifie, dans leur rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre du travail, de la santé et des solidarités et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 4151-1 et D. 4151-16 ;

Vu la loi n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme, notamment son article 3 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 2 mai 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 14 mai 2024,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Le livre VI du code de l'éducation est ainsi modifié :

1° Le 5° de l'article D. 612-34 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« h) D'un diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques à l'issue de l'année universitaire 2027-2028. » ;

2° L'article D. 613-7 est ainsi modifié :

a) Après le 8°, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« 8° bis Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques ; »

b) Après le 15°, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« 15° bis Diplôme d'Etat de docteur en maïeutique ; »

3° Dans l'intitulé de la section unique du chapitre V du titre III, les mots : « sage-femme » sont remplacés par les mots : « docteur en maïeutique » ;

4° L'article D. 635-1 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. D. 635-1. – Le diplôme d'Etat de docteur en maïeutique est délivré par les universités accréditées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux étudiants qui ont validé l'ensemble de la formation théorique, clinique et pratique correspondant aux trois cycles de formation. » ;

5° Au premier alinéa de l'article D. 635-5, les mots : « sage-femme » sont remplacés par les mots : « docteur en maïeutique » ;

6° La section unique du chapitre V du titre III est complétée par une sous-section ainsi rédigée :

« *Sous-section 4*

« *Le troisième cycle et l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique*

« Le troisième cycle des études de maïeutique est accessible aux étudiants ayant obtenu la validation du deuxième cycle des études de maïeutique.

« La durée du troisième cycle est d'un an, composé de deux semestres.

« Le référentiel de formation est annexé à un arrêté des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé.

« Le diplôme d'Etat de docteur en maïeutique est conféré après validation de ce troisième cycle et soutenance avec succès d'une thèse d'exercice. Il est délivré par les universités accréditées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. »

Art. 2. – L'article D. 4151-1 du code de la santé publique est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. D. 4151-1.* – Le diplôme d'Etat de docteur en maïeutique, diplôme national de l'enseignement supérieur conformément au 15° bis de l'article D. 613-7 du code de l'éducation, est régi par les articles D. 635-1 à D. 635-8 du même code et par les articles R. 4151-9 à R. 4151-13. Le régime des études en vue de l'obtention ce diplôme est fixé par arrêtés des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé. »

Art. 3. – I. – Les dispositions du présent décret s'appliquent aux étudiants qui débutent la deuxième année du premier cycle des études de maïeutique après le 1^{er} septembre 2024.

II. – Sont régis par les dispositions des articles D. 635-1 et D. 635-5 du code de l'éducation, et D. 4151-1 du code de la santé publique dans leur rédaction antérieure à l'entrée en vigueur du présent décret, les étudiants qui ont validé la deuxième année du premier cycle des études de maïeutique, avant le 1^{er} septembre 2024.

Art. 4. – La ministre du travail, de la santé et des solidarités, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 juillet 2024.

GABRIEL ATTAL

Par le Premier ministre :

*La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
SYLVIE RETAILLEAU*

*La ministre du travail,
de la santé et des solidarités,
CATHERINE VAUTRIN*

*Le ministre délégué auprès de la ministre
du travail, de la santé et des solidarités,
chargé de la santé et de la prévention,
FRÉDÉRIC VALLETOUX*

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DE L'ÉCOLE DE SAGES-FEMME DE CAEN
A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSMa)**

Arrêté du 3 juillet 2024

I. STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

L'École de sages-femmes du Centre Hospitalier Universitaire de Caen dispense la formation théorique et pratique en vue du Diplôme d'Etat de Sage-Femme.

Ce diplôme est délivré par l'Université Caen Normandie conformément à l'article 1^{er} du décret 85-1046 du 27 septembre 1985.

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'École est administrée par le Centre Hospitalier Universitaire de Caen avec délégation au Directeur scientifique de la Recherche et de l'Enseignement du CHU de Caen.

La direction de l'École est assurée par la Directrice de l'École recrutée par concours professionnel sur titres et nommée par le Directeur Général du CHU de Caen.

ORGANISATION ACTUELLE

Suite à l'universitarisation débutée en 2009, les étudiants sages-femmes sont inscrits à l'Université Caen Normandie tout au long de leur formation. En 2022, le projet d'intégration universitaire a été mené plus loin, sans pour autant réaliser une intégration organique. Le projet était de renforcer l'intégration pédagogique, sans modifier les autres aspects (administration, flux financiers). Le but de ce renforcement était de permettre l'identification de l'École de sages-femmes par les instances pédagogiques de l'Université grâce à la création d'un **Département pédagogique de maïeutique** rattaché à l'UFR en Santé. Le règlement de ce Département (Cf. pièce jointe n°1), proposé par la directrice du Département de maïeutique, est annexé à celui de l'UFR en Santé et a été validé au Conseil de l'UFR le 16/06/2022. Ce Département a été intégré à la composition de l'UFR en Santé dans ses statuts qui ont été validés par la Commission des statuts de l'Université Caen Normandie le 14/10/2022 (Cf. pièce jointe n°2).

L'équipe pédagogique de l'École est composée de :

- Une sage-femme directrice de l'École et du Département pédagogique de maïeutique
- Six sages-femmes enseignantes coordinatrices en pédagogie
- Une secrétaire administrative
- Un agent d'entretien qualifié

DATE PRÉVISIONNELLE D'INTÉGRATION A L'UNIVERSITÉ (maximum 1^{er} septembre 2027) :

Au cours de l'année 2026

II. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Mme Nathalie BRIELLE, directrice de l'Ecole depuis mars 2020, nommée E.F. Coordonnatrice en maïeutique le 1^{er} janvier 2021 (Cf. CV en pièce jointe n°3).

III. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME :

Le Département pédagogique de maïeutique est administré par son **Conseil de Gestion et de Perfectionnement (CGP)**, présidé par la directrice du Département.

Le CGP est composé comme suit :

- La Directrice de l'Ecole : Présidente,
- Le Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche en Santé de Caen ou son représentant,
- Le Directeur Général de l'ARS ou son représentant médecin,
- Le Directeur Général du CHU de Caen ou son représentant,
- Le Président du Conseil Régional de Normandie ou son représentant,
- Quatre représentants des enseignants de l'Ecole dont deux Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers ou Maitres de Conférences Universitaires-Praticiens Hospitaliers, et deux Praticiens Hospitaliers dont au moins un issu du Service de gynécologie-obstétrique et/ou du Service de néonatalogie du CHU de Caen,
- Deux sages-femmes issues du secteur d'activité professionnel (secteur hospitalier public ou privé, ou secteur libéral),
- Les sages-femmes enseignantes,
- Un représentant-étudiant élu pour chaque année d'étude

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, des personnalités qualifiées ou tout autre membre du personnel de l'Ecole, peuvent être appelés à participer aux réunions avec voix consultative.

Le CGP se réunit une fois par an et est notamment appelé à donner son avis sur :

- L'avant-projet du budget de l'Ecole ; le CGP peut faire des propositions d'utilisation des crédits de fonctionnement ;
- Le Projet pédagogique ;
- Le Règlement Intérieur de l'Ecole ;
- Les Modalités de Contrôle des Connaissances ;
- Les demandes d'interruption et de reprise des études de sage-femme formulées par les étudiants reçus au concours et affectés à l'Ecole ;
- Le cas des étudiants présentant des inaptitudes pratiques ou théoriques est soumis au **CGP** qui donne son avis sur leur exclusion éventuelle de la formation.

Les Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC), après avoir été validées par le CGP, sont, depuis 2022, validées tous les ans par la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)** de l'Université Caen Normandie après avis du **Conseil de l'UFR en Santé**.

En 2023, a été créée la **Commission pédagogique du Département** qui comprend la directrice du Département pédagogique de maïeutique, les sages-femmes enseignantes et les représentants des étudiants au Conseil de gestion et de perfectionnement.

La Commission se réunit au minimum deux fois par année universitaire afin d'aborder les questions d'ordre pédagogique et d'ordre organisationnel :

- Préparation et exécution des délibérations du Conseil de gestion et de perfectionnement du Département,
- Réajustements pédagogiques portant sur le suivi pédagogique et l'évaluation des étudiants,
- La mise en œuvre du programme des études,
- La mise en œuvre du Projet pédagogique de l'Ecole,
- Définition de projets et organisation de groupes de travail.

IV. **PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE (noms, prénoms, disciplines)**

- **Mme Nathalie BRIELLE** : Coordonnatrice - Direction de l'Ecole – ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme - Certificat de conseillère conjugale et familiale - Master 2 Sciences, santé et société – Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle - Doctorante en Santé publique)
- **Mme Caroline POTIER-YONNET** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA2 - ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme – Master 2 Sciences humaines et sociales, Mention Sciences de l'éducation - Formatrice en simulation médicale)
- **Mme Saïda BOURAI-BENNIA** : Coordinatrice - Responsable pédagogique en transversal entre SMA2 et SMA3 - ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme – Master 2 Sciences, Technologie, Santé - Formatrice en pédagogie des gestes mentaux)
- **Mme Isabelle GOUPILLE** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA3 - ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme – Diplôme de cadre sage-femme – DU Suivi gynécologique de prévention, Sexualité et régulation des naissances – DU Santé sexuelle - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle)
- **Mme Laura LEVALLOIS** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA4 - ETP : 91% Ecole, 9% exercice clinique au CHU de Caen, soit une garde en salle de naissance par mois (**Diplômes** : DE sage-femme – DIU Acupuncture obstétricale – Master 2 Santé publique, Méthodes en recherche clinique, épidémiologie - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle)
- **Mme Charlotte BELLAIS** : Coordinatrice - Responsable pédagogique en transversal entre SMA4 et SMA5 - ETP : 77% Ecole, 23% exercice clinique au CHU de Caen, soit une garde en salle de naissance et deux gardes en surveillance intensive de grossesse par mois (**Diplômes** : DIU de grossesses à haut risque - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle - Master 2 MEEF PIF et IFUNO)
- **Mme Séverine HAREL** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA5 - ETP : 82% Ecole - 18% exercice clinique CHU de Caen, 3 journées en Consultations Obstétricales Spécialisées (COS) par mois (**Diplômes** : DE sage-femme – Master de Droit, Economie, Gestion, Mention Management sectoriel, Parcours type Hygiène et qualité des soins - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle)
- **Mme Sophie COISNARD** : Secrétaire administrative - ETP 100% Ecole
- **Mme Emmanuelle CERRE** : Agent d'entretien qualifié - ETP 100% Ecole

V. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Annexe de l'arrêté complétée (Cf. pièce jointe n°4)

Présentation de la réforme du 1^{er} cycle – Calendrier universitaire-Répartition ECTS-MCC (Cf. pièce jointe n°5)

Tableaux de concordance compétences-UE-MCC (Cf. pièce jointe n°6)

Mutualisation des enseignements :

- Mutualisation de 4 UE du Socle fondamental avec la Faculté de médecine :
 - o UE Sémiologie
 - o UE Système reproductif et hormonologie
 - o UE Système sanguin et lymphatique
 - o UE Génétique médicale
- Mutualisation des Unités d'Enseignement Librement Choisi (Parcours personnalisé) avec les Facultés de médecine, de pharmacie et le Département d'odontologie

VI. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Le *Numérus Apertus* est de 28 places depuis la rentrée de septembre 2022.

Ces places sont réparties comme suit :

- 12 étudiants en LAS1
- 12 étudiants en Licence 2 et Licence 3
- 2 étudiants *via* le dispositif Passerelle
- 1 étudiant en parcours auxiliaires médicaux
- 1 étudiant étranger

Répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale :

Les étudiants recrutés *via* le dispositif Passerelle peuvent, dans certains cas, bénéficier d'indemnités par Pôle Emploi. Cependant, le financement des études de sage-femme de chaque étudiant est assuré par la Région Normandie, que l'étudiant soit considéré par la Région en formation initiale ou en formation continue.

VII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

- Au cours de chaque année universitaire, les étudiants bénéficient de deux entretiens pédagogiques individuels avec une des sages-femmes enseignantes responsables pédagogiques.
- La Commission pédagogique du Département pédagogique de maïeutique, évoquée en page 2, se réunit deux fois par année universitaire.
- La formation de Mme Bourai-Bennia à la pédagogie des gestes mentaux (gestion mentale, initiation au dialogue pédagogique, projets de sens, neuroplasticité cérébrale) permet l'accompagnement des étudiants en maïeutique en éprouvant le besoin et en exprimant le souhait. De plus, Mme Bourai-Bennia est membre du Conseil d'Aide et d'Orientation (CAO) mis en place par l'UFR en Santé pour l'accompagnement de tous les étudiants de cette UFR qui en font la demande, y compris les étudiants sages-femmes.

VIII. AVIS DES INSTANCES

- Avis du Conseil de Gestion et de Perfectionnement de l'Ecole de sages-femmes de Caen (Cf. pièce jointe n°7)
- Avis du Conseil de l'URF en Santé de l'Université Caen Normandie (Cf. pièce jointe n°8)
- Avis de la CFVU de l'Université Caen Normandie (Cf. pièce jointe n°9)

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr; katia.siri@enseignementsup.gouv.fr;

emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr; gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr

<p style="text-align: center;">REGLEMENT DU DEPARTEMENT PEDAGOGIQUE DE MAÏEUTIQUE CHU DE CAEN - UNIVERSITE CAEN NORMANDIE</p>
--

PREAMBULE

L'Ecole de sages-femmes de Caen est une école hospitalière administrée par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Caen.

Suite à l'universitarisation débutée en 2009, les étudiants sages-femmes sont inscrits à l'Université Caen Normandie tout au long de leur formation et le Diplôme d'Etat de sages-femmes est délivré par l'Université.

De plus, la création du Pôle des Formations et de Recherche en Santé (PFRS) en 2014, a permis à l'Ecole de sages-femmes de Caen de mettre en place une intégration universitaire « pédagogique » déjà très avancée : locaux communs (PFRS), mutualisations des enseignements et des moyens pédagogiques avec les Départements de Médecine et de Pharmacie, utilisation des plateformes de l'Université pour les cours, les plannings de cours et les relevés de notes, évaluation de l'Ecole par le HCERES, accès des étudiants sages-femmes aux BU, RU et bourses régionales par le CROUS.

Il apparait désormais souhaitable de mener plus loin le projet, sans pour autant réaliser une intégration universitaire organique. Le projet présenté ici est de renforcer l'intégration pédagogique, sans modifier les autres aspects (gouvernance, flux financiers). Le but de ce renforcement est de permettre l'identification de l'Ecole de sages-femmes par les instances pédagogiques de l'Université Caen Normandie grâce à la création d'un Département pédagogique de Maïeutique. Ce Département s'engagerait à présenter ses Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) et son calendrier universitaire au Conseil de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Santé pour avis et à la Commission de Formation et de la Vie Etudiante (CFVU) pour validation.

Ainsi, serait mis en place au sein de l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie un Département pédagogique de Maïeutique.

Le règlement pédagogique de ce Département, présenté ci-après, précise ses missions et structures, ainsi que ses modalités d'organisation.

Titre 1er – MISSIONS ET STRUCTURES

Article 1 : Rattachement

Le Département pédagogique de Maïeutique est rattaché à UFR Santé de l'Université Caen Normandie. Le règlement du Département pédagogique de Maïeutique est annexé à celui de l'UFR Santé.

Il est proposé par le Directeur du Département de Maïeutique, voté par le Conseil de gestion et de perfectionnement du Département et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), après avis du Conseil de l'UFR Santé.

Article 2 : Siège

Le Département pédagogique de Maïeutique a son siège à l'UFR Santé.

Les locaux d'enseignement sont situés au Pôle des Formations et de Recherche en Santé (PFRS) – Campus 5, 2 rue des Rochambelles, 14 000 CAEN.

Article 3 : Missions

Le Département pédagogique de Maïeutique a pour missions : la formation initiale, la formation continue, le développement de la recherche en périnatalité, en gynécologie et en biologie de la reproduction, la valorisation et la promotion de la profession de sage-femme.

3-1 Missions d'enseignement et de formation

- Former des sages-femmes compétentes répondant aux critères universitaires de connaissances scientifiques et médicales actualisées et aux besoins de la population en termes de périnatalité, de gynécologie et de biologie de la reproduction,
- Organiser et mettre en œuvre l'enseignement des études de Maïeutique dans ses différents aspects théoriques, cliniques, pratiques et de recherche,
- Définir et assurer le contrôle des connaissances et des compétences,
- Evaluer la qualité de l'enseignement conformément au programme des études de Maïeutique sous ses différents aspects théorique, clinique et pratique,
- Participer au développement professionnel continu des sages-femmes et des médecins dans le domaine de la périnatalité et de la gynécologie,
- Valider les projets de recherche des étudiants, diriger des travaux de recherche et participer aux jurys de soutenance de ces travaux,
- Etablir des relations avec l'ensemble des filières de l'UFR Santé, et autres composantes de l'Université Caen Normandie susceptibles de contribuer ou de participer à la formation des sages-femmes.

3-2 Missions de valorisation et de promotion de la profession et de la filière sage-femme

Participer aux actions :

- D'information lors de la première année de Licence Accès Santé (LAS),
- Du Réseau de Périnatalité de Normandie,
- Des associatives professionnelles.

Coopérer avec les diverses instances au niveau régional, national et international.

3-3 Mission de recherche

- Promouvoir la Recherche en périnatalité, gynécologie, et biologie de la reproduction,
- Valoriser la recherche en favorisant les publications des travaux de recherche des étudiants et des enseignants du Département pédagogique de Maïeutique.

Article 4 : Composition

Le Département pédagogique de Maïeutique est composé des étudiants sages-femmes, des sages-femmes enseignantes, du Directeur et du personnel administratif du service de scolarité du Département.

Titre II – MODALITES D'ORGANISATION

Article 1 : Fonctionnement

Le Département pédagogique de Maïeutique est administré par son Conseil de gestion et de perfectionnement, présidé par le Directeur du Département.

Article 2 : Le Conseil de gestion et de perfectionnement du Département pédagogique de Maïeutique

2-1 Composition du Conseil

Le Conseil de gestion et de perfectionnement comprend 21 membres et est composé comme suit :

- Le Directeur de l'Ecole : Président,
- Le Directeur Général du CHU de Caen ou son représentant,
- Le Directeur Général de l'ARS ou son représentant médecin,
- Le Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche en Santé de Caen ou son représentant,
- Le Président du Conseil Régional de Normandie ou son représentant,
- Quatre représentants des enseignants dont deux Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers ou Maitres de Conférences Universitaires-Praticiens Hospitaliers et deux Praticiens Hospitaliers dont un issu du Service de gynécologie-obstétrique et/ou du Service de néonatalogie du CHU de Caen,
- Deux sages-femmes issues du secteur d'activité professionnel (secteur hospitalier public ou privé, ou secteur libéral),
- Les sages-femmes enseignantes,
- Un représentant-étudiant de chaque année d'étude élu.

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, des personnalités qualifiées ou tout autre membre du personnel du Département, peuvent être appelés à participer aux réunions avec voix consultative.

2-2 Compétences du Conseil

Le Conseil de gestion et de perfectionnement est notamment appelé à :

- Approuver le Projet pédagogique présenté par le Directeur de l'Ecole,
- Etudier et proposer les moyens à mettre en œuvre pour la mise en place du Projet pédagogique,
- Adopter le Règlement Intérieur de l'Ecole,
- Approuver les Modalités de Contrôle des Connaissances,
- Donner son avis sur les demandes d'interruption et de reprise des études de sage-femme formulées par les étudiants reçus et affectés à l'Ecole,
- Donner son avis sur le cas des étudiants présentant des inaptitudes pratiques ou théoriques pour leur exclusion éventuelle de la formation.

2-3 Fonctionnement du Conseil

Il se réunit au moins une fois par an.

Le Conseil de gestion et de perfectionnement du Département se réunit sur convocation de son Directeur qui en fixe l'ordre du jour.

L'ordre du jour doit être communiqué deux semaines, au moins, avant la séance.

Le Conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres en exercice est présente ou représentée. Lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil est convoqué dans un délai de huit à quinze jours et pourra siéger valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions du Conseil sont acquises par vote à la majorité simple sauf pour celles modifiant le présent règlement qui sont acquises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Seuls les membres ayant une voix délibérative, ou leur représentant, peuvent voter.

En cas de partage des voix, la voix du Directeur du Département est prépondérante.

Les séances du Conseil ne sont pas publiques. Toutefois, le Directeur peut inviter à participer à une séance du Conseil avec voix consultative et sur un point particulier de l'ordre du jour, toute personne dont la présence lui paraît utile.

Les séances du Conseil font l'objet d'un compte rendu rédigé par le Directeur du Département. Ce compte rendu est soumis aux membres du Conseil dans un délai de quinze jours, et approuvé à la réunion suivante du Conseil.

Article 3 : Le Directeur du Département pédagogique de Maïeutique

3-1 Désignation du Directeur

La Direction du Département pédagogique est assurée par le(a) Directeur(rice) de l'École recruté(e) par concours professionnel sur titres et nommé(e) par le Directeur Général du CHU de Caen.

3-3 Compétences du Directeur du Département

Le Directeur du Département assure :

- La préparation des délibérations du Conseil de gestion et de perfectionnement du Département et l'exécution de celles-ci,
- Le fonctionnement général du Département,
- Le contrôle des études,
- La conception du Projet pédagogique,
- La mise en œuvre du programme officiel des études de sages-femmes,
- Toutes les actions visant à améliorer la qualification professionnelle des sages-femmes,
- L'organisation pédagogique du Département en ce qui concerne les filières de formation initiale et de formation continue,
- Les relations avec les autres composantes de l'Université Caen Normandie,
- Les relations avec l'Université Caen Normandie dans l'intérêt du développement du Département pédagogique de Maïeutique.

Le Directeur représente le Département pédagogique de Maïeutique au Conseil de l'UFR Santé, au sein duquel il dispose d'une voix consultative.

Article 4 : La Commission pédagogique du Département

5-1 Composition

La Commission pédagogique du Département comprend le Directeur du Département pédagogique de Maïeutique, les sages-femmes enseignantes et les représentants des étudiants au Conseil de gestion et de perfectionnement du Département.

5-2 Missions de la Commission pédagogique

La Commission se réunit au minimum deux fois par année universitaire afin d'aborder les questions d'ordre pédagogique et d'ordre organisationnelle :

- Préparation et exécution des délibérations du Conseil de gestion et de perfectionnement du Département,
- Réajustements pédagogiques portant sur le suivi pédagogique et l'évaluation des étudiants,

- La mise en œuvre du programme des études,
- La mise en œuvre du Projet pédagogique de l'Ecole,
- Définition de projets et organisation de groupes de travail.

Article 5 : Service Administratif

Le Département pédagogique de Maïeutique est constitué d'un service administratif qui collabore avec le service administratif de l'UFR Santé.

Article 6 : Moyens matériels et financiers

Les services techniques et informatiques des salles d'enseignement sont mutualisés avec ceux de l'UFR Santé.

Le Département pédagogique de Maïeutique dispose des moyens financiers qui sont attribués au CHU de Caen par la Région Normandie.

Titre III – DISPOSITIONS FINALES

Article 1 : Approbation du règlement pédagogique

Le règlement du Département pédagogique de Maïeutique est rédigé sur proposition du Directeur du Département.

Le présent règlement est soumis au Conseil de gestion et de perfectionnement du Département pédagogique de Maïeutique pour approbation, au Conseil de l'UFR Santé pour avis, puis à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, pour approbation.

Article 2 : Modification du règlement pédagogique

La modification du présent règlement peut être proposée par le Président de l'Université, le Directeur du Département pédagogique de Maïeutique ou un quart des membres du Conseil de gestion et de perfectionnement du Département présents ou représentés.

La modification du présent règlement est adoptée par le Conseil de gestion et de perfectionnement du Département pédagogique et est approuvée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après avis du Conseil de l'UFR Santé.

STATUTS

DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SANTE

Vu le Code de l'Education,

TITRE I – COMPOSITION ET MISSIONS

Article 1^{er} :

L'Unité de Formation et de Recherche en Santé est une composante de l'Université de Caen Normandie. Elle constitue, avec le Centre Hospitalier Régional de Caen, le Centre Hospitalier et Universitaire de Caen.

Article 2 :

L'UFR est composée des départements et structures suivantes :

- Un département de Médecine appelé Faculté de Médecine.
- Un département de Sciences Pharmaceutiques appelé Faculté des Sciences Pharmaceutiques.
- Un département d'Odontologie appelé Faculté d'Odontologie.
- Un département des auxiliaires médicaux.
- Un département pédagogique de l'école de sage-femme.
- Des Unités de recherche qui y sont rattachées, en rattachement principal ou secondaire.

Elle s'appuie sur des services administratifs et financiers.

Article 3 :

L'UFR, les Facultés, les départements et les Unités de Recherche établissent leurs propres règlements intérieurs.

Article 4 :

L'UFR a pour mission, dans le domaine de la santé, en particulier médical et pharmaceutique :

- la formation initiale et continue tout au long de la vie, la diffusion de la culture et de l'information scientifique, technologique et industrielle.
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société.
- l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle.
- l'ouverture sur l'environnement social.
- la coopération régionale, nationale et internationale.

Article 5 :

L'UFR se compose d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'enseignants, de praticiens hospitaliers et de personnels administratifs et techniques qui y sont affectés.

TITRE II – LES ORGANES DE L’UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SANTE

Article 6 :

L’UFR Santé est administrée par un Conseil de composante élu. Elle est dirigée par un Directeur élu par ce Conseil.

SECTION I – Le Conseil de l’UFR

Chapitre 1 – Composition du Conseil – Désignation des membres

Article 7 :

Le Conseil de l’UFR, dont l’effectif est de 40 membres, se compose des représentants des diverses catégories de personnels et d’étudiants, et de personnalités extérieures, conformément aux articles L 719-3 et D 719-41 à D 719-47 du Code de l’Education.

a) les membres élus :

- Collège A – Professeurs et personnels assimilés 10 représentants
- Collège B – Autres enseignants, enseignants-chercheurs et assimilés 8 représentants
- Collège P – Personnels praticiens hospitaliers responsables des services où une formation pratique est dispensée aux étudiants de second et troisième cycles des études médicales..... 2 représentants
- Collège des étudiants : 8 représentants
- Collège des personnels administratifs et techniques : 4 représentants

b) les personnalités extérieures :

Les 8 personnalités extérieures composant le Conseil de l’UFR sont :

- 1 représentant du Conseil Régional
- 1 représentant du Conseil Régional de l’Ordre des Médecins
- 1 représentant du Conseil Régional de l’Ordre des Pharmaciens
- 1 représentant du Conseil Régional de l’Ordre des Chirurgiens-dentistes
- 1 représentant de l’Agence Régional de Santé (ARS)
- 1 représentant de l’Union Régionale des Médecins Libéraux (URML)
- 1 représentant de l’Union Régionale des Professions de Santé – Pharmaciens (URPS)
- 1 personnalité extérieure désignée par le Conseil à titre personnel : un membre d’un Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST).

c) les invités :

Assistent au conseil avec voix consultative (s'ils ne sont pas élus) : le directeur, les directeurs-adjoints et le directeur administratif de l'UFR.

D'autres personnalités pourront être invitées, autant que de besoins, par le directeur d'UFR à participer aux débats en fonction des questions à l'ordre du jour, avec voix consultative.

Article 8 :

La durée des mandats des membres élus du Conseil est de 4 ans pour les représentants des collèges A, B, P et personnels administratifs et techniques et de 2 ans pour les représentants des étudiants. Les mandats sont renouvelables. Les personnalités extérieures sont désignées pour 4 ans.

Article 9 :

Les élections des membres du Conseil se déroulent conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'élection s'effectue au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges au plus fort reste.

Article 10 :

Le respect de l'obligation d'assurer la parité entre les femmes et les hommes s'apprécie sur l'ensemble des personnalités extérieures siégeant au sein du conseil.

Le choix final des personnalités extérieures désignées à titre personnel tient compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales, institutions et organismes appelés à nommer leurs représentants.

Article 11 :

Lorsqu'un membre du Conseil perd la qualité au titre de laquelle il a été élu ou nommé, il cesse de plein droit de faire partie du conseil. Il est remplacé, conformément aux dispositions de l'article D719-21 du Code de l'Education pour les représentants des personnels et des usagers d'une part, et aux dispositions de l'article D719-46 pour les personnalités extérieures d'autre part.

Chapitre 2 – Fonctionnement du Conseil

Article 12 :

Le Directeur de l'UFR préside le Conseil de la composante. Il peut déléguer la présidence à un des 2 Directeurs-adjoints.

Article 13 :

Le Conseil de l'UFR se réunit, sur convocation du Directeur, au moins une fois par trimestre ou, dans un délai de quinze jours, sur la demande écrite de la majorité absolue de ses membres.

Article 14 :

L'ordre du jour est fixé par le Directeur et adressé aux membres du Conseil au moins 8 jours avant la date de la réunion, sauf cas d'urgence.

Article 15 :

Le Conseil ne peut siéger valablement que si la majorité des membres en exercice est présente ou représentée. Au cas où ce quorum ne serait pas atteint, le Conseil est à nouveau convoqué dans les dix jours et délibère valablement, quel que soit le quorum atteint.

Article 16 :

Un membre du Conseil, empêché d'assister à la réunion de celui-ci, peut donner à tout autre membre une procuration écrite. Chaque membre du Conseil ne peut être porteur que d'une procuration.

Article 17 :

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés, sous réserve des dispositions spéciales prévues par la loi ou les présents statuts.

Article 18 :

Les votes peuvent avoir lieu à main levée. Cependant, à la demande d'un seul des membres présents, ils devront s'effectuer à bulletin secret. Pour les questions liées aux personnes, le vote à bulletin secret est obligatoire.

Article 19 :

Les débats ne sont pas publics.

Article 20 :

Chaque réunion du Conseil donne lieu à un procès-verbal qui est envoyé à chacun des membres du Conseil ainsi qu'au Président de l'Université.

Article 21 :

Les procès-verbaux du Conseil sont portés à la connaissance des membres de l'UFR.

Chapitre 3 – Attributions du Conseil

Article 22 :

Le Conseil en formation plénière règle, après avis des conseils de faculté, le cas échéant, des commissions compétentes et dans le cadre des dispositions réglementaires, les affaires de l'UFR et notamment :

- Prépare ses statuts.
- Adopte le règlement intérieur de l'UFR.
- Adopte les règlements intérieurs des facultés.
- Crée les structures internes qui apparaissent nécessaires à l'accomplissement de sa mission.
- Elabore ses principales orientations pédagogiques et scientifiques et la répartition des moyens mis à sa disposition.
- Propose l'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances dans le respect des dispositions de l'article L713-4 du code de l'éducation.
- Délibère sur le projet de budget qui lui est soumis par le Directeur, dans le cadre des dispositions qui relèvent réglementairement de sa compétence.
- Etudie les projets de contrats, d'accords ou de conventions.
- Elabore la politique d'emploi des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels administratifs et techniques.
- Détermine la politique de révision des effectifs hospitalo-universitaires.

Article 23 :

La formation restreinte du Conseil aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés :

- Examine, s'il y a lieu, les questions individuelles relatives aux enseignants-chercheurs, en application de l'article L. 952-6 du Code de l'Éducation.

SECTION II – Le Directeur

Chapitre 1 – Elections du Directeur et des Directeurs-adjoints

Article 24 :

Le Directeur de l'UFR est élu pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui, en fonction à l'UFR, participent à l'enseignement.

Le Directeur de l'UFR est assisté de 2 Directeurs-adjoints.

Les directeurs-adjoints sont élus par le Conseil, sur proposition du Directeur, parmi les enseignants-chercheurs et les enseignants ou les chercheurs qui, en fonction à l'UFR, participent à l'enseignement. Afin d'assurer la représentation des 3 facultés de l'UFR au sein de la Direction de l'UFR, les directeurs-adjoints relèvent nécessairement des 2 autres facultés qui ne sont pas celles du Directeur de l'UFR.

Le Directeur et les Directeurs-adjoints, après leurs élections, deviennent les responsables de leurs facultés respectives.

Article 25 :

Au premier tour, le Directeur est élu à la majorité absolue des membres du Conseil en exercice.

Au deuxième tour et aux tours suivants, la majorité relative des suffrages exprimés est nécessaire.

En cas de candidatures multiples, on ne conserve comme candidatures au deuxième tour, et aux tours suivants que les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour.

Les trois quarts des membres du Conseil doivent être présents ou représentés aux élections.

Les Directeurs-adjoints sont élus selon les mêmes modalités.

Article 26 :

Dans le cas où, le poste de Directeur deviendrait vacant, quelle qu'en soit la raison, le Conseil devra élire dans les meilleurs délais un nouveau Directeur. Jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Directeur, l'UFR sera dirigée par le 1^{er} Directeur-adjoint. Dans tous les cas, les mandats des Directeurs-adjoints prennent fin le jour de l'entrée en fonction du nouveau Directeur.

Dans le cas où, un poste de Directeur-adjoint deviendrait vacant, quelle qu'en soit la raison, le Conseil devra élire dans les meilleurs délais un nouveau Directeur-adjoint.

Chapitre 2 – Attributions du Directeur

Article 27 :

Le Directeur dirige l'UFR et la représente à l'égard des tiers.

- Il convoque et préside le Conseil de l'UFR, ainsi que les Commissions dont il fait partie.
- Il en prépare l'ordre du jour, envoie les convocations et met en œuvre l'exécution de ses décisions.
- Il assure la gestion administrative et financière de l'UFR ; il dispose des services administratifs et financiers de l'UFR, qui sont placés sous son autorité.
- Il rend compte aux Conseils et commissions, selon leurs compétences respectives, des réunions ou entrevues auxquelles il a assisté *ès-qualité*.
- Il prépare et exécute le budget.
- Conformément à l'article L. 713-4 du Code de l'Éducation, il a qualité pour signer au nom de l'Université, les conventions qui ont pour objet de déterminer la structure et les modalités de fonctionnement du C.H.U. Elles respectent les orientations stratégiques de l'Université définies dans le contrat pluriannuel d'établissement. Ces conventions ne peuvent être exécutées qu'après avoir été approuvées par le Président de l'Université de Caen Normandie et votées par le conseil d'administration de l'Université.
- Il veille à l'exercice régulier de l'enseignement et du contrôle des connaissances, ainsi qu'à l'utilisation optimale de tous les locaux et moyens universitaires.
- Il concourt au maintien de l'ordre :
 - 1) Avec le Président de l'Université responsable du maintien de l'ordre dans les locaux universitaires situés hors de l'enceinte hospitalière (sous réserve des dispositions réglementaires relatives au fonctionnement des C.H.U.).
 - 2) Avec le Directeur général du C.H.R. en ce qui concerne les locaux compris dans l'enceinte hospitalière, conformément aux conventions conclues avec cet établissement dans le cadre du C.H.U.
- Il est tenu de porter à la connaissance du Président de l'Université toute infraction aux lois et règlements, et toute fraude commise dans l'UFR.
- Le Directeur est assisté dans ses fonctions de 2 Directeurs-adjoints.

Article 28 :

Il est assisté dans ses fonctions du directeur administratif, d'un assesseur recherche et de 3 assesseurs étudiants issus chacun d'une des facultés. Les assesseurs sont élus par le conseil sur proposition du directeur de l'UFR à la majorité relative des membres présents ou représentés.

SECTION III – Le Bureau de l’UFR

Article 29 :

Un Bureau, composé des Directeurs-adjoints, du directeur administratif de l’UFR, de 3 professeurs ou assimilés issus de chacune des facultés, de 3 maîtres de conférences ou assimilés issus de chacune des facultés, de l’assesseur recherche, ainsi que des 3 assesseurs étudiants, siège auprès du Directeur de l’UFR, à titre consultatif. Les 3 professeurs ou assimilés et les 3 maîtres de conférences ou assimilés sont désignés par le conseil sur proposition du directeur de l’UFR.

Toute personne (par exemple, Directeurs et responsables des structures internes) peut, en outre, être invitée à participer aux réunions du Bureau.

SECTION IV - Les autres organes de l'UFR

Article 30 :

Le fonctionnement de chaque Faculté et départements est spécifié par un règlement intérieur.

TITRE III – LA REVISION DES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR

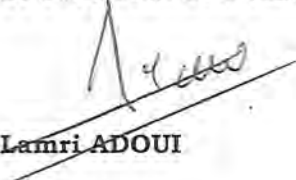
Article 31 :

Les modifications des présents statuts sont proposées à l'initiative du Directeur ou de la majorité absolue des membres du Conseil en exercice. Elles doivent être adoptées à la majorité absolue des membres en exercice.

Elles sont soumises aux mêmes règles d'approbation que les présents statuts.

Les présents statuts ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'Université le 18 octobre 2016 et ont été modifiés le 14 octobre 2022.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique

NOR : ESRS2409766A

La ministre du travail, de la santé et des solidarités et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, notamment son article 40 ;

Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI de sa troisième partie, son article L. 632-6 et ses articles D. 124-1 à D. 124-6 ;

Vu le code de la santé publique, notamment le livre I de sa quatrième partie et ses articles D. 4071-2 et R. 6153-98 ;

Vu la loi n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2018 modifié relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 2 mai 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 14 mai 2024,

Arrêtent :

CHAPITRE I^{ER}

ORGANISATION DE LA FORMATION EN VUE DU DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Art. 1^{er}. – Les études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique se composent de trois cycles :

1° Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits du système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables (« système européen de crédits-ECTS ») et conférant le grade licence ;

2° Le deuxième cycle est sanctionné par le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques. Il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits ECTS conférant le grade master ;

3° Le troisième cycle est sanctionné par le diplôme d'Etat de docteur en maïeutique. Il est délivré après la soutenance avec succès d'une thèse d'exercice.

Art. 2. – Les études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique sont organisées dans les structures de formation en maïeutique ou les universités dispensant cette formation.

A compter du 1^{er} septembre 2027, les études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique sont organisées par les universités au sein des unités de formation et de recherche de santé ou à défaut, au sein d'une composante qui assure la formation de médecine au sens de l'article L. 713-4 du code de l'éducation.

La formation dispensée est évaluée dans le cadre de l'évaluation périodique des établissements.

Elle est organisée dans le respect des dispositions de l'article 40 de la directive 2005/36/CE susvisée.

Art. 3. – Les étudiants inscrits peuvent suspendre temporairement leurs études dans le but d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, dans les conditions prévues aux articles D. 611-13 et suivants du code de l'éducation.

Art. 4. – Le diplôme d'Etat de docteur en maïeutique s'acquiert par la validation des six domaines de compétences professionnelles, du socle fondamental et du parcours personnalisé, figurant dans le référentiel de formation annexé au présent arrêté.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Art. 5. – Le projet pédagogique, élaboré par la structure de formation, met en œuvre le référentiel de formation en veillant à l’articulation entre les enseignements théoriques, pratiques et cliniques en vue de l’acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l’exercice de la profession de sage-femme.

Une mutualisation de certains enseignements avec d’autres formations de santé peut être mise en place.

Les enseignements doivent permettre aux étudiants d’élaborer progressivement leur parcours de formation et, à ceux qui le souhaitent, de se réorienter par la mise en œuvre de passerelles.

Art. 6. – L’objectif de la formation est l’acquisition par les étudiants des compétences indispensables à l’exercice de la profession de sage-femme.

Le référentiel de formation est basé sur une approche par compétences. Il comporte un socle fondamental de sciences médicales générales spécifique au 1^{er} cycle, un parcours personnalisé et 6 domaines de compétences professionnelles :

- domaine prénatal : assurer le suivi médical de la grossesse ;
- domaine pernatal : assurer le suivi médical de l’accouchement et de la naissance ;
- domaine postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale ;
- domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive ;
- domaine recherche : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique ;
- domaine générique : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

Ces compétences sont exprimées en situations professionnelles. Elles sont déclinées en capacités, selon une trajectoire de développement progressif sur les 3 cycles. Elles nécessitent la mobilisation de ressources internes, de ressources externes et la combinaison de connaissances et d’habiletés professionnelles et personnelles.

Le parcours personnalisé se compose d’unités d’enseignement librement choisies par l’étudiant sur une liste fixée par la structure de formation, ou des unités d’enseignement libres proposées par l’étudiant et validées par la structure de formation : projet professionnel, parcours master recherche ou autre double-cursus, engagement étudiant, international, disciplines non strictement médicales...

Le parcours personnalisé représente au minimum 10 % du total des enseignements.

Les étudiants effectuent un service sanitaire dans les conditions prévues au titre VII du livre préliminaire de la quatrième partie du code de la santé publique.

Art. 7. – Au cours de la formation, cinq principes régissent l’acquisition de connaissances et compétences :

- la non-exhaustivité : les étudiants acquièrent des concepts clés qui leur permettront, au cours de leurs études ultérieures et de leur vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer leur exercice professionnel, dans le respect de l’actualisation de connaissances ;
- la participation active des étudiants est privilégiée, par des activités pédagogiques, sous forme notamment de travaux dirigés, d’exposés, d’approches par problèmes et de situations professionnelles simulées ou authentiques ;
- la multidisciplinarité : l’objectif est de préparer à la collaboration entre professionnels de santé, en intégrant les différentes disciplines et les différents professionnels autour de l’étude de situations clés ou de problèmes de santé ;
- la personnalisation du parcours de formation : il convient de préparer les étudiants, dès le premier cycle, à construire leur projet professionnel. Ainsi, les étudiants peuvent développer des compétences autres que celles du champ strict de la maïeutique ;
- le bien-être étudiant : il convient de veiller, aussi bien dans les structures de formation que lors des stages, au respect et à l’amélioration du bien-être étudiant, permettant ainsi leur épanouissement personnel et professionnel durant la formation.

Art. 8. – La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques. Leur organisation est définie par les instances compétentes des structures assurant la formation.

La formation fait appel aux technologies de l’information et de la communication appliquées à l’enseignement et aux soins et aux différentes approches de simulation. Elle est dispensée sur site, à distance ou selon un mode hybride.

La participation des patients à la formation est favorisée.

Art. 9. – Au cours de leur formation clinique, les étudiants abordent les différents modes d’exercice de la profession de sage-femme en réalisant :

- des stages hospitaliers en établissement de santé public ou privé ;
- des stages extra hospitaliers, notamment en cabinet libéral, centre de santé, centre de santé sexuelle, centre d’orthogénie, communauté professionnelle territoriale de santé, maison de naissance, maison de santé ou structure de la protection maternelle et infantile.

La répartition des domaines d’apprentissages cliniques organisés au cours de la formation est mentionnée dans l’annexe du présent arrêté.

Art. 10. – Les entités susceptibles d’accueillir des étudiants sont celles qui ont conclu une convention avec les structures de formation. Ces conventions précisent les modalités d’organisation et de déroulement des stages.

La liste des lieux de stage est établie par le directeur de la structure de formation, après accord des responsables des entités accueillant les étudiants.

Les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil et ont l'obligation de respecter le principe de laïcité et de neutralité dans leur fonction. L'équipe pédagogique s'assure de la concordance entre le lieu de stage et les objectifs pédagogiques et personnels de l'étudiant. Elle veille également à la qualité du lieu de stage, de l'accueil et de l'encadrement des étudiants en stage.

L'équipe pédagogique entretient le lien avec les équipes d'encadrement sur le lieu de stage et promeut la formation des maîtres de stage.

Sur chaque lieu de stage, le responsable de la structure d'accueil ou son représentant coordonne les activités des étudiants durant le stage. Il désigne un maître de stage qui accueille et encadre l'étudiant. Il met en œuvre les activités pédagogiques adaptées à la construction des compétences à acquérir par l'étudiant et à son évaluation. Il définit le positionnement de l'étudiant dans l'équipe pluri professionnelle.

L'étudiant est informé des connaissances et compétences à acquérir au cours du stage. Cette information peut prendre la forme notamment d'un carnet de stage ou d'un portfolio. Cet outil servira au suivi de l'évolution de l'acquisition des compétences et de lien entre les différentes parties.

La validation du stage est prononcée par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté, à partir de l'outil de suivi.

Une période d'études comprenant un ou plusieurs stages peut être réalisée au sein de l'Union Européenne ou dans un autre Etat dans le cadre d'un programme d'échange européen ou international.

Art. 11. – Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé au cours de chaque semestre d'enseignement. La validation des acquis est appréciée chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces modalités combinées.

Les modalités de contrôle des compétences et des connaissances sont définies par les instances compétentes des structures de formation.

Dans le respect du délai fixé à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, l'université publie l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites, orales, pratiques et cliniques.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées afin de garantir à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance peut prendre la forme :

- 1° D'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale ; ou
- 2° En cas d'évaluation continue intégrale, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre.

Art. 12. – Des dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants sont mis en place dans chaque établissement accrédité à dispenser cette formation.

Ces dispositifs contribuent au dialogue entre l'équipe pédagogique et les étudiants, à faire évoluer le contenu de la formation ainsi que les méthodes d'enseignement afin de favoriser l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et d'améliorer la qualité de la formation.

Art. 13. – Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, le président de l'université nomme le président et les membres des jurys d'examen sur proposition du directeur de la structure de formation.

CHAPITRE II

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Art. 14. – Le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques est délivré par les universités accréditées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 15. – La formation comprend les dispositifs nécessaires de remédiation et de remise à niveau, selon le parcours antérieur de l'étudiant.

Art. 16. – Le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement, dispensés conformément au présent arrêté, permettant d'acquérir les 180 crédits ECTS correspondant à la formation.

Art. 17. – Les apprentissages cliniques représentent un total de 1 260 heures de formation pour la deuxième et la troisième années du premier cycle. Cette durée inclut le travail personnel des étudiants en lien avec les apprentissages cliniques.

Au cours du premier cycle, la réalisation d'un stage en cabinet libéral est recommandée.

Art. 18. – Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques :

1° Au titre des parcours prévus au I de l'article R. 631-1 du code de l'éducation ou au titre de la voie d'admission prévue au II du même article et après admission en deuxième ou troisième année du 1^{er} cycle ;

2° Après avoir été admis selon les procédures mentionnées à l'article R. 631-1-5 du même code.

La deuxième ou la troisième année de la formation conduisant au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions. Ces limitations s'entendent hors période de césure définie par l'article D. 611-13 et suivants du code de l'éducation.

Une dérogation exceptionnelle aux cas décrits au premier alinéa du présent article peut être accordée par le président de l'université après avis du directeur de la structure de formation.

Art. 19. – Le présent arrêté est applicable à compter de l'année universitaire 2024-2025 aux étudiants ayant débuté la deuxième année du premier cycle des études de maïeutique après le 1^{er} septembre 2024.

Art. 20. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 juillet 2024.

*La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe du service de la stratégie
des formations et de la vie étudiante,
adjoindte à la directrice générale,*

L. VAGNER-SHAW

*La ministre du travail,
de la santé et des solidarités,*

Pour la ministre et par délégation :
*La directrice de la direction générale
de l'offre de soins,*
M. DAUDÉ

ANNEXE

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques...).

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- de la simulation en santé ;
- des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations... ;
- évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales

UE Associées : UE sémiologie, physiologie et pathologie des grands systèmes, processus infectieux, pharmacologie :

Le socle fondamental relève du 1^{er} cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Au 1^{er} cycle

18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées
6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50% de stage

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en sémiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

Sémiologie :

- décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites ;
- établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient ;
- décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique ;
- décrire les différentes explorations paracliniques ;
- expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test.

Physiologie et pathologie des systèmes d'organes :

Pour chaque système d'organes étudié (système cardio-vasculaire ; système respiratoire et ORL ; système sanguin et lymphatique ; système digestif ; système néphro-urinaire ; système reproducteur ; système nerveux et organes des sens ; système endocrinien ; système musculosquelettique et tégumentaire...) :

- décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie ;
- orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation ;
- déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie ;
- identifier les situations d'urgence médicale ;
- s'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques.

Processus infectieux :

- décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie ;
- décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme ;
- appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins ;
- utiliser les antiseptiques selon les recommandations ;
- mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge ;
- interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques ;
- décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires.

Pharmacologie générale :

- décrire les bases de la pharmacocinétique ;
- décrire les bases de la pharmacodynamie ;
- reconnaître les effets indésirables des médicaments ;
- reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance ;
- décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments.

Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2) :

- identifier une situation d'urgence à caractère médical ;
- réaliser les gestes d'urgences adaptés ;
- répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

Soins généraux :

- assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels ;
- prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...).

Domaine prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse :

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1^{er} cycle

9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique
7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. – Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. – Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	UE Suivi des grossesses à bas risque
<p>Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité</p>	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple. – Dépister et informer autour des conduites à risque. – Co-animer des ateliers de pratiques périnatales. 	UE Accompagnement du projet de naissance

Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d’urgence	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : – Réaliser l’interrogatoire et l’examen clinique. – Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine pernatal : assurer le suivi médical de l’accouchement et de la naissance :

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1^{er} cycle

de 9 à 11 ECTS pour l’enseignement théorique
de 12 à 14 ECTS pour l’apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l’accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né : Concernant la femme : – Soutenir les processus physiologiques – Diagnostiquer et surveiller l’évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique. – Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet – Repérer les lésions périnéales. – Surveiller l’état de santé maternel en post-partum immédiat. Concernant le nouveau-né : – Analyser les données cliniques et paracliniques afin d’évaluer l’adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins. – Réaliser l’examen clinique de dépistage. – Initier l’alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple.	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l’instauration des interactions précoces parents-enfants	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né : – Mettre en œuvre l’ensemble des dispositions permettant d’initier l’alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l’ensemble des informations nécessaires aux parents – Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né	UE Accompagnement de la parentalité
Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d’urgence	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : – Réaliser l’interrogatoire et l’examen clinique. – Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale :

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1^{er} cycle

de 7 à 9 ECTS pour l’enseignement théorique
de 10 à 12 ECTS pour l’apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l’enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l’enfant en postpartum : – Identifier les besoins. – Réaliser l’examen clinique. – Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d’identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. – Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal. – Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...).	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Participer à l’entretien postnatal précoce et à l’animation de séances de soutien à la parentalité : – Accueillir la mère, l’enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs. – Analyser les demandes et les besoins des participants en s’appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation.	UE Accompagnement de la parentalité
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l’enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d’urgence	UE ASSOCIÉES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : – Réaliser l’interrogatoire et l’examen clinique. – Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive :

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1^{er} cycle

de 6 à 8 ECTS pour l'enseignement théorique
de 4 à 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. - Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. - Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	UE Suivi gynécologique
Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</p> <p>Concernant la consultation de contraception.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. - Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles. - Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception. - Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi. <p>Concernant l'interruption volontaire de grossesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse. <p>Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-animer des séances éducatives. 	UE Santé sexuelle et reproductive
Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. - Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine recherche : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique :

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1^{er} cycle

de 3 à 4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire - Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique - Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques. 	UE Recherche
Compétence 14 - Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques - Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves - S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé - Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques 	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable :

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1^{er} cycle

9 à 11 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique - Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens - Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale - Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen. 	UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins. - Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire. - Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté - Mobiliser ses compétences psycho-sociales. - Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer. 	UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Législation
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIÉES
<p>Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles. - Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques. - Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires. - Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées 	UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Législation

Parcours personnalisé :

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques ;
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie... ;
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation ;
- de s'engager dans un parcours recherche.

Au 1^{er} cycle

Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages

DFGSMa 2 Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques

SEMESTRE 3

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires	
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen		Part CT
Socle fondamental	UE 1	Sémiologie	Pr Marcelli et Mme Potier - Yonnet	SM2SEM	Sémiologie médicale - Grands symptômes - Sémiologie pédiatrique	24		7		31,0	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	Une note moyenne ≥ à 10/20 est requise pour la validation du Socle fondamental au S3 (UE1 à UE4). Cependant, note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de l'UE1 et de l'UE2. Une note ≥ à 8/20 est requise pour la validation de l'UE3 et de l'UE4 sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S3 (UE1 à UE4) soit ≥ à 10/20. Pour tous les autres domaines de compétence, une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE. Il n'y a pas de compensation possible entre les UE (hormis dans le Socle fondamental), entre les domaines de compétences ou entre les deux semestres de SMa2.	
	UE 2	Processus infectieux	Dr Dina et Mme Potier - Yonnet	SM2INF	Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Epidémiologie - Pharmacologie	35,5		4,5		40,0	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
	UE 3	Système cardio-vasculaire	Mme Potier - Yonnet	SM2CV	Cœur - Appareil respiratoire - Réanimation - Pharmacologie	23		2,5		25,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
	UE 4	Système néphro-urinaire	Mme Potier - Yonnet	SM2SNU	Anatomie et physiologie du rein - Pathologie du rein - Sémiologie - Pharmacologie	8		6,5		14,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine prénatal	UE 10	Accompagnement du projet de naissance	Mme Potier - Yonnet	SM2APN	Anthropologie - Psychologie	18				18,0	2			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 12	Accompagnement de la parentalité	Mme Potier - Yonnet	SM2AP	Anthropologie - Sociologie - Psychologie	12				12,0	4			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2ME	Suivi de l'enfant	12				12,0	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine générique	UE18	Communication	Mme Potier - Yonnet et Mme Bellais	SM2COM	Anglais - PIX		15	20		35,0	2	Anglais : Ecrits et participation	1			Ecrit		
	UE19	Société-Humanité-Ethique-Législation	Mme Potier - Yonnet	SM2SHE	Société - Droit et législation	7		4		11,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE20	Parcours personnalisé	Mme Bourai - Bennia	SM2PPS3	UELC ou Engagement étudiant						2	UELC : En fonction de l'UELC Engagement étudiant : Validation du dossier de candidature						
Clinique	UE 21	Clinique - Socle fondamental	Mme Bourai - Bennia	SM2CLIN1	Stage de soins généraux (4 semaines)				120	120,0	4	ECOS + Validation des stages	1	Epreuve clinique	1	ECOS ou Epreuve clinique ou stage		
TOTAL						139,5	15	44,5	120	319,0	30							

SEMESTRE 4

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires	
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen		Part CT
Socle fondamental	UE 5	Hormonologie - Reproduction	Pr Levallet et Mme Potier - Yonnet	SM2HOR	Hormonologie générale - Appareils reproducteurs - Pharmacologie	34,5		0		34,5	2			Ecrit	1	Ecrit	Une note moyenne ≥ à 10/20 est requise pour la validation du Socle fondamental au S4 (UE5 à UE7). Une note ≥ à 8/20 est requise pour la validation de l'UE5, l'UE6 et l'UE7 sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S4 (UE5 à UE7) soit ≥ à 10/20. Pour tous les autres domaines de compétence, une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE. Il n'y a pas de compensation possible entre les UE (hormis dans le Socle fondamental), entre les domaines de compétences ou entre les deux semestres de SMa2. Pour l'UE 21 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants, une note ≥ à 10/20 à chaque épreuve et l'obtention de l'attestation FGUSU sont requises pour la validation de l'UE. Pour l'UE 21, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).	
	UE 6	Système sanguin et lymphatique	Dr Toutirais, Pr Le Mauuff et Mme Potier-Yonnet	SM2SSL	Hématologie - Immunologie - Hémostase	33		2		35,0	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
	UE 7	Systèmes Digestif, Locomoteur, Neurosensoriel, Dermatologique	Mme Potier - Yonnet	SM2SYS	Système digestif - Système nerveux - Optalmologie - dermatologie - Appareil locomoteur	30,5		0		30,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine prénatal	UE 9	Suivi des grossesses à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2SGB	Anatomie - Complexe foeto-placentaire - Obstétrique	24		1,5		25,5	3			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine pernatal	UE 11	Naissances eutociques	Mme Potier - Yonnet	SM2NE	La parturiente - Le nouveau-né	10,5		9,5		20,0	2			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 12	Accompagnement de la parentalité	Mme Potier - Yonnet	SM2AP	Allaitement et nutrition du nouveau-né et de l'enfant	9		3,5		12,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2SME	Suivi de la mère - Suivi de l'enfant	13		4		17,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine gynécologie	UE 15	Santé sexuelle et reproductive	Mme Potier - Yonnet	SM2SSR	Anthropologie	10				10,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine Recherche	UE16	Recherche	Mme Potier - Yonnet	SM2REC	Recherche documentaire - Epidémiologie	4		8		12,0	1			Exposé oral	1	Oral		
Domaine générique	UE 17	Santé publique	Mme Potier - Yonnet	SM2SP	Santé publique - Qualité et prévention des risques	10,5				10,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 18	Communication	Mme Potier - Yonnet et Mme Bellais	SM2COM	Anglais - PIX - PIX 2 Santé		15	10		25,0	1	Anglais : Ecrits et participation	1	PIX : Certification PIX2 Santé : Première partie de la certification	1	Ecrit		
	UE19	Société-Humanité-Ethique-Législation	Mme Potier - Yonnet	SM2SHE	Anthropologie - Ethique médicale - Droit et législation	8		8		16,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE 20	Parcours personnalisé	Mme Bourai - Bennia	SM2PPS4	UELC ou Engagement étudiant						2	UELC : En fonction de l'UELC Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve						
Clinique	UE 21	Clinique - Domaines prénatal, pernatal, postnatal et Parcours personnalisé - FGUS	Mme Bourai Bennia	SM2CLIN2	Consultations périnatales (1 semaine) - Salle de naissance (3 semaines) - Suites de naissance (3 semaines) - Stage optionnel (2 semaines) - FGUSU (2 jours)				204	204	10	ECOS + Validation des stages + Attestation FGUSU	1	Epreuve clinique	1	ECOS ou Epreuve clinique ou stage		
TOTAL						187	15	46,5	204	452,5	30							

DFGSMa 3 Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques

SEMESTRE 5

Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires
CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TP	Stages	Total	ects	Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT
UE 5	Puériculture, Néonatalogie, Pédiatrie (TP + ED)	Mme Goupille	SMA3S1PU	Situations cliniques		13		8		21	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
UE 6	Santé publique, Démarche de recherche, Anglais	Mme Goupille	SMA3S1SA	Santé publique - Démarche de recherche - Anglais		10	15	11		36	4			Ecrit de santé publique	1	Ecrit	
UE 8	Obstétrique - Maieutique	Mme Goupille	SMA3S1OB	Embryologie - Obstétrique		45,5		6		51,5	6	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
UE 13	Génétique médicale	Dr Gruchy et Mme Goupille	SMA3S1GM			24,5		4		28,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
UE 14	Gynécologie	Mme Goupille	SMA3S1GY	Gynécologie générale - Le sein - Le col - Infections - Contraception		26		3,5		29,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
UE 15	Service Sanitaire des Etudiants en Santé	Mme Bourai Bennis et Mme Brielle	SMA3SSA1	Supports théoriques		30				30	3			Ecrit distanciel	1	Ecrit distanciel	
UE 16	UE Clinique	Mme Bourai Bennis	SMA3S1CL	Suivi pernatal et postnatal (8 semaines)					240	240	8	ECOS + Epreuve pratique (simulation) + Validation des stages	1	Epreuve clinique	1	ECOS ou Epreuve pratique (simulation) ou Epreuve clinique ou stage	
TOTAL						149	15	32,5	240	436,5	30						

Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.

Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SMA3.

Pour l'UE 16 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note \geq à 10/20 à chaque épreuve sont requises pour la validation de l'UE.

Pour l'UE 16, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).

SEMESTRE 6

Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires
CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TP	Stages	Total	ects	Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT
UE 6	Santé publique, Démarche de recherche, Anglais	Mme Goupille	SMA3S2SP	Santé publique - Démarche de recherche (Portfolio Allaitement - Pédiatrie) - Anglais		14,5	15	9		38,5	2	Ecrit de santé publique + Oral et écrit d'anglais	1	Portfolio Pédiatrie	1	Ecrit ou Oral ou Portfolio	
UE7	Sciences Humaines et Sociales, Droit et Législation	Mme Goupille	SMA3S2SHS	Psychologie - Anthropologie - Législation - Ethique		12,5				12,5	2			Ecrit	1	Ecrit	
UE 8	Obstétrique - Maieutique	Mme Goupille	SMA3S2OB	Obstétrique - Pharmacologie		33		12		45	5	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
UE 12	Unité d'Enseignement Librement Choisi	Mme Bourai Bennis	SMA3S2OP				25			25	2			Ecrit ou Oral selon UELC	1	Ecrit ou Oral selon UELC	
UE 14	Gynécologie	Mme Goupille	SMA3S2GY	Les différentes périodes de la vie		16,5				16,5	3			Ecrit	1	Ecrit	
UE 15	Service Sanitaire des Etudiants en Santé	Mme Bourai Bennis et Mme Brielle	SMA3S2CL	Action Service Sanitaire des Etudiants en Santé (2 semaines)						60	2			Validation par référent de proximité	1	Rapport écrit	
UE 16	UE Clinique	Mme Bourai Bennis	SMA3S2CL	Suivi prénatal, pernatal et postnatal (16 semaines)					480	480	14	Validation des stages	1	ECOS	1	ECOS ou stage	
TOTAL						76,5	40	21	480	677,5	30						

Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.

Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SMA3.

Pour l'UE 16 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note \geq à 10/20 à chaque épreuve sont requises pour la validation de l'UE.

Pour l'UE 16, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).

Toutes les UE et tous les stages du 1er cycle doivent être validés pour le passage en SMA4.

Délibération 2024-081.

Demande d'accréditation du CLES pour la langue Arabe

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1:

Le conseil d'administration approuve la demande d'accréditation du CLES pour la langue Arabe.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI
Lamri ADOUI

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-3 : Demande d'accréditation CLES pour la langue Arabe.



**DEMANDE D'ACCREDITATION
POUR UNE OU PLUSIEURS LANGUES,
POUR UN OU PLUSIEURS NIVEAUX
SUPPLEMENTAIRES**



**UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE**

ETABLISSEMENT
<i>Université de Caen Normandie</i>
DATE DU PRESENT DOCUMENT
<i>13/06/2024</i>
PERIODE D'ACCREDITATION EN COURS
<i>2022-2028</i>

I. INFORMATIONS GENERALES

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>Université de Caen Normandie Carré International</i>	<i>Esplanade de la Paix CS 14032 14032 CAEN Cedex 5</i>
Type (université, école, ...)	<i>Université</i>	
Chef d'établissement	<i>M. LAMRI Adoui</i>	<i>presidence@unicaen.fr 02 31 56 55 00</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Bretagne Loire</i>	<i>Isabelle.Lagattu@univ-brest.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Mmes JOHANSSON- MANOURY Elisabet et KACZOROWSKI Florence</i>	<i>PRCE et PRAG Carré International elisabet.johansson- manoury@unicaen.fr; florence.kaczorowski@unicaen.fr 0231566038</i>

II. LANGUES ET NIVEAUX SUPPLEMENTAIRES SOUHAITES

a) Indiquer dans le tableau ci-dessous la/les langue(s) et le(s) niveau(x) pour lesquels votre établissement est actuellement accrédités :

NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
CLES B1	<i>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais</i>
CLES B2	<i>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais</i>
CLES C1	<i>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais</i>

b) Indiquer dans le tableau ci-dessous la/les langue(s) supplémentaire(s) souhaitée(s), le(s) niveau(x) à rajouter

NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
CLES B1	<i>Arabe</i>
CLES B2	<i>Arabe</i>
CLES C1	<i>Arabe</i>

c) Votre établissement a-t-il antérieurement procédé à la certification CLES dans cette/ces langues ?

Non

Si oui, indiquer les modalités de passation (convention avec un autre établissement, ...).

d) Pour quelle(s) raison(s) votre établissement souhaite-t-il ajouter une/des nouvelle(s) langue(s), un/des nouveau(x) niveau(x) ?

L'université de Caen Normandie, grâce à l'UFR LVE et au carré International propose des cours d'arabe, pouvoir proposer le CLES Arabe serait l'occasion de certifier ces étudiants ainsi que tout étudiant souhaitant certifier ses compétences en langue arabe. Par ailleurs un enseignant de l'université, MCF en arabe est d'ores et déjà formé aux fonctions d'évaluateur et concepteur CLES.

e) Préciser les publics visés. (filières¹, années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

CLES B1 et B2 toutes filières, souhait de développer le CLES C1

Année de cursus : L2, L3, M1, M2

De plus l'UFR LVE propose un DU d'arabe et le carré international des cours du soir d'arabe, ces deux effectifs d'étudiants sont tout particulièrement visés par cette demande d'accréditation supplémentaire en arabe

III. Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique¹ concernant la/les langue(s) supplémentaire(s) souhaitée(s) :

Nom	Statut	Langue Enseignée	Domaine de Recherche (unité de recherche de rattachement)	Activités au sein de l'équipe CLES ²	Coordonnées professionnelles
KENANAH	Faisal	Arabe	ERLIS	Evaluateur Concepteur	faisal.kenanah@unicaen.fr

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

→ **Est-ce que les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES au sein du pôle CLES concernant la/les nouvelle(s) langue(s), le/les nouveau(x) niveau(x)? Si oui, préciser quel(s) type(s) de formation.**

Oui, formation d'évaluateur CLES en juin 2024

¹ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹ Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

² Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

IV. Dispositions finales

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Fait à ...
Signature

le ...

Délibération 2024-082.

Demande d'accréditation et d'ouverture de la Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux Parcours Plasturgie et composites et Parcours Matériaux métalliques et procédés innovants pour la rentrée 2025 (IUT GON).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la demande d'accréditation et d'ouverture de la Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux Parcours Plasturgie et composites et Parcours Matériaux métalliques et procédés innovants pour la rentrée 2025.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-4 : Demande d'accréditation et d'ouverture de la Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux Parcours Plasturgie et composites et Parcours Matériaux métalliques et procédés innovants pour la rentrée 2025 (IUTGON). *

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Lettre argumentaire

Le projet présenté concerne la restructuration de la licence-professionnelle Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux (LP CPMM), portée par l'IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon - composante de l'Université Caen-Normandie. Cette formation, historiquement dédiée à la plasturgie et aux composites, sera restructurée en proposant d'une part un parcours toujours dédié à la plasturgie et aux matériaux composites mais avec une évolution des contenus, et d'autre part la création d'un second parcours axé sur le domaine de la mise en forme des matériaux métalliques. Ces deux orientations correspondent à deux axes industriels importants du département de l'Orne ¹ : la plasturgie (notamment à Alençon – labellisé territoire d'industrie²) et le travail des métaux (notamment à Flers – également labellisé territoire d'industrie³). Ce projet est soutenu à la fois : par les professionnels de ces secteurs, par les branches professionnelles et par les collectivités locales (cf lettres de soutien et lettres d'intention en annexe).

Les titulaires d'un BTS Europlastic et composites (option A et option B), d'un BTS Conception des processus de découpe et d'emboutissage, d'un BTS Conception des processus de réalisation de produit (option A et option B), d'un BTS Conception et industrialisation en microtechniques, d'un BTS Conception des produits industriels, constitueront le sourcing direct de la formation. Les salariés des entreprises de la plasturgie et de la métallurgie (également les salariés en reconversion) compléteront le public ciblé pour un effectif attendu de 12 étudiants en apprentissage par parcours.

Le projet de formation présenté, dont les mentions similaires les plus proches se situent à Nantes ou à Villeneuve d'Ascq, veut être une réponse aux difficultés de recrutement des entreprises d'une filière, un débouché supplémentaire pour les diplômés des BTS industriels et une contribution au développement d'un territoire dynamique.

¹ <https://www.orne.fr/services/panorama-economique/economie-dans-lorne>

² <https://cu-alencon.fr/economie-entreprises/territoires-dindustrie/>

³ <https://www.flers-agglo.fr/2023/11/13/industrie-verte-flers-agglo-laureate-du-programme-territoire-dindustrie-2/>

Pré-maquette de Licence Professionnelle

Reconstitution

Restructuration

Création

Mention	Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux. (fiche RNCP 30127)
Parcours (le cas échéant)	Parcours local A : Plasturgie et Composites en partenariat avec Polyvia Formation Alençon Parcours local B : Matériaux métalliques et procédés innovants en partenariat avec le lycée Jean Guéhenno de Flers
Composante porteuse	IUT Grand Ouest Normandie
Composante(s) partenaire(s)	/
Co-accréditation	
Lieu(x) d'enseignement	IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon
Responsable pédagogique	Jerome.rangognio@unicaen.fr
Régimes d'inscription envisagés	Alternance
Effectifs attendus (FI, FC, Alternance)	- 12 apprenants parcours A - 12 apprenants parcours B
Durée	1 an

Présentation générale synthétique de la licence professionnelle

Objectifs (opérationnels et évaluables) de la formation	L'objectif du diplôme proposé est de former des collaborateurs de niveau 6 spécialistes de la conception de pièces, de leurs outillages et de leur production, soit dans le domaine des matériaux plastiques et composites pour le parcours A, soit dans le domaine des matériaux métalliques pour le parcours B.
Points forts de la formation	<p>Les compétences du département GMP, la présence d'une équipe de recherche du CIMAP travaillant sur les matériaux composites, et le double partenariat avec des acteurs du territoire permettent de proposer une formation spécialisée, soit dans le domaine de la plasturgie et des composites, soit dans le domaine des matériaux métalliques.</p> <p>Le parcours A s'appuie sur un partenariat fort et historique entre l'IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon et Polyvia formation. Dans ce partenariat, il est prévu que Polyvia intervienne à hauteur de 130h de formation et participe également à l'encadrement d'apprentis. L'IUT GON site d'Alençon assurera 210h de formation et les intervenants issus du monde socio-économique interviendront à hauteur de 110h.</p> <p>Le parcours B s'appuie sur un partenariat fort entre l'IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon et le lycée Jean Guéhenno de Flers. Pour ce parcours, les enseignements se tiendront principalement dans les locaux du lycée et seront assurés par des enseignants de cet établissement ainsi que par des intervenants professionnels du domaine. Des enseignants-chercheurs de l'IUT GON (équipe de recherche local du CIMAP) interviendront dans un module cœur de métier sur l'étude des matériaux métalliques. Les enseignants et enseignants chercheurs de l'IUT interviendront également pour la préparation à la rédaction du mémoire et à sa présentation orale. Ces enseignements représenteront un volume horaire de 40h et seront dispensés dans les locaux de l'IUT site d'Alençon.</p>
Tarif Horaire envisagé en Formation Professionnelle	
Organisation temporelle de la formation	La formation est organisée à partir du calendrier de l'alternance.
Modalités d'accès à la formation	L'accès à la formation se fait après constitution d'un dossier de candidature et évaluation du dossier par une commission composée du responsable de la formation, d'enseignants et d'enseignants-chercheurs.
Modalité pédagogiques ou méthodes mobilisées	Les enseignements peuvent prendre la forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de projets et de périodes en entreprise. Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle, la maquette de la formation prévoit une UE « adaptation des publics » permettant d'élargir le recrutement à plusieurs BTS industriels.
Modalités d'évaluation	Les modalités du contrôle des connaissances et des compétences sont établies sur la règle du contrôle continu. Ces modalités, définies par l'équipe pédagogique, seront annoncées aux apprenants. Conformément au règlement des études de la composante, l'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral.

Débouchés professionnels/Métiers visés	<p>Conformément à la fiche RNCP 30127 les secteurs d'activités de la formation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C22.2 : Fabrication de produits en plastique - C25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements - C28 : Fabrication de machines et équipements - C29 : Industrie automobile - C30 : Fabrication d'autres matériels de transport <p>Les métiers visés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistant responsable atelier de fabrication ou d'îlot de production - Assistant chef d'équipe - Technicien supérieur de bureau d'études outillages - Technicien supérieur de bureau d'études pièces - Technicien supérieur en fabrication
--	--

■ Publics visés

- Salariés des entreprises du secteur d'activité
- Salariés en reconversion
- Apprenants issus de BTS industriels ou équivalents

Parcours A : Plasturgie et Composites

Intitulés	Nbre établissements à moins de 200 km
BTS Europlastics et composites option pilotage et optimisation de la production	7
BTS Europlastics et composites option conception outillage	4
BTS Conception et industrialisation en microtechniques	16
BTS Conception des processus de réalisation de produit option production unitaire	15
BTS Conception des processus de réalisation de produit option production sérielle	33
BTS Conception des Produits Industriels	37

Parcours B : Matériaux métalliques et procédés innovants

Intitulés	Nbre établissements à moins de 200 km
BTS Conception des processus de découpe et d'emboutissage	1
BTS Conception des processus de réalisation de produit option production unitaire	15
BTS Conception des processus de réalisation de produit option production sérielle	33
BTS Conception et industrialisation en microtechniques	16
BTS Conception des Produits Industriels	37

Pré-maquette

Mention : Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux.						
Parcours A : Plasturgie et Composites						
UE (Indiquer l'Intitulé prévisionnel)	Volume horaire	Volume horaire enseignants en heqTD	ECTS	Composante(s) responsable(s) des enseignements	Cours mutualisé(s) Le cas échéant	Effectifs prévisionnels attendus
UE3 Adaptation des publics	90	94	7	IUT GON ¹	/	12
UE4 Conception des outillages de production et de contrôle	110	115	10	IUT GON ¹	/	12
UE5 Amélioration de la production	80	84	8	IUT GON		12
UE6 Cycle de vie de la matière	90	94	8	IUT GON ¹		12
UE7 Outils généraux - compétences transversales	80	83	7	IUT GON ¹		12
Volume horaire total hors projet tuteuré	450	470				
UE 1 Alternance 2 ou Stage		/	12			
UE 2 Alternance 1 ou Projet tuteuré	150	/	8			
			60			

¹ Lieux de l'enseignement de l'UE : IUT GON site d'Alençon – Polyvia Formation Alençon

Mention : Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux.

Parcours B : Matériaux métalliques et procédés innovants

UE (Indiquer l'Intitulé prévisionnel)	Volume horaire	Volume horaire enseignants en heqTD	ECTS	Composante(s) responsable(s) des enseignements	Cours mutualisé(s) Le cas échéant	Effectifs prévisionnels attendus
UE3 Adaptation des publics	60	63	5	IUT GON ¹	/	12
UE4 Communication	60	62	5	IUT GON ²	/	12
UE5 Conduite de projet	45	47	4	IUT GON ¹		12
UE6 Caractérisation des matériaux	80	83	7	IUT GON ²		12
UE7 Techniques de conception	110	114	10	IUT GON ¹		12
UE8 Procédés de fabrication métallique	95	99	9	IUT GON ¹		12
Volume horaire total hors projet tuteuré	450	468				
UE 1 Alternance 2 ou Stage		/	12			
UE 2 Alternance 1 ou Projet tuteuré	150	/	8			
			60			

¹ Lieu de l'enseignement de l'UE : Lycée Jean Guéhenno Flers

² Lieux de l'enseignements de l'UE : Lycée Jean Guéhenno Flers - IUT GON site d'Alençon

MISE EN RELATION DES UE AVEC LES BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FICHE RNCP30127

Mention : Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux.

Parcours A : Plasturgie et Composites

N° et intitulé du bloc (1)	Liste de compétences (1)	UE*
RNCP30126BC01 – Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	UE1 – UE2 – UE7
RNCP30126BC02 – Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique. 	UE1 – UE2
RNCP30126BC03 – Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère 	UE1 - UE2 – UE7
RNCP30126BC04 – Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	UE1 – UE2 – UE7
RNCP30126BC05 – Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	UE1 - UE2

<p>RNCP30126BC06 – Gestion et adaptation des processus de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les propriétés des technologies (usinage, plasturgie, traitements de surface) pour choisir le procédé de mise en forme du matériau d'un produit - Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants - Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité - Déterminer les cadences et les flux de production - Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité, le respect des normes et réglementations 	<p>UE2 - UE5 – UE3</p>
<p>RNCP30126BC07 – Réalisation d'un diagnostic et/ou audit pour apporter des conseils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et optimiser les solutions techniques de prototypage et de production ainsi que les outillages - Définir les moyens de mesure et réaliser les essais de comportement des matériaux - Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests. 	<p>UE1 - UE4 – UE6</p>

MISE EN RELATION DES UE AVEC LES BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FICHE RNCP30127

Mention : Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux.

Parcours B : Matériaux métalliques et procédés innovants

N° et intitulé du bloc (1)	Liste de compétences (1)	UE*
RNCP30126BC01 – Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	UE1 – UE2 – UE4
RNCP30126BC02 – Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique. 	UE1 – UE2
RNCP30126BC03 – Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère 	UE1 – UE2 – UE4
RNCP30126BC04 – Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	UE1 – UE2
RNCP30126BC05 – Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. 	UE1 – UE2

	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
RNCP30126BC06 – Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique, de la physique et de la chimie pour choisir le matériau d'un produit - Mobiliser les propriétés des technologies (usinage, plasturgie, traitements de surface) pour choisir le procédé de mise en forme du matériau d'un produit - Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement d'équipements ou de procédés industriels - Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants - Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité - Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité, le respect des normes et réglementations 	UE2 - UE3 – UE5 – UE7
RNCP30126BC07 – Réalisation d'un diagnostic et/ou audit pour apporter des conseils	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et optimiser les solutions techniques de prototypage et de production ainsi que les outillages - Définir les moyens de mesure et réaliser les essais de comportement des matériaux - Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests. 	UE1 - UE6 – UE8

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Etablissement : Université de Caen (IUT Grand Ouest Normandie)
Intitulé : Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux (fiche RNCP 30127).

(X) Restructuration () Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : STS

Présentation de la formation	
Intitulés des parcours types de formation :	Parcours local A : Plasturgie et Composites en partenariat avec Polyvia Formation Alençon Parcours local B : Matériaux métalliques et procédés innovants en partenariat avec Le lycée Jean Guéhenno de Flers
Objectifs de la formation :	L'objectif du diplôme proposé est de former des collaborateurs de niveau 6 spécialistes de la conception de pièces, de leurs outillages et de leur production, soit dans le domaine des matériaux plastiques et composites pour le parcours A, soit dans le domaine des matériaux métalliques pour le parcours B
Organisation de la formation :	La formation proposée est le résultat d'une collaboration étroite et historique entre l'IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon, Polyvia formation ¹ - expertise dans le domaine des polymères - et le lycée Jean Guéhenno de Flers ² - expertise dans le domaine de la mise en forme des matériaux métalliques -. Même si les intitulés des modules peuvent être similaires, les domaines d'applications, les entreprises d'accueil ainsi que les compétences métiers n'ont rien en commun. Les 2 parcours seront donc distincts.
<u>Parcours A :</u>	<u>Parcours B :</u>
UE 1 - Alternance ou stage	UE 1 - Alternance ou stage
UE 2 - Alternance ou projet	UE 2 - Alternance ou projet
UE 3 - Adaptation des publics	UE 3 - Adaptation des publics
UE 4 - Conception des outillages de production et de contrôle	UE 4 – Communication
UE 5 - Amélioration de la production	UE5 – Conduite de projet
UE 6 - Cycle de vie de la matière	UE6 – Caractérisation des matériaux
UE 7 - Outils généraux	UE7 – Techniques de conception
	UE8 – Procédés de fabrication métallique

¹ Polyvia formation : <https://www.polyvia-formation.fr/>

² Lycée Jean Guéhenno de Flers : http://www.lyceeguehennoflers.fr/index.php?id_menu=24

Modalités d'enseignement :	Formation en présentiel ouverte à l'apprentissage et à la formation continue (contrat de professionnalisation, VAE, reconversion, évolution)
Volume horaire de la formation :	600h (450h de formation et 150h de projet) par parcours
Lieux de la formation :	Parcours A : IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon, Département GMP ³ / Polyvia formation Alençon Parcours B : Lycée Jean Guéhenno de Flers / IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon, Département GMP
Liens avec la recherche :	Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique (3 PU 60 et 28, 1 MCF HDR 60, 2 MCF 60) appartiennent à l'équipe de recherche PM2E du laboratoire CIMAP basée à Alençon. Ils développent leurs travaux de recherche sur les matériaux dans les locaux de l'IUT GON site d'Alençon. En 2023, une thèse co-financée et co-encadrée avec Polyvia formation a été soutenue. Ce travail de recherche a porté sur l'étude de l'influence de fibres naturelles sur la cinétique de réticulation de résines bio-sourcées ⁴ .
Liens avec le monde socio-économique :	Le parcours A s'appuie sur les compétences, la proximité géographique de Polyvia Formation site d'Alençon. Polyvia ⁵ -union des transformateurs de polymères – représente 3500 entreprises, 126000 salariés présents partout en France. Le parcours B s'appuie sur les compétences et l'ancrage du Lycée Jean Guéhenno de Flers. Le lycée Jean Guéhenno propose 2 BTS industriels dans les domaines des métaux en feuille (BTS CPRP option A ⁶ et BTS CPDE ⁷). En France, seuls 4 établissements proposent la formation CPDE (Flers, Lyon, 2 établissements à Besançon). Les connexions entre le lycée Jean Guéhenno et les entreprises du domaine sont nombreuses (outilleurs, emboutisseurs, usineurs ...).
Effectifs attendus :	24 apprenants répartis sur les 2 parcours
Pour les Licences professionnelles Origine des publics :	<ul style="list-style-type: none">- Apprenants issus de BTS industriels ou équivalents- Salariés des entreprises du secteur d'activité- Salariés en reconversion

³ Génie Mécanique et Productique

⁴ <https://theses.fr/2023NORMC277>

⁵ <https://www.polyvia.fr/fr>

⁶ CPRP option A : Conception des Processus de Réalisation option production unitaire

⁷ CPDE : Conception des Processus de Découpe et d'Emboutissage

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

- Jun CHEN – PU – section 28
- Christophe POILANE – PU – section 60
- Alexandre VIVET – PU – section 60
- Mohamed SAHLI – MCF HDR – section 60
- Jean-Luc AVRIL – PRAG – Sciences Industrielles de l'Ingénieur
- Ewelina BEAUFRERE – PRAG – Anglais
- Jérôme RANGOGNIO – PRAG - Sciences Industrielles de l'Ingénieur
- Christian GOUENARD – PRCE – Productique

La formation s'appuiera également sur le potentiel d'enseignement des partenaires

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Le rayonnement du département GMP depuis ses 36 années d'existence ainsi que la collaboration avec les partenaires de ce projet (Polyvia Formation site d'Alençon et lycée Jean Guéhenno de Flers) permettront l'intervention de représentants du monde socioprofessionnel à hauteur de 25 % des heures d'enseignement de la maquette hors projet.

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Secrétariat de département de l'IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon
Service scolarité et service relations entreprises de l'IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon
Technicien pédagogique du département GMP
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques du lycée Jean Guéhenno de Flers
Personnels techniques et administratifs du lycée Jean Guéhenno
Directeur adjoint Polyvia formation site Ouest
Personnels techniques et administratifs Polyvia Formation

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Internationalisation des formations

Conventionnement avec une institution privée française

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**date et signature**) :

Lettre d'intention pour accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation **Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie :**

conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'établissement Lycée

polyvalent Jean Guéhenno FLERS,

M. M^{me} WESOLEK Anne-Léa fonction DRH - DAF

s'engage à recruter 2 apprenti(s) à partir de la rentrée 2024. Les missions qui lui / leur
seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison Sociale : VOTAT

Adresse : 24 rue d'Halatte

CP : 60700 Ville Pont St Maxence

N° Siret : 696 780 238 00023

Fait à : Pont St Maxence Le : 12 / 06 / 20 24

Signature et cachet de l'entreprise


VOTAT S.A.S.U.
Découpage - Emboutissage - Assemblage
24, rue d'Halatte
60700 PONT ST MAXENCE
Tél: 03 44 72 21 46 - Fax: 03 44 72 07 23
SIRET: 696 780 238 00023 - APE: 2550 B



6 rue de Bruxelles
14120 MONDEVILLE

Tél. : 06.79.70.93.44 ou 07.69.19.06.01
@ : contact@3d-g.fr www.3d-g.fr

IUT Grand Ouest Normandie site d'Alençon
A l'attention de M.RANGOGNIO
Département Génie Mécanique et Productique

Site Universitaire de Montfoulon, Montfoulon,
61250 Damigny

Réf : Re : projet création LP "plasturgie"

Le : 12 juillet 2024

Monsieur RANGOGNIO,

Pour donner suite à votre courriel de ce jour concernant le projet de création d'une licence professionnelle « Plasturgie », je vous confirme qu'à la lecture du projet de programme, ce dernier correspond aux besoins actuels que nous ou nos clients pouvons rencontrer.

En effet, comme vous le savez, nous sommes prestataires auprès des industriels sur la conception et la réalisation par fabrication additive polymère de produit industriel, allant du prototype à la moyenne série. Dans certains cas, le produit créé devra ensuite être fabriqué à plus grande échelle et donc, principalement en moulage plastique et plus particulièrement en injection plastique.

De ce fait, il faut dans certains cas revoir la conception pour que le modèle initial, qui correspond aux contraintes de fabrication additive polymère, puisse ensuite correspondre aux contraintes de fabrication par moulage plastique.

Un autre cas d'usage m'apparaît important dans votre projet, c'est la partie rétroconception. En effet, il est de plus en plus fréquent que des clients partent de produits existants qu'ils veulent reproduire, modifier ou tout simplement recréer des outillages perdus. Ils n'ont généralement pas la CAO (produits trop anciens, produits issus d'un marché secondaire, etc.). Dans ce cas, ils doivent passer par une phase de numérisation (scanning 3D) et de rétroconception. Le mode de conception le plus adapté peut dans ce cas être le surfacique. Mais dans tous les cas, il faudra être en mesure de savoir utiliser les outils de rétroconception disponibles dans les logiciels de CAO, ce qui est une vraie lacune en bureau d'études actuellement.

J'espère que mon courrier vous sera utile et je reste à votre disposition pour pouvoir en discuter de vive voix.

Vous souhaitant bonne réception et vous priant de croire en l'expression de mes sincères salutations.

Johann PRIEUX
Directeur Général 3D&G

3D&G
6 rue de Bruxelles
14120 Mondeville
SAS au capital de 31 000 €
SIRET 822 042 271 00020
Johann PRIEUX

Mail di 29 août 2024 :

Bonjour Mr Rangognio

Le projet de réalisation d'une licence professionnelle orientée plastique et composites , nous semble effectivement intéressant .

Alencon Plastic , s'est toujours investi dans l'accueil d'étudiants , soit en stage , soit en alternance .

Nos besoins , ou recherches, s'orientent non seulement sur la partie technique du métier (procédés de mise en œuvre) , mais aussi sur la partie amélioration de production (5s / amélioration continue) .

Je pense le chapitre UE5 défini dans votre descriptif , devrait être pondéré au même niveau que le chapitre UE4 ...

La partie « mise en œuvre terrain » est à mon sens à accentuer , en effet nous rencontrons beaucoup de candidats très (trop) orienté sur la partie conception , alors que nous visons en interne à les positionner sur des projets globaux de la conception , à la mise en œuvre , voire aussi parfois uniquement sur des projets d'amélioration continu , de process existant .

Restant à votre écoute

Cordialement

Bruno JEANNE

Responsable de Production

S.A.S. Alencon Plastic

62 Rue Lazare Carnot – B.P. 148

61005 ALENCON Cedex

Tel standard : +33 (0)2 33 80 80 99

Ligne directe : +33 (0)2 33 80 86 90

Alençon, le 17 avril 2024

PRES./MG/CH

Madame Carine TRAVERT
Directrice de l'IUT GON

Boulevard Maréchal Juin

CS 14032

14032 CAEN Cedex 5

Madame la Directrice,

Monsieur CHEN a porté à ma connaissance le projet de nouvelle licence professionnelle « Métiers de l'industrie, conception et processus de mise en forme des matériaux », élaboré par le département GMP d'Alençon sous la direction de Monsieur RANGOGNIO.

Il m'en a présenté la maquette, ce qui m'a permis d'en apprécier toute la pertinence au regard des problématiques territoriales du département de l'Orne.

En effet, il s'agit d'un projet véritablement structurant car il met en œuvre un partenariat fort entre 3 établissements de formation présents dans l'Orne : le lycée Jean Guéhenno de Flers, Polyvia formation et l'IUT, tous les deux installés sur le campus universitaire d'Alençon/Damigny.

Ces liens entre deux agglomérations, 2 bassins d'emploi et 3 structures de formation seront de nature à générer des échanges nouveaux, fructueux et porteurs pour notre département de l'Orne.

Par ailleurs, il est stratégique de soutenir les activités industrielles dans l'Orne, car nous comptons le plus grand nombre d'emplois industriels en Normandie au regard de notre population. Grâce à l'ouverture de formations particulièrement bien adaptées aux besoins actuels et à venir des entreprises, cette future licence professionnelle en alternance leur donnera de nouvelles possibilités de recrutement. En effet, nous le savons, les industriels ornaïens peinent encore à trouver les compétences dont ils ont besoin et la formation que vous proposez apportera une réponse à cette question.

.../...

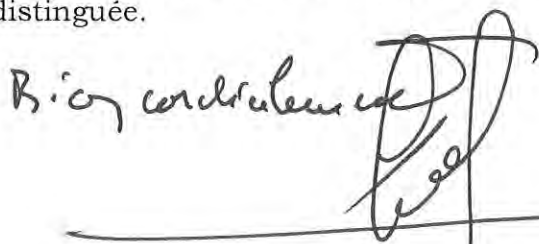
Enfin, cette nouvelle formation constituera un vivier de jeunes qui pourront envisager se fixer dans notre département, où ils se seront formés pour les postes très qualifiés qui sont aujourd'hui proposés par les entreprises des bassins industriels ornais.

C'est pour cet ensemble de raisons que je soutiens fortement ce projet.

Soyez assurée, Madame la Directrice, de mon grand intérêt pour l'avenir de l'IUT et tout particulièrement du site d'Alençon. Je souhaite que l'ouverture de cette nouvelle licence, et de celles qui pourraient suivre, permettent à l'IUT d'apporter tout son concours à la réussite des jeunes comme de notre territoire.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement



Christophe de BALORRE

Copie à :

Monsieur CHEN – Directeur délégué de l'IUT, site d'Alençon

Monsieur RANGOGNIO – Chef de département GMP, Alençon

Alençon, le 10 JUIN 2024

Monsieur Jun CHEN
Directeur délégué IUT Grand Ouest
Pôle universitaire d'Alençon
61250 DAMIGNY

Département Aménagement et Développement

Mission Développement Economique

Dossier suivi par : Diana ANTIBE

Téléphone : 0233324196

Courriel : diana.antibe@cu-alencon.fr

N/Réf : D2024-006965

Monsieur le Directeur,

Je fais suite à votre sollicitation concernant le projet d'ouverture de nouvelles formations locales et suis heureux de vous exprimer tout le soutien de la Communauté Urbaine d'Alençon pour cette initiative capitale pour la pérennité de notre système local de formation. Ce projet s'inscrit parfaitement dans notre volonté commune de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire.

L'IUT Grand Ouest Normandie et la CUA ont toujours entretenu des liens étroits, comme en témoigne la création du FAB LAB universitaire. Cet espace, qui encourage les interactions entre étudiants, chercheurs et entreprises, s'est d'ailleurs étendu en 2022 avec une antenne dans le centre-ville d'Alençon, à la Halle au Blé. Les bases solides d'un partenariat durable sont par ailleurs inscrites depuis 2023 dans la convention cadre signée entre la Région Normandie, le Conseil Départemental de l'Orne, la CUA et l'Université de Caen Normandie, instaurant le « Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de l'Innovation » pour la période 2022-2026. Cette convention pluriannuelle confirme nos ambitions de développement, réaffirme notre soutien au monde de l'enseignement supérieur, et renforce l'attractivité de notre territoire en visant la réussite étudiante. Elle prévoit également des investissements significatifs pour améliorer l'accueil des étudiants et la performance énergétique des bâtiments du Campus de Damigny, auxquels la CUA s'est engagée à contribuer à hauteur de 260 000 € sur une enveloppe globale de 920 000 €.

C'est dans ce contexte que nous accueillons avec enthousiasme le projet de création d'une licence professionnelle « Métiers de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux » pour la rentrée 2025. En développant de nouvelles filières, l'IUT Grand Ouest Normandie contribue à mieux préparer les jeunes aux exigences du marché du travail, tout en répondant aux besoins spécifiques des acteurs économiques de notre région avec une finalité : assurer la pérennité et la compétitivité de notre économie locale.



En effet, le secteur industriel est en constante évolution et il paraît nécessaire de former des techniciens qualifiés pour contribuer à la compétitivité de nos entreprises. Le label « Territoires d'industrie » dont la CUA est lauréate depuis 2023, confirme la priorité nationale de lever les freins au recrutement et développer les compétences industrielles sur tous les territoires. Cet enjeu a eu un écho particulièrement fort auprès des entreprises locales, qui ont souhaité en faire un axe opérationnel prioritaire de la démarche locale, tel que le confirme notre plan d'action. Plus spécifiquement, ce sont les questions d'attractivité des métiers, de valorisation des débouchés locaux, du renforcement du lien entre écoles et entreprises qui ont été placées au cœur de notre démarche « Territoires d'Industrie ».

C'est donc naturellement que vous avez rejoint la dynamique autour de ce label, mettant votre expertise et vos compétences au service de notre territoire.

Conscient des enjeux de maintien et de renforcement des effectifs étudiants sur notre campus universitaire de Damigny, je suis convaincu que ces formations permettront aux jeunes d'acquérir les compétences attendues par les entreprises et favoriseront l'insertion professionnelle. Elles pourraient ainsi permettre de revitaliser notre attractivité éducative et offrir de nouvelles perspectives à nos jeunes.

Ce projet, avec ses deux parcours spécialisés, l'un en partenariat avec Polyvia Formation pour les matériaux plastiques et composites, l'autre avec le Lycée Jean Guéhenno de Flers pour les métaux en feuilles, est une réponse qui semble adaptée aux besoins de notre territoire.

Pour conclure, la Communauté Urbaine d'Alençon est résolument engagée à soutenir ce projet et à œuvrer pour sa réussite. Nous restons à votre disposition pour toute collaboration nécessaire à la concrétisation de cette initiative prometteuse, qui favorisera l'émergence de compétences nouvelles et stimulera l'innovation, contribuant ainsi à la vitalité et à la compétitivité de notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la Communauté Urbaine,
Maire d'Alençon,
Conseiller Départemental de l'Orne,
Ancien Député de l'Orne,



Joaquim PUEYO

Mail du 03/09/24

Mr RANGOGNIO

Après lecture de votre projet de LP CPMM, je vous confirme notre intérêt pour ces 2 parcours car à ce jour nous avons principalement des profils BTS CPI qui ne peuvent pas progresser au niveau de leur parcours professionnel car il n'y pas de LP en conception.

En UE6 voir si possible l'intégration d'un chapitre sur le dimensionnement.

Cordialement

Frédéric GUIHAL

Head of design office

Ph: +33 (0)6 86 87 99 17

E-mail : frederic.guihal@ermo-tech.com

Zone Artisanale

53440 Marcillé-La-Ville

France

**A l'attention de
Madame TRAVERT
Directrice de l'IUT Grand Ouest Normandie
Madame ANDRE
Proviseure du Lycée polyvalent Jean Guéhenno Flers**

Courbevoie, le 19 Juin 2024

Objet : Soutien du FIMMEF à l'ouverture de la Licence professionnelle « Conception et Processus de Mise en Forme des Matériaux » au Lycée Jean Guéhenno de Flers

Mesdames,

Le FIMMEF (FIM Métaux en Feuilles), syndicat patronal affilié à la Fédération des Industries Mécaniques, représentant à un niveau national les entreprises du travail des métaux, exerçant une activité dans la découpe, l'emboutissage, l'outillage de presse, la tôlerie fine, est très présent sur le bassin de Flers et alentours du fait de la représentativité de ce tissu industriel qui y est implanté.

Comme cela est le cas dans plusieurs professions industrielles, les entreprises font face à des pénuries de compétences et difficultés de recrutement qui leur posent problèmes dans leur fonctionnement.

Qu'il s'agisse d'outilleurs, de metteurs au point, qui exigent une bonne connaissance de la part des salariés, depuis la conception jusqu'à la mise en forme des matériaux, nous constatons que la pénurie est réelle et il est indispensable pour notre profession de bénéficier de jeunes formés à proximité sur ces métiers.

A l'origine de la création du BTS CPDE avec les industriels de la profession et la demande d'ouverture sur le lycée Jean Guéhenno de Flers, puis de la rénovation du Bac pro outilleurs, le FIMMEF est vivement impliqué, concerné et intéressé par l'ouverture de la Licence professionnelle « Conception et Processus de Mise en Forme des Matériaux » au Lycée Jean Guéhenno de Flers.

Cette licence répond totalement aux besoins des industriels du bassin de Flers, tant par le programme qu'elle propose que par l'adéquation avec nos métiers.

Enfin, si cette licence professionnelle est ouverte au Lycée Jean Guéhenno qui dispose de surcroît d'équipements adaptés sur son plateau technique, permettra naturellement au Lycée de Flers de proposer une poursuite d'études à ses étudiants de BTS, d'enrichir son offre de formation, et surtout de disposer d'un cursus complet Bac, BTS, licence professionnelle sur la filière du travail des métaux.

Le FIMMEF soutient donc très fortement la demande d'ouverture et se tient à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Très cordialement

Catherine LARROQUE
Déléguée Générale du FIMMEF

Damigny, le 9 avril 2024

A l'attention de M Jérôme RANGOGNIO

IUT Grand Ouest Normandie site Alençon

Département Génie Mécanique et
Productique

Objet : Soutien de POLYVIA et de POLYVIA FORMATION à la création d'une licence professionnelle en partenariat sur le Pôle Universitaire d'Alençon

Monsieur l'administrateur du Département Génie Mécanique et Productique,

POLYVIA, Union des Transformateurs des Polymères, est le principal syndicat du secteur de la Plasturgie et des Composites en France et un des plus importants d'Europe. Il regroupe quelques 1 400 entreprises sur l'ensemble du territoire national, et est gouverné à 100% par des industriels en région, 12 Comités Régionaux, 5 Comités Sectoriels, de nombreuses réunions en permanence sur le territoire ... Polyvia écoute en permanence les industriels de la filière, pour mieux répondre à leurs besoins et anticiper avec eux l'avenir.

POLYVIA FORMATION est son organisme de formation dédié, et notamment le CFA de branche. 18 diplômes, 21 partenaires académiques, 650 apprentis par an. Il est de loin l'organisme de formation initiale le plus important sur le secteur de la Plasturgie et des Composites.

Une connexion forte existe entre les 2 structures, et Polyvia Formation est en permanence alimenté par les idées et les projets issus des industriels en direct et via Polyvia. Le Pôle Universitaire d'Alençon – Campus de Damigny est une vitrine pour Polyvia Formation, qui regroupe quelques 220 apprentis, porte 6 diplômes et doit encore se développer dans un avenir proche.

Polyvia formation et IUT site d'Alençon ont des relations historiques et ont même par le passé opéré avec succès en partenariat une licence professionnelle Plasturgie et Matériaux Composites sur Alençon. Nos discussions récentes nous ont convaincu de l'idée de renouveler notre partenariat et de créer de nouveau une licence professionnelle sur le site d'Alençon, orientée Plasturgie et Composites.

- Une formation de niveau 6 correspond parfaitement aux attentes des professionnels du secteur. La poursuite d'études post BTS est une évidence, et d'ailleurs plus de 50% des nouveaux diplômes créés par Polyvia Formation ou des partenariats noués avec le monde académique récemment ont concerné une 3^{ème} année / Bac + 3.
- Les enjeux de notre filière sont prégnants et la nécessité d'évolution rapide. Economie circulaire, décarbonation, matériaux biosourcés, gestion de la fin de vie des produits, efficacité énergétique, sont autant de sujets clés pour lesquels nous manquons encore à date de compétences en sortie d'études.
- Polyvia Formation a créé avec succès un Bachelor portant sur l'économie circulaire et le recyclage. Nous disposons des compétences au sein de notre corps professoral, ainsi que de multiples partenaires externes, dont des industriels conférenciers qui partagent leurs expertises et expériences avec nos jeunes sur les thématiques et enjeux cités ci-dessus.

- Notre histoire commune remonte à 1997, avec des enseignements et tutorats conduits en partage entre nos deux structures au bénéfice de nombreux apprentis sur la durée.
- Nous avons même eu une thèse en co-tutelle, nous développons ensemble des actions de Recherche & Développement, un de vos Professeurs d'Université fait partie de notre Conseil Scientifique.
- Evidemment notre proximité, nos habitudes de fonctionnement, notre complémentarité, sont des piliers clés et facteurs de succès dans le cadre d'un partenariat de ce type.

Aussi nous serions très favorables à la constitution d'un nouveau parcours diplômant en commun, sur le site d'Alençon. Nous visualisons une co-construction efficace, nourrie de nos histoires et enrichie de nos compétences complémentaires. Le marché est là, tant côté candidats que côté industriels.

Nous espérons vivement pouvoir avancer ensemble, avec une échéance de lancement de promotion à la rentrée de septembre 2025.

Veillez recevoir, Monsieur RANGOGNIO, l'expression de mes salutations dévouées

Jean CHAILLET, Directeur Général Adjoint

POLYVIA FORMATION
1 Bld Edmond MICHELET
69008 LYON
Tel. : 09.71.00.99.54
SIRET : 308 708 536 000 54

Mail SEB du 15 juillet 2024

Bonjour Monsieur Rangognio

Comme je vous l'avais spécifié par téléphone mon intérêt sur Mayenne sera porté sur le parcours local A.

Mes remarques sur le programme sont surtout sur nos manques lors de l'embauche de jeunes quel qu'ils soient et quel que soit leur études.

Très peu de jeunes savent concevoir une pièce plastique et c'est un gros manque pour nos industries. Leur références sont souvent très tournées « métaux » et ils nous dessinent une pièce plastique comme une pièce métal.

Connaitre les règles de conception, connaitre comment choisir un plastique / fonction,
Savoir reconnaître un type de plastique. Savoir concevoir une pièce plastique esthétique.
La résistance des plastiques et comment les structurer.
Tout cela est très peu connu à mon sens.

Je regarde de mon côté pour la lettre.

Best regards

Gilles Lhomme

Chef de groupe conception

Mechanical design group manager

Groupe SEB

Rue Saint-leonard CS 40432

53104 Mayenne – France

Tél : [02 43 08 37 00](tel:0243083700) (poste 3450)

Port : +33621305427

A Flers, le 7 juin 2024,

pour information

Le Président de Flers Agglo

à

**IUT Grand Ouest Normandie
Bd maréchal Juin
14032 CAEN**

Objet : Lettre de soutien au projet d'ouverture d'une Licence Professionnelle "Conception et Processus de Mise en Forme des Matériaux"

Affaire suivie : YZ

Madame la Directrice,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du dossier que vous soumettez dans le cadre d'un projet d'ouverture d'une Licence Professionnelle "**Conception et Processus de Mise en Forme des Matériaux**" au lycée J. Guéhenno pour la rentrée de **septembre 2025**. Cette licence est **portée par l'IUT d'Alençon** avec un parcours orienté matériaux métalliques au lycée Guéhenno et un parcours orienté matériaux plastiques à l'IUT d'Alençon.

Ce projet entre totalement dans la stratégie territoriale de Flers Agglo en matière de développement économique, en particulier sur le volet « compétences ». L'intérêt de cette nouvelle formation est multiple permettant en effet:

- D'étoffer l'offre de formation afin de répondre au fort besoin de recrutement des entreprises,
- De créer un cursus complet de formation alliant le Bac, le BTS et une licence professionnelle sur une filière très demandée (mécanique de précision).

Ces objectifs constituent d'ailleurs un axe principal du dispositif « Territoire d'Industrie Collines de Normandie » piloté par Flers Agglo et qui a révélé lors d'une étude effectuée en 2023 près d'une soixantaine de projets d'investissement pouvant générer jusqu'à 450 emplois d'ici 2030.

Cette dynamique générée autour de cette nouvelle licence sera profitable à l'ensemble des acteurs de la filière : donneurs d'ordre et décideurs, bureaux d'études, opérateurs de services, industriels, ...

Dans ce contexte, **je souhaite confirmer officiellement que Flers Agglo est très favorable au projet et souhaite apporter son soutien au dossier.**

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées et je reste à votre disposition pour toute aide supplémentaire qui pourrait vous être utile.



Yves GOASDOUÉ

Copie : Madame la Provisseure du lycée Jean Guéhenno

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à :

Flers Agglo

Monsieur le Président - 41, rue de la Boule - CS 149 - 61103 FLERS Cedex

Tél. : 02 33 98 44 20 - Courriel : accueil@flers-agglo.fr

Accueil en Mairie de Flers

Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Métier de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon :

M. ...PRIEUX Johann.....
fonction ...Directeur Général.....

envisage de recruter¹..... apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondant au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : ...3D&G SAS.....

Adresse : ...6 rue de Bruxelles.....

CP : ...14120..... Ville : ...Mondeville.....

N° siret : ...82204227100038.....

Fait à : ...Mondeville..... le : ...12.../...07.../...2024.....

Signature et cachet de l'entreprise

3D&G
6 rue de Bruxelles
14120 Mondeville
SAS au capital de 31 000 €
SIRET 822 042 271 00038
Johann PRIEUX

Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Métier de l'Industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon :

M. L'HOMME Gilles
fonction Chef de groupe Conception

envisage de recruter ...21... apprenti(s) à partir de la rentrée 2025,6

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondant au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : Groupe SEB et uLinex

Adresse : Rue St Léonard

CP : 53104 Ville : MAYENNE

N° siret : 40798221400055

Fait à : Mayenne le : 27/08/2024

Signature et cachet de l'entreprise

Lettre d'intention pour accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation **Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie :**

conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'établissement Lycée

polyvalent Jean Guéhenno FLERS,

M. DESGRIPRES Arnaud fonction Responsable Bureau d'étude

s'engage à recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 2025. Les missions qui lui / leur
seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison Sociale : 1000 SOLUTIONS GROUP

Adresse : z.i des Sapinettes

CP : 53120 Ville GORRON

N° Siret : 52 989 420 600 018

Fait à : Gorron

Le : 10 / 06 / 2024

Signature et cachet de l'entreprise



CFA ACADEMIQUE NORMANDIE
cfa-academique@ac-normandie.fr
2, rue du Docteur Fleury
76130 MONT SAINT AIGNAN
02 32 08 96 61

Lettre d'intention pour accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation **Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie :**

conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'établissement Lycée

polyvalent Jean Guéhenno FLERS,

M. Hilaire Jean-Noël, fonction Responsable de Site,

s'engage à recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 2025. Les missions qui lui / leur
seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison Sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville _____

N° Siret : _____



742, rue Paul Garnier 61100 La Selle La Forge
tél. 02 33 98 13 60
SASU capital de 400 000€ - SIREN 334 748 431
RCS Alençon B334 748 431 - TVA FR 37 334 748 431

Fait à : Flers

Le : 12 / 06 / 2024

Signature et cachet de l'entreprise



742, rue Paul Garnier 61100 La Selle La Forge
tél. 02 33 98 13 60
SASU capital de 400 000€ - SIREN 334 748 431
RCS Alençon B334 748 431 - TVA FR 37 334 748 431



Lettre d'intention pour accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation **Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie :**

conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'établissement Lycée

polyvalent Jean Guéhenno FLERS,

M.^r FORVELLE Pierre, fonction Responsable Gusto Pagea France

s'engage à recruter 1 à 2 apprenti(s) à partir de la rentrée 2025. Les missions qui lui / leur
seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison Sociale : Howmet Aerospace Site de Dives (14) CIRALEVON (S3)

Adresse : ZA des Grands prés

CP : 14 160 Ville : ~~Dives~~ DIVES SUR MER

N° Siret : _____

Fait à : Dives sur mer

Le : 07 / 06 / 20 24

Signature et cachet de l'entreprise

HOWMET S.A.S
Z.A.C. des Grands Prés
14160 DIVES-SUR-MER
U.R.S.S.A.F N° 4722072161
22 rue d'Isigny
14002 CAEN
N° Siret 562 109 801 00075 - APE 2452 Z

Lettre d'intention pour accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation **Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie** :

conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'établissement Lycée

polyvalent Jean Guéhenno FLERS,

M. FRANCOIS SELLIER fonction DIRECTEUR INDUSTRIEL

s'engage à recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 20 24. Les missions qui lui / leur
seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison Sociale : SASU

Adresse : 9, RUE DE LA HARVIERE

CP : 44 450 Ville DIVATTE SUR LOIRE

N° Siret : 39 486 801 200 011

Fait à : Divatte sur Loire Le : 14 / 06 / 20 24

Signature et cachet de l'entreprise

MECAM 44
9 Rue de la Harvière
La Chapelle Basse Mer
44450 DIVATTE SUR LOIRE
Tél : 02 40 03 61 46



CFA ACADEMIQUE NORMANDIE
cfa-academique@ac-normandie.fr
2, rue du Docteur Fleury
76130 MONT SAINT AIGNAN
02 32 08 96 61

Lettre d'intention pour accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation **Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie :**

conception et processus de mise en forme des matériaux proposée par l'établissement Lycée

polyvalent Jean Guéhenno FLERS,

M. Parxes Gilles, fonction TEAM MANAGER EMBOUTISSAGE,

s'engage à recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 20 26. Les missions qui lui / leur
seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison Sociale : SEGULA MATRA AUTOMOTIVE

Adresse : 8 AVENUE JEAN D'ALEMBERT

CP : 78180 Ville TRAPPES (78)

N° Siret : 844 926 311 00110

Fait à : TRAPPES

Le : 05 / 06 / 20 24

Signature et cachet de l'entreprise



Délibération 2024-083.

Demande d'accréditation et d'ouverture de la Licence Professionnelle
Gestion et organisation des activités logistiques pour la rentrée 2025 (IUT
GON).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1:

Le conseil d'administration approuve la demande d'accréditation et d'ouverture de la Licence Professionnelle Gestion et organisation des activités logistiques pour la rentrée 2025.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-5 : Demande d'accréditation et d'ouverture de la Licence Professionnelle Gestion et organisation des activités logistiques pour la rentrée 2025 (IUT GON). *

PROJET REOUVERTURE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE EN MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES, PARCOURS Gestion des Organisations et Activités Logistiques (GOAL)

Diplôme mis en œuvre par l'IUT Grand Ouest Normandie en 1999, Pôle d'Alençon. La formation académique sera assurée par le département Management de la Logistique et du Transport.

1. JUSTIFICATION DU PROJET :

Le projet de réouvrir la Licence Professionnelle Management des processus Logistiques vient en réponse à la demande qui existe toujours des diplômés de BTS qui souhaitent poursuivre leurs études. En effet, nous propositions autrefois et jusqu'en 2023, la Licence Professionnelle Gestion des Organisations et des Activités Logistiques qui répondait bien à cette demande. Sa disparition laisse un vide mais la demande existe toujours. Nous recevons toujours des demandes pour inscription, la LP n'a été suspendue que depuis un an. Il serait pertinent de réinvestir cette demande encore actuelle.

L'enseignement de la LP GOAL était assuré à 33 % par des intervenants professionnels. Ils sont prêts à assurer à nouveau ces cours le cas échéant.

- Etat des lieux de la LP suspendue :

DEPARTEMENT GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT

Recrutement et taux de réussite pour les rentrées 2018 à 2022 de la LP GOAL

Année	Effectif Promo	Nbre étudiants avec BTS Transp. ou DUT GLT	Nbre étudiants en alternance	Nbre de redoublants	Démissions	Taux de réussite
2018 / 2019	25	17 (68%)	21 (84%)	0	2	84%
2019 / 2020	17	11 (65%)	12 (71%)	0	1	71%
2020 / 2021	36	22 (61%)	28 (78%)	0	1	94%
2021 / 2022	34	16 (47%)	32 (94%)	0	0	97%
2022 / 2023	34	20 (59%)	30 (88%)	0	1	82%

- Recrutement / publics visés

Si on exclut les DUT GLT des effectifs, les origines des étudiants sont :

Année	Origine candidats
2020	4 BTS GTLA 1 TSMEL 4 autres DUT 1BTS MUC 1BTS NRC 1 BTS compta-gestion 3 BTS assistant gestion PME PMI 1 BTS Hôtellerie 1 BTS Commerce International
2021	1 avec un BTS Transport 2 avec un TSMEL 6 avec autres DUT 2 BTS M.C.O. 1 BTS NRC 3 BTS Gestion PME 1 BTS Technico-comm. 1 BTS Electronique 1 BTS Commerce International 1 L2
2022	1 BTS Transport 5 DUT QLIO 3 autres DUT Tertiaires 2 BTS M.C.O. 2 BTS Gestion PME 2 BTS Commerce International

2. POSITIONNEMENT DE LA FORMATION DANS L'OFFRE DE FORMATION

Aujourd'hui, la structure de notre BUT MLT ne nous permet pas de façon cohérente d'admettre des BTS en 3^{ème} année de BUT. Les connaissances acquises en 2^{ème} année sont essentielles pour la suite du cursus. La validation de la 3^{ème} année serait possible mais n'aurait aucun sens par rapport aux contenus sur les 3 ans. En conséquence nous n'admettons pas de candidat qui ne serait pas passé par le BUT 1 et 2 MLT.

Il paraît toutefois nécessaire que nous puissions répondre à cette demande. Sans cela, l'offre de formation privée saura occuper le terrain et il serait dommageable que le service public ne prenne pas en compte la demande des jeunes.

Les entreprises étaient et sont toujours demandeuses de contrats d'apprentissage. Des offres nous parviennent régulièrement. Des lettres de soutien des entreprises seront jointes au dossier.

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES PRINCIPAUX

- Former des étudiants déjà diplômés à Bac + 2 ou équivalent dans des domaines de la logistique et des transports ou d'autres domaines du tertiaire ou du secondaire.
- Former des responsables techniques d'entreprises, capables de gérer des processus logistiques nationaux ou d'import-export et de conduire des équipes dans les PME - PMI.
- Consolider des compétences professionnelles à travers la mise en œuvre de projets articulés autour de la Logistique, du Transport, du Commerce International et de la Qualité de service.

- Initier les étudiants à l'environnement économique et juridique des entreprises, au développement durable.
- Ouvrir la formation proposée au cadre de la formation continue et par alternance.

4. PUBLIC VISE :

Tout titulaire de BTS tertiaire ou industriel, Gestion des transports et logistique associée, Commerce International, Comptabilité et Gestion, Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques, Gestion de la PME, Management Commercial Opérationnel, Négociation et Digitalisation de la Relation Client, Services Informatiques aux Organisations, Support à l'Action Managériale...

La formation s'adresse également à la formation continue pour les entreprises souhaitant former des collaborateurs à notre spécialité avec des Validations des acquis professionnels éventuellement.

La licence professionnelle sera aussi ouverte aux réorientations en cours de cursus (étude du dossier) ou tout bac +2 validé.

Le bassin de recrutement s'étend de la Normandie à la Bretagne mais également sur la région parisienne.

5. OBJECTIF D'EFFECTIFS :

L'effectif attendu rentrée 2025 : 28 étudiants en alternance

6. LIENS AVEC LE MONDE SOCIO ECONOMIQUE

L'enseignement en LP GOAL se faisait en étroite collaboration avec le monde professionnel, grâce aux interventions de professionnels tels que :

- La DREAL
- AMAXA
- IDIT
- Consultants experts
- Cabinets d'avocats
- Commissionnaires de transport
- La Douane

Ces professionnels sont prêts à intervenir à nouveau dans ces cours.

Le lien se fait également avec des entreprises qui sont demandeuses de contrats d'alternances telles que :

- SNOP Thiberville, Gacé (61)
- LOXAM Alençon, (61)
- IMV Technologie l'Aigle (61)
- STEF Le Mans (72)
- KNORR BREMSE Lisieux (14)
- NEGOTRANSPORT Mamers (72)
- TRAITEURS DE LA TOUQUES Croisilles (61)
- U-LOG Iffs, Beuzeville (14, 27)

- RENAULT TRUCKS Blainville sur Orne (14)
- COLART Le Mans (72)
- LES CARRIERES DE VIGNAT Brieux (61)
- SEB MOULINEX Alençon (61)
- FAURECIA Flers (61)
- ALLIANCE PR Le Mans (72)
- ACOME Mortain (50)
- LEGOUPIL INDUSTRIE Vire (14)
- AIGLE GROUP Carpiquet (14)
- CALIP GROUP Moulton (14)
- AGRIAL Argentan (61)
- LACTALIS Laval (53)
- BPA Treillières (44)
- NAVAL GROUP (50)
- SCHENKER Alençon, Laval (61, 53)
- METALLOR TECHNOLOGIES SA Courville sur Eure (28)
-

7. RESUME DU PROJET

La Licence Professionnelle en Management des processus Logistiques a pour objectif de former des étudiants déjà diplômés à Bac + 2 dans le domaine très recherché de la Logistique.

Il s'agit d'une demande croissante des entreprises de tous ordres à l'heure de la mondialisation, où quantité de produits en provenance d'Asie du sud-est principalement sont importés en Europe et distribués dans tous les pays. La gestion des flux ne peut pas être approximative et les connaissances et savoir-faire dans ce domaine sont précieux et recherchés. En entreprise, les coûts sont traqués dans un souci de performance et d'amélioration continue et dans une optique d'économie.

Outre les candidats dits de filière classique, des responsables de services logistiques peuvent souhaiter que leurs salariés se forment aux méthodes poussées de la logistique. En effet, nombre d'entrepôts s'installent aux périphéries des villes et recrutent massivement. Ces sociétés ont besoin de managers pour organiser les équipes, le travail et les flux de façon efficace et coordonnée.

Les quantités de stocks, la rapidité d'exécution et de livraison et la concurrence font que les enjeux sont de taille et la qualification des salariés essentielle.

Ces entreprises sont les entrepôts, les plateformes logistiques, petites et grandes entreprises industrielles, mais également les importateurs/exportateurs, les négociants et encore bien sûr les transporteurs, les compagnies maritimes et aériennes, et de façon plus générale, les Organismes de Transports tels que DHL Forwarding, DSV, KUEHNE&NAGEL, DB SCHENKER etc...

Il nous est nécessaire de proposer une formation en un an au niveau 6 qui permettrait à des candidats déjà titulaires d'un niveau 5 de se spécialiser dans des métiers porteurs et de réaliser une insertion professionnelle immédiate.

Nous avons les ressources et l'expérience pour fournir cette qualification par le biais d'une formation publique qu'est la Licence GOAL.



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Gestion et Organisation des Activités Logistiques (GOAL) proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon,

M. FRENEHARD david,

Fonction Directeur Transport Territoire

envisage de recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : Suez Grand Ouest Logistique

Adresse : 22 Boulevard Pierre Piffault

CP : 72100 Ville Le Mans

N° siret : 434 061 792 00017

Fait à : Le Mans

le : 08/07/2024.

Signature et cachet de l'entreprise

SUEZ RV
Grand Ouest Logistique
19, 21 à 29 Avenue Pierre Piffault
72000 Le Mans
Tél. 02 43 16 91 00
Siren 434 061 792 Siret 434 061 792 00017

IUT Grand Ouest Normandie – Département MLT - Pôle universitaire d'Alençon - 61250 Damigny
Tél. de Mme Canat - Cheffe de département : 02 33 80 85 20 / secrétariat : 02 33 80 85 17

IUT Grand Ouest Normandie – Département MLT - Pôle universitaire d'Alençon - 61250 Damigny
Tél. de Mme Canat - Cheffe de département : 02 33 80 85 20 / secrétariat : 02 33 80 85 17



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Gestion et Organisation des Activités Logistiques (GOAL) proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon,

M. Armel Toubaik.....,

fonction Directeur.....

envisage le recrutement 1..... apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : SAS Nego-Transports.....

Adresse : Chemin de Bellemare.....

CP : 72600..... Ville : Saint Longis.....

N° siret : 321 737 126.....

Fait à : Saint Longis..... le : 08 / 07 / 2024.....

Signature et cachet de l'entreprise

NEGO TRANSPORTS
GROUPE MOUSSET
2A Rue Bellemare - SAINT-LONGIS
72600 MAMERS - Tél. : 02 43 34 30 00
SAS au capital de 100 000 € - RCS MAMERS
Siret : 321 737 124 00024 - APE 4941 A
E-mail : accueil-nego@jetransporte.com



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Gestion et Organisation des Activités Logistiques (GOAL) proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon,

M. LEONARDO VINCENT.....

Fonction Responsable ASE et Scania client.....

envisage de recruter 1..... apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : SUPPLYWEB.....

Adresse : 2A Le Grand Champ.....

CP : 14840 Ville : DEMOVILLE.....

N° siret : 569 949 585 000 15.....

Fait à : 1 Demouville..... le : 11 / 07 / 2024.....

Signature et cachet de l'entreprise

supplyweb
e-logistique

4 rue Newton 14120 MONDEVILLE
Tél. 02 31 52 57 57
RCS Caen 532 948 585
N° 4690Z - TVA intra FR05532948585
contact@supplyweb.fr

IUT Grand Ouest Normandie – Département MLT - Pôle universitaire d'Alençon - 61250 Damigny
Tél. de Mme Canat - Cheffe de département : 02 33 80 85 20 / secrétariat : 02 33 80 85 17



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Gestion et Organisation des Activités Logistiques (GOAL) proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon,

M. BOISSEAU Nicolas

Fonction Directeur Opérationnel

envisage de recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

ALLIANCE PR
SAS au capital de 3 100 000€
Le Champ du Châtaignier – RD 23
72210 VOIVRES-LES-LE-MANS
RCS LE MANS 812 900 363

Fait à : Voivres les Le Mans le : 08 / 07 / 2024

Signature et cachet de l'entreprise


ALLIANCE PR
SAS au capital de 3 100 000€
Le Champ du Châtaignier – RD 23
72210 VOIVRES-LES-LE-MANS
RCS LE MANS 812 900 363

IUT Grand Ouest Normandie – Département MLT - Pôle universitaire d'Alençon - 61250 Damigny
Tél. de Mme Canat - Cheffe de département : 02 33 80 85 20 / secrétariat : 02 33 80 85 17



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



GRAND OUEST
NORMANDIE

Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Gestion et Organisation des Activités Logistiques (GOAL) proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon,

M. CHALU MEAU FRANCK.....

fonction Responsable Logistique SNOP Saec'.....

s'engage à recruter 1..... apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : SNOP.....

Adresse : 1 rue de Beaumont.....

CP : 61230..... Ville : CROISILLES - FRANCE.....

N° siret : ... 602 820 011 00057.....

Fait à : CROISILLES..... le : 08 / 07 / 2024.....

Signature et cachet de l'entreprise

SNOP
S.A au capital de 10 816 000 Euros
Zone Industrielle
61230 CROISILLES
Tél. : 02 33 12 19 50
Fax : 02 33 36 52 09
N° TVA : FR96 602 820 011
N° Siret : 602 820 011 00057

IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon, Pôle universitaire de Montfoulon - 61250 Damigny
Tel cheffe de département : 02 33 80 85 20 / secrétariat : 02 33 80 85 17



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



GRAND OUEST
NORMANDIE

Lettre d'intention pour l'accueil d'apprenti(s)

Dans le cadre du projet d'ouverture de la formation Licence Professionnelle Gestion et Organisation des Activités Logistiques (GOAL) proposée par l'IUT Grand Ouest Normandie, site d'Alençon,

M. Isabelle LERAY,

Fonction Responsable Achats et Logistique

envisage de recruter 1 apprenti(s) à partir de la rentrée 2025.

Les missions qui lui/leur seront confiées correspondent au diplôme préparé.

Entreprise :

Raison sociale : LIS France

Adresse : 67, rue de la Gare

CP : 50510 Ville : CERENCES

N° siret : 692 015 266 000 20

Fait à : Cerences le : 08/ juillet, 2024

Signature et cachet de l'entreprise


LIS France
67, Rue de la Gare
50510 CERENCES
Tél : 02.33.91.40.00
Fax : 02.33.51.99.01

IUT Grand Ouest Normandie – Département MLT - Pôle universitaire d'Alençon - 61250 Damigny
Tél. de Mme Canat - Cheffe de département : 02 33 80 85 20 / secrétariat : 02 33 80 85 17

Pré-maquette de Licence Professionnelle

Reconduction

Restructuration

Création

Mention	<i>Licence Professionnelle Management des Processus Logistiques</i>
Parcours (le cas échéant)	<i>Gestion des Organisations et Activités Logistiques</i>
Composante porteuse	IUT Grand Ouest Normandie, Département MLT
Composante(s) partenaire(s)	/
Co-accréditation	
Lieu(x) d'enseignement	<i>IUT Grand Ouest Normandie, pôle d'Alençon Damigny</i>
Responsable pédagogique	Julie Law
Régimes d'inscription envisagés	<i>Alternance</i>
Effectifs attendus (FI, FC, Alternance)	28 alternants
Durée	1 an

Présentation générale synthétique de la licence professionnelle

Précisez les compétences, les métiers et l'insertion professionnelle visés. Précisez également si la formation est ouverte à l'apprentissage.

Objectifs (opérationnels et évaluables) de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Former des étudiants déjà diplômés à Bac + 2 ou équivalent dans des domaines de la logistique et des transports • Former des responsables techniques d'entreprises, capables de gérer des processus logistiques nationaux ou d'import-export et de conduire des équipes dans les PME - PMI • Consolider des compétences professionnelles à travers la mise en œuvre de projets articulés autour de la Logistique, du Transport, du Commerce International et de la Qualité de service.
Points forts de la formation (max 250 caractères)	<p>Réponse à la fois à l'offre (candidats potentiels) et à la demande (entreprises, voir lettres de soutien/ lettres d'intention pour l'accueil d'apprentis)</p> <p>Développement des unités d'entreposage un peu partout en France. Ces unités doivent être pilotées par des spécialistes que nous pouvons former.</p>
Tarif Horaire envisagé en Formation Professionnelle	
Organisation temporelle de la formation	<p>Les cours seront organisés de façon à respecter le calendrier d'alternance mis en pièce jointe : la première partie de l'année est consacrée essentiellement aux cours. Des périodes de prise de connaissance progressive de l'entreprise puis une période plus longue à partir de février où les alternants pourront réaliser des missions complètes en entreprise.</p>
Modalités d'accès à la formation	<p>Les candidats qui pourront prétendre à l'accès à la LP GOAL sont les titulaires de BTS ou de tout niveau bac +2 validé ainsi que les L2 en reconversion, les passerelles mais encore les salariés en formation continue.</p> <p>Les dossiers seront étudiés et les candidats seront entendus lors d'un entretien (environ 15 mn pendant lequel ils pourront exposer leur projet professionnel).</p>
Modalité pédagogiques ou méthodes mobilisées	<p>Les cours seront dispensés en cours magistraux (ceux qui pourront être mutualisés avec certains cours de BUT2 et 3 de MLT), en Travaux Dirigés et en Travaux Pratiques (pour les langues et l'informatique).</p> <p>Le Projet tutoré prend une large place (coef 5) et prendra sa source dans la réalité professionnelle au cours d'une immersion en entreprise. Il donnera lieu à un oral de 15 mn.</p>
Modalités d'évaluation	Contrôle continu
Débouchés professionnels/Métiers visés	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable logistique, responsable exploitation des transports ou entrepôt, Organisateur de transports, gestionnaire de stocks, responsable ligne de production...

Ces éléments permettront, à terme, d'alimenter la fiche UNIFORMSUP de la formation et de répondre à une partie des critères qualité de la formation professionnelle.

■ **Publics visés**

Précisez ici le profil des candidats à la licence professionnelle : DUT ; BTS ; étudiants ayant validé une L2.

Nous avons eu par le passé un étudiant qui avait validé 2 années de droit et souhaitait se réorienter.

Des étudiants qui avaient fait un BTS Gestion Transport Logistique Associés (GTLA) après un bac professionnel et souhaitaient continuer ensuite en bac +3.

Nombreux étudiants titulaires de BTS (MCO, Gestion PME PMI, Commerce international, Technico-commercial, NRC, MUC, Comptabilité Gestion, Hôtellerie, ...) ou de TSMEL ont souhaité se spécialiser en logistique.

Pré-maquette

A dupliquer par parcours le cas échéant.

Mention : <i>Licence Professionnelle Management des Processus Logistiques</i> Parcours (le cas échéant) : <i>Gestion des Organisations et Activités Logistiques</i>						
UE Indiquer l'Intitulé prévisionnel	Volume horaire	Volume horaire enseignants en heqTD	ECTS	Composante(s) responsable(s) des enseignements	Cours mutualisé(s) Le cas échéant	Effectifs prévisionnel s attendus
UE 1 Management des ressources humaines, langues et développement personnel (90h)						
Management et animation d'équipe, Gestion des conflits et du stress – Approche métier - Techniques recherche emploi	30	35	3	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3 en partie	28
Responsabilité Sociétale de l'entreprise	10	10	1	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3 en partie	28
Anglais professionnel	30	40	3	IUT GON Département MLT	/	28
Droit du travail	20	20	2	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
UE 2 Environnement logistique et méthodes logistiques (125h)						
Logistiques	60	60	6	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
Gestion des stocks et approvisionnement	30	20	3	IUT GON Département MLT		28
Gestion des flux à l'international	24	20	2.4	IUT GON Département MLT		28
Gestion de projet	10	10	1	IUT GON Département MLT		28

UE 3 Outils du commerce international et transport routier national et international (105h)						
Transport	60	60	6	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
Procédures et régimes douaniers	25	30	2.5	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
Organisateur et commissionnaire de transport	12	10	1.2	IUT GON Département MLT		28
UE4 Aspects juridiques (30h)						
Droit des transports	12	15	1.2	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
Droit des contrats	12	15	1.2	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
UE5 Outils d'analyse (35h)						
Base de l'analyse financière et du contrôle de gestion	20	20	2	IUT GON Département MLT		28
Qualité	15	10	1.5	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
UE6 Outils de gestion (40h)						
Traçabilité et emballages	15	10	1.5	IUT GON Département MLT		28
Gestion de production	25	25	2.5	IUT GON Département MLT		28
UE7 Outils informatiques (40h)						
Outils informatiques de la logistique	20	13.33	2	IUT GON Département MLT	BUT MLT 2 et 3	28
Pilotage des chaînes logistiques par système d'information	20	23.33	2	IUT GON Département MLT		

	Volume horaire total hors projet tuteuré	450	450		
	UE 8 Projet tuteuré (dont 70h encadrées)	150	/	5	
	UE 9 Stage		/	10	
	Total			60	

MISE EN RELATION DES UE AVEC LES BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FICHE RNCP29992

Mention : Management des Processus Logistiques

Parcours (le cas échéant) : Gestion et Organisation des Activités Logistiques

N° et intitulé du bloc (1)	Liste de compétences (1)	UE*
Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe 	UE 7
Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique 	UE2
Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	UE 1
Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité 	UE1
Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis du transport et de la logistique ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs 	UE 1
Gestion et coordination du processus logistique	<ul style="list-style-type: none"> Piloter la chaîne des opérations logistiques. Piloter les flux des matières et ou des marchandises. Maîtriser et optimiser les coûts liés aux processus logistiques. Maîtriser les méthodes de gestion des stocks et les coûts induits. 	UE 2 UE 3

Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter et analyser les données des flux d'information 	UE 5
Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des indicateurs de performance, en assurer le suivi et la diffusion. Assurer l'interface électronique entre les différents interlocuteurs internes ou externes. Conduite des projets de gestion de flux physique ou d'information 	UE 6
Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les normes de certification spécifique au domaine. Contribuer à la réflexion et à la mise en place de la RSE dans le but de respecter les principes du développement durable. 	UE 4
Activité de Veille	<ul style="list-style-type: none"> • Définir son profil et asseoir son choix professionnel. Construire un/des projet(s) professionnel(s). S'initier à la veille professionnelle sur un secteur d'activité, une entreprise, les innovations, les technologies. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences 	UE1
Management et animation d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Animer et contribuer à faire évoluer une équipe de travail dans le domaine logistique 	UE1

* indiquer les UE relatives à chaque compétence

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Etablissement : Université de Caen (IUT Grand Ouest Normandie)

Intitulé : Licence Professionnelle – GESTION ET ORGANISATION DES ACTIVITES LOGISTIQUES

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : DEG

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation : GESTION DES ORGANISATIONS ET ACTIVITES LOGISTIQUES (GOAL)

Objectifs de la formation : Cf. fiche RNCP29992

La formation a pour but de former les futurs responsables techniques d'entreprises, capables de gérer des processus logistiques nationaux ou d'import-export et de conduire des équipes dans des grands groupes ou dans des PME – PMI.

Organisation de la formation : La formation se déroulera exclusivement en alternance selon un calendrier défini au préalable (cf. calendrier 2025/2026 en annexe). Certains modules de la formation pourront être mutualisés avec des unités d'enseignements du BUT3 MLT.

La formation s'articule autour de blocs de compétences :

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Gestion et coordination du processus logistique
- Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils
- Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse
- Application de la réglementation du secteur en matière de qualité, hygiène, sécurité et environnement
- Activité de Veille
- Management et animation d'équipe

Modalités d'enseignement : Formation en présentiel ouverte à l'apprentissage et à la formation continue (reconversion et/ou évolution de salarié)

Volume horaire de la formation :	600h (450h de formation et 150h de projet)
Lieux de la formation :	IUT Grand Ouest Normandie, Pôle d'Alençon, Département MLT
Liens avec la recherche :	--
Liens avec le monde socio-économique :	Les entreprises de la filière du Transport et de la Logistique
Effectifs attendus :	28 étudiants

Pour les Licences professionnelles	BTS GTLA
Origine des publics :	TSMEL
	BTS MUC
	BTS NRC
	BTS compta-gestion
	BTS assistant gestion PME PMI
	BTS Hôtellerie
	BTS Salariés des entreprises du secteur d'activité
	Passerelles entrantes niveau bac +2 ou équivalent
	Salariés en reconversion

Présentation de l'équipe pédagogique	
Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Julie LAW – PRAG – Anglais • Sophie CANAT – PRCE 06 • Laurence Ghier – MCF – Section 26 • Gilles DANOS – PRCE 06 • <i>Stéphanie JOFFRE – PRCE 06</i>
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	La LP GOAL était encore en activité en 2022 2023, était assurée à 33 % par des professionnels du secteur. Ceux-ci sont prêts à revenir assurer les enseignements de leur spécialité.
Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	<ul style="list-style-type: none"> • La mutualisation possible de cours entre la LP GOAL et le BUT MLT permet l'intervention des enseignants de MLT ou l'accueil des LP dans les cours de BUT 3^{ème} année. • Secrétariat du département MLT pour la partie relation avec l'université (dossier, inscription, etc.) • Responsabilité de la Licence par Mme Law

Partenariats	
Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	--

Internationalisation des formations	-	Possibilité de DUETI post licence professionnelle
Conventionnement avec une institution privée française	--	

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT (**date et signature**) :

SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L 1	Me 1	S 1 Toussaint	L 1	J 1 Jour de l'an	D 1	D 1	Me 1	V 1 Fête du travail	L 1	Me 1	S 1
Ma 2	J 2	D 2	Ma 2	V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	Ma 2	J 2	D 2
Me 3	V 3	L 3	Me 3	S 3	Ma 3	Ma 3	V 3	D 3	Me 3	V 3	L 3
J 4	S 4	Ma 4	J 4	D 4	Me 4	Me 4	S 4	L 4	J 4	S 4	Ma 4
V 5	D 5	Me 5	V 5	L 5	J 5	J 5	D 5	Ma 5	V 5	D 5	Me 5
S 6	L 6	J 6	S 6	Ma 6	V 6	V 6	L 6 L. de Pâques	Me 6	S 6	L 6	J 6
D 7	Ma 7	V 7	D 7	Me 7	S 7	S 7	Ma 7	J 7	D 7	Ma 7	V 7
L 8	Me 8	S 8	L 8	J 8	D 8	D 8	Me 8	V 8 Victoire 1945	L 8	Me 8	S 8
Ma 9	J 9	D 9	Ma 9	V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	Ma 9	J 9	D 9
Me 10	V 10	L 10	Me 10	S 10	Ma 10	Ma 10	V 10	D 10	Me 10	V 10	L 10
J 11	S 11	Ma 11 Armistice 1918	J 11	D 11	Me 11	Me 11	S 11	L 11	J 11	S 11	Ma 11
V 12	D 12	Me 12	V 12	L 12	J 12	J 12	D 12	Ma 12	V 12	D 12	Me 12
S 13	L 13	J 13	S 13	Ma 13	V 13	V 13	L 13	Me 13	S 13	L 13	J 13
D 14	Ma 14	V 14	D 14	Me 14	S 14	S 14	Ma 14	J 14 Ascension	D 14	Ma 14 Fête nationale	V 14
L 15 RENTREE IUT	Me 15	S 15	L 15	J 15	D 15	D 15	Me 15	V 15	L 15	Me 15	S 15 Assomption
Ma 16	J 16	D 16	Ma 16	V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	Ma 16	J 16	D 16
Me 17	V 17	L 17	Me 17	S 17	Ma 17	Ma 17	V 17	D 17	Me 17	V 17	L 17
J 18	S 18	Ma 18	J 18	D 18	Me 18	Me 18	S 18	L 18	J 18	S 18	Ma 18
V 19	D 19	Me 19	V 19	L 19	J 19	J 19	D 19	Ma 19	V 19	D 19	Me 19
S 20	L 20	J 20	S 20	Ma 20	V 20	V 20	L 20	Me 20	S 20	L 20	J 20
D 21	Ma 21	V 21	D 21	Me 21	S 21	S 21	Ma 21	J 21	D 21	Ma 21	V 21
L 22	Me 22	S 22	L 22	J 22	D 22	D 22	Me 22	V 22	L 22 SOUTENANCE	Me 22	S 22
Ma 23	J 23	D 23	Ma 23	V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	Ma 23	J 23	D 23
Me 24	V 24	L 24	Me 24	S 24	Ma 24	Ma 24	V 24	D 24	Me 24	V 24	L 24
J 25	S 25	Ma 25	J 25 Noël	D 25	Me 25	Me 25	S 25	L 25 Pentecôte	J 25	S 25	Ma 25
V 26	D 26	Me 26	V 26	L 26	J 26	J 26	D 26	Ma 26	V 26	D 26	Me 26
S 27	L 27	J 27	S 27	Ma 27	V 27	V 27	L 27	Me 27	S 27	L 27	J 27
D 28	Ma 28	V 28	D 28	Me 28	S 28	S 28	Ma 28	J 28	D 28	Ma 28	V 28
L 29	Me 29	S 29	L 29	J 29		D 29	Me 29	V 29	L 29	Me 29	S 29
Ma 30	J 30	D 30	Ma 30	V 30		L 30	J 30	S 30	Ma 30	J 30	D 30
	V 31		Me 31	S 31		Ma 31		D 31		V 31	L 31

Interruption cours IUT

Présence à l'IUT d'Alençon : 525 h

Fériés : 25/12, 01/01, 01/05, 14/07, 15/08
Autres jours : selon convention collective

Présence en entreprise : 35,4 semaines environ x 35 h = 1240 h

La durée totale en entreprise du début à la fin du contrat de travail intègre le stage obligatoire de 14 semaines.

Fin de formation :
lundi 22 juin 2026

Délibération 2024-084.

Demande d'ouverture et de fermeture de parcours du BUT Technique de Commercialisation pour le site de Cherbourg à la rentrée 2025 (IUT GON).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1:

Le conseil d'administration approuve la demande d'ouverture et de fermeture de parcours du BUT Technique de Commercialisation pour le site de Cherbourg à la rentrée 2025 (IUT GON).

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

28 OCT. 2024

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

28 OCT. 2024

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-6 :Demande d'ouverture et de fermeture de parcours du BUT Technique de Commercialisation pour le site de Cherbourg à la rentrée 2025 (IUT GON).

MOTIFS AVANCES PAR LE DEPARTEMENT TC DE CHERBOURG POUR DEMANDER EN 2025/2026 LA FERMETURE DU PARCOURS Marketing et Management du Point de Vente, du BUT TC

- Parcours présentant peu d'intérêt pour les étudiants (faibles effectifs)
- Projets professionnels des étudiants pas toujours cohérents avec les débouchés du parcours
- Difficultés à trouver des intervenants extérieurs
- Plus faible ratio heures de ressources utilisées/heures de ressources disponibles

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE D'OUVERTURE EN 2025/2026, POUR LE DEPARTEMENT TC CHERBOURG, DU PARCOURS BUSINESS DEVELOPPEMENT MANAGEMENT DE LA RELATION CLIENT, du BUT TC

- Permet de mieux répondre aux besoins et attentes des étudiants
- Peut endosser tous les contrats d'alternance
- Plus de possibilités de stages et d'alternance
- Dans le cadre de l'adaptation locale, ce parcours permettra également de former les étudiants à des spécificités sectorielles : banque/assurances, immobilier, automobile, distribution, marchés industriels, informatique, etc.
- Apporte de la flexibilité à l'offre de formation (couvre tous les secteurs du commerce : automobile, banque/assurances, immobilier, distribution, etc.)



Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

RENTREES UNIVERSITAIRES 2024 ET SUIVANTES
DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS
DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE

**(à renvoyer pour le 30 septembre de l'année précédant celle visée par la déclaration aux référents
accréditation du département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP)**

Établissement : UNIVERSITÉ de CAEN NORMANDIE

IUT de rattachement : IUT GRAND OUEST NORMANDIE

Code UAI de l'IUT : 0142431S

Adresse : Esplanade de la Paix – CS 14032 – 14032 CAEN cedex 5

Ouverture d'un parcours

Fermeture d'un
parcours

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (*intitulé de la formation*) : **Techniques de
Commercialisation - Pôle de Cherbourg -Site de Cherbourg-en-Cotentin**

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT : **6042**
(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP BUT : **2021/2022**

Parcours existant(s) :

- **Parcours 1 Marketing digital, e-business et entrepreneuriat**
- **Parcours 2 Business international : achat et vente**
- **Parcours 3 Marketing et management du point de vente**

Demande d'ouverture du parcours (*intitulé du parcours*) :

- **Parcours 4 Business développement et management de la relation client**

Demande de fermeture du parcours (*intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup*) :

- **Parcours 3 Marketing et management du point de vente**

Adresse du site d'implantation du parcours (*si différent du site de la spécialité*) :

60 rue Max-Pol Fouchet – CS 20082 – 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Nombre de groupes : **2 groupes TD (1 en BUT2, 1 en BUT3) dans le parcours 3**

Formation initiale ou en alternance : **INITIALE ET ALTERNANCE**

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT GRAND OUEST NORMANDIE

- **CONSEIL DE L'IUT (avis et date)** : avis favorable, conseil d'Institut en date du 11/09/2024

2 – UNIVERSITE DE ...

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)

Délibération 2024-085.

Modification des critères et modalités de sélection dans les métiers de la santé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1:

Le conseil d'administration approuve la modification des critères et les modalités de sélection dans les métiers de la santé.

Annexe : critères et modalités de sélection dans les métiers de la santé.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI


28 OCT 2024

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

28 OCT. 2024

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-13 : Demande de modification des critères et modalités de sélection dans les métiers de la santé.

Critères et modalités de sélection dans les métiers de la santé

Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie, Kinésithérapie

Public concerné

Etudiants des LAS, L2, L3 suivantes :

- Licence Sciences de la Vie,
- Licence Sciences pour la Santé,
- Licence Chimie,
- Licence Physique,
- Licence Informatique,
- Licence Mathématiques,
- Licence Psychologie,
- Licence STAPS,
- Licence Economie,
- Licences Droit (Caen et Alençon),

Modalités de sélection

La candidature

Un dossier de candidature doit être déposé au mois de mars de l'année de la candidature sur la plateforme Parcours accès Santé.

Recevabilité réglementaire de la candidature

La recevabilité de la candidature aux filières Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie et Kinésithérapie **est soumise aux prérequis suivants** :

- 1- Le dossier de candidature déposé au plus tard le 15 mars
- 2- La validation de l'année d'étude en première session
- 3- Pour les LAS 1, L2, L3, Master 1, Master 2 : avoir obtenu la moyenne d'au moins 10/20 à l'UE mineure santé (**moyenne entre la note de la mineure santé du semestre 1 et la note de la mineure santé du semestre 2**)

Notification de la recevabilité de la candidature

A l'issue de la communication par les jurys des composantes de rattachement des résultats des examens de la première session à l'UFR Santé, celle-ci notifiera à chaque candidat l'acceptation de sa candidature ou le rejet de sa candidature.

La candidature sera rejetée si les candidats ne remplissent pas les critères de recevabilité à savoir la validation de l'année dès la première session **et** une moyenne au moins égale à 10/20 à la mineure santé (moyenne entre le semestre 1 de la mineure santé et le semestre 2).

Dans ce cas, le dépôt de candidature n'est pas accepté, il est notifié au candidat et aucune chance n'est décomptée.

La candidature sera acceptée si les candidats remplissent les critères de recevabilité à savoir la validation de l'année dès la première session **et** une moyenne au moins égale à 10/20 à la mineure santé (moyenne entre le semestre 1 de la mineure santé et le semestre 2). Dans ce cas, le dépôt de candidature est accepté et notifié au candidat.

Le candidat devra confirmer ou infirmer sa candidature et les filières auxquelles il postule. La confirmation du candidat équivaut à la poursuite du processus de sélection et au décompte d'une chance pour l'accès aux études de santé.

Si le candidat ne souhaite pas poursuivre le processus de sélection, sa candidature est retirée et aucune chance n'est décomptée.

Cette notification (acceptation ou rejet de la candidature) est ferme et définitive et ne pourra donner lieu à une éventuelle révision suite à une réclamation et/ou demande de réexamen une fois le processus de sélection débuté.

Processus et critères de sélection

Premier groupe d'épreuves : Résultat de l'année d'étude et mineure santé

Les candidats sont classés par ordre de mérite, par filière demandée (**maximum 3 pour MMOP hors Kinésithérapie qui peut être choisie en plus**) et par année de licence et de master (LAS1, L2/L3/masters) selon un algorithme de classement défini par le jury d'admission prenant en compte le rang de classement dans la licence et la note de la mineure santé.

Les candidats de master 1 ou 2 ayant présenté une seule candidature en licence seront classés selon leurs résultats de L3.

Le nombre de passages de l'examen de la mineure santé nécessaire à l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sera pris en compte dans l'algorithme.

Pour chaque année de licence (LAS1, L2, L3) et de master, au maximum 50 % des places attribuées aux filières MMOP sont proposées après le premier groupe d'épreuves constitué de l'ensemble des épreuves de l'année de licence concernée.

Les places restantes de chacune des filières MMOP restantes et additionnées des places non prises après le premier groupe d'épreuves sont proposées après le deuxième groupe d'épreuves constitué de 4 oraux.

Cas particulier de la masso-kinesithérapie

Pour la filière de masso-kinesithérapie, la totalité des places est attribuée après le premier groupe d'épreuve. Cependant, les étudiants admis souhaitant passer les épreuves du second groupe pour l'entrée dans les filières médecine, maïeutique, pharmacie et odontologie se verront proposer à nouveau une place dans la filière de masseur-kinésithérapeute à l'issue de ce second groupe d'épreuve.

Deuxième groupe d'épreuves

Les 4 épreuves orales sont :

Analyse d'image (70 points)

Modalités

Remise d'un texte

Temps de préparation : 20 minutes

Exposé de **10 minutes** maximum

Compétences évaluées

Capacité à observer

Capacité à hiérarchiser les informations

Capacité à interpréter

Capacité à relier une perception à une signification

Communication spontanée (50 points)

Modalités

Entretien avec un comédien d'une durée de **10 minutes**

Situation présentée en 1 phrase avant l'oral

Présentation de la situation par le comédien en quelques phrases

Compétences évaluées

Ecoute, compréhension d'un problème

Capacité à rechercher des informations complémentaires

Capacité à proposer des solutions

Capacité à interagir

Analyse de texte (100 points)

Modalités

Remise d'un texte

Temps de préparation : 20 minutes

Exposé de **10 minutes maximum**

Compétences évaluées

Recueillir des informations, analyser, hiérarchiser

Structurer un raisonnement et maîtriser les relations de causalité

Construction d'un argumentaire : précision et concision

Contextualiser et présenter des perspectives

Analyse d'une situation complexe (80 points)

Modalités

- Remise d'un texte court
- Temps de préparation : 20 minutes
- Exposé de **10 minutes** maximum

Compétences évaluées

- Compréhension générale de la complexité d'une situation
- Identification des questionnements évidents, suggérés ou cachés
- Exercer son esprit critique, identifier un problème
- Capacité à proposer des solutions, à argumenter

Après l'oral, les étudiants sont classés par ordre de mérite et par filière selon un barème de 1 000 points répartis ainsi :

Oral : 300 points

Classement dans le parcours antérieur : 350 points

Note à l'UE mineure santé (moyenne du S1 et du S2) : 350 points

A l'issue du second groupe d'épreuves, le jury établit, par ordre de mérite pour chaque groupe de parcours de formation antérieur, dans la limite des capacités d'accueil fixées par l'université, la liste des candidats admis pour chaque formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique. Une liste complémentaire est établie pour chacune des filières.

Les candidats sont réunis après la publication des résultats, afin d'énoncer leur acceptation d'admission dans une des filières.

Ce choix est définitif.

Dispositions transitoires

A compter de la rentrée 2023, les étudiants ayant obtenu la note de 10/20 de moyenne entre le semestre 1 et le semestre 2 avec la mineure odontologie obtenue en 2021, 2022 ou 2023, et **souhaitant** se présenter à une des filières MMPK, **devront se présenter** à la mineure MMOPK **du semestre 2**. La moyenne entre la note du semestre 1 déjà obtenue et cette note complémentaire du semestre 2 sera prise en compte pour les filières Médecine, Maïeutique, Pharmacie, et Kinésithérapie.

A compter de la rentrée 2023, les étudiants ayant obtenu la note de 10/20 de moyenne entre le semestre 1 et le semestre 2 **avec la mineure odontologie** pourront se présenter **en odontologie** sans avoir à repasser la mineure du semestre 2 de MMOPK.

Délibération 2024-086.

Modifications de l'organisation d'enseignements applicables à la rentrée 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,

DÉLIBÈRE

Article 1:

Le conseil d'administration approuve les modifications de l'organisation d'enseignements applicables à la rentrée 2024.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

28 OCT. 2024

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

28 OCT. 2024

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-7 : Demandes de modifications de l'organisation des enseignements applicables à la rentrée 2024.

Point-8 : Demandes de modifications et nouvelles modalités de contrôles des connaissances et des compétences applicables à la rentrée 2024.

MODIFICATIONS DE MCC 2024-2025 - CFVU du 24/09/2024

Au 11/07/2024

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	VOTE CONSEIL	VOTE CFVU	Justification(s)
L1 STAPS SIMPLE ET LAS					
L1-UE9-Anglais	1° session 100% CC, 20' en ligne QCM 2° session 100% CT, 1h	1° session 100% CT, écrit de 40 minutes 2° session 100% CT, écrit de 40 minutes	04/07/2024	A VOTER SUITE CONSEIL	Le QCM en ligne laissait apparaître une fraude massive
LICENCE EM					
L2-UE16 Éducation des corps Institutions politiques et éducatives Méthodologie de l'UE	Évaluation commune aux 3 EC 1° session 100% CT, écrit de 2h 2° session 100% CT, écrit de 2h	Évaluation commune aux 3 EC 1° session 100% CT, écrit de 3h 2° session 100% CT, écrit de 3h	04/07/2024	A VOTER SUITE CONSEIL	L'écrit de 2H ne permet pas une évaluation correcte des 3 EC
L3-UE21	3 évaluations pour 3 EC sur les deux sessions Épistémologie des Ss : 1° session, 100% CT, écrit de 3h 2° session, 100% CT, écrit de 3h Histoire de l'EP : 1° session, 100% CT, écrit de 3h 2° session, 100% CT, écrit de 2h Méthodologie de l'écrit 1 : 1° session, 100% CT, oral de 10' 2° session, 100% CT, écrit de 2h	3 évaluations distinctes en 1° session, puis 2 en 2° session Épistémologie des Ss : 1° session, 100% CT, écrit de 3h 2° session, 100% CT, écrit de 3h Histoire de l'EP : 1° session, 100% CT, écrit de 4h Méthodologie de l'écrit 1 : 1° session, 100% CT, oral de 10' 2° session commune Histoire de l'EP + Méthodologie de l'écrit 1 100% CT, écrit de 4h	04/07/2024	A VOTER SUITE CONSEIL	Simplification des épreuves de session 2
L3-UE26 Épistémologie des savoirs scolaires Histoire de l'EP Méthodologie de l'écrit 1	1 évaluation commune pour 3 EC 1° session 100% CT, écrit de 3h 2° session, 100% CT, écrit de 3h	Idem mais une durée différente 1° session 100% CT, écrit de 4h 2° session, 100% CT, écrit de 4h	04/07/2024	A VOTER SUITE CONSEIL	L'écrit de 3H ne permet pas une évaluation correcte des 3 EC
LICENCE ES					
L3 ES; S2; UE 29; EC 29.2 Méthodologie audiovisuelle et TICE	Session 1 : Dossier 40% CC + Dossier + oral (2x10') 60% CT	Session 1 : Dossier + oral 100% CC	18/03/2024	Voté mais avec le mauvais intitulé	

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances 2024-2025
 validées par le Conseil d'UFR du 25 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR SEGGAT

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Oganisation actuelle	Modifications souhaitées	Argumentation
(GEOL1201) Licence 1 Géographie et Aménagement	Une présentation orale basé sur plusieurs articles	une présentation orale (début mars) <u>et un examen écrit lors du dernier cours</u>	En plus de la présentation orale donnée par le précédent professeur d'anglais, je souhaite ajouter un examen final (écrit). J'ai été informé que les étudiants ont des difficultés en grammaire, manquent de vocabulaire et qu'ils ne connaissent pas les sujets de base en L1 l'année dernière. L'examen final comprendra 8 questions de grammaire, 3 définitions et deux questions à répondre sous forme d'essai. Concernant les essais, les étudiants doivent rédiger deux courts paragraphes (100 mots chacun).
Licence économie-gestion-LAS : L1/S2/UE24/Compétences rédactionnelles, expression et communication	14H CM , 1 CT (ecrit)	Transformation du CM de 14h en un CM de 6h plus 8h TDs (deux groupes suffisent) + 2 CC à la place du CT	La configuration CM n'est pas adaptée pour ce cours. Deux tds vont permettre un travail en petit groupe plus facile. Deux tds limitent l'augmentation du nombre d'heures qui vont passer de 21 HETD à 27 HETD.
Licence 3 économie - EC Informatique appliquée II (EC6INF)	2cc écrit et oral, et un CT oral	3cc écrit et oral, coefficient 2	Pour des raisons pédagogiques, souhait de passer ce cours en contrôle continu. Ce cours a déjà de nombreuses évaluations continues et l'examen final n'est plus pertinent et son organisation devient inadaptes aux modalités d'une session d'examen.
Licence 3 gestion parcours EDA - EC analyse de données YGS6ADD	2 cc écrit, et 1 CT écrit	3 cc écrit, coefficient 1	Pour des raisons pédagogiques, souhait de passer ce cours en contrôle continu. Ce cours a déjà de nombreuses évaluations continues et l'examen final n'est plus pertinent et son organisation devient inadaptes aux modalités d'une session d'examen.
MASTER 2 MADURA S2. URBM2PEP	EC Préparation aux entretiens professionnels. Modification des MCC : 1 exercice oral en CT	EC préparation aux entretiens professionnels et exercice-bilan. 2 exercices Oraux : 1 en CC (10%) et un en CT (90%)	Prise en compte d'un exercice co-organisé avec le CAUE sur le logiciel URBAX et qui permet de remobiliser les acquis de l'année
MA2E/M1/S1/UE2/ECO1LE/Econometrics 1	CC : Pratique/Assiduité	CC : Ecrit	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués en CC avec un rapport écrit.
MA2E/M1/S1/UE2/ECO1NLE/Time series and forecasting	CT : rapport et soutenance	CT : Ecrit et oral	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués avec un rapport écrit et un oral.
MA2E/M1/S1/UE3/ECO1EAP/Economics as a profession	CC : Pratique/Assiduité	CC : Ecrits	Les étudiants seront évalués avec 3 rapports écrits pour couvrir les différentes compétences visées par ce cours. La note de l'assiduité ne permet pas de tester leur compréhension et acquisition des compétences visées. Le terme pratique n'est pas adapté ici.
MA2E/M1/S2/UE4/ECO1PIM/Project in modelling	CT session 1 : mémoire / pas de CT session 2	CT session 1 : écrit et oral / CT session 2 : écrit et oral	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Ajout d'un oral qui permet de tester la maîtrise de l'étudiant. Nous ajoutons une session 2 pour que les étudiants aient une chance d'améliorer aussi ce module en seconde session. – Précision : rapport écrit (mémoire) 80 % et oral (soutenance) : 20 %
MA2E/M1/S2/UE5/ECO1TIM/Econometrics 3	CC : Pratique/Assiduité	CC : Ecrit 2h	L'évaluation par écrit de 2h en CC est plus adaptée pour vérifier l'acquisition des compétences fondamentales.
MA2E/M1/S2/UE5/ECO1ECO/Project in econometrics	CT session 1 : mémoire / pas de CT session 2	CT session 1 : écrit et oral / CT session 2 : écrit et oral	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Ajout d'un oral qui permet de tester la maîtrise de l'étudiant. Nous ajoutons une session 2 pour que les étudiants aient une chance d'améliorer aussi ce module en seconde session. – Précision : rapport écrit (mémoire) 80 % et oral (soutenance) : 20 %
MA2E/M1/S2/UE6/ECO1INF/Inequality, poverty and social welfare	CT session 1 : Rapport / CT session 2 : Rapport	CT session 1 : Ecrit + CT session 2 : Ecrit	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués avec un rapport écrit.
MA2E/M2/S3/UE THEMATIC/ECO2EDV/Advanced international economics	CT session 1 : Rapport / CT session 2 : Rapport	CT session 1 : Ecrit / CT session 2 : Ecrit	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués avec un rapport écrit.
MA2E/M2/S3/UE THEMATIC/ECO2POL/Political economics	CT session 1 : Rapport / CT session 2 : Rapport	CT session 1 : Ecrit / CT session 2 : Ecrit	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués avec un rapport écrit.

MA2E/M2/S3/UE THEMATIC/ECO2TAM/Topics in applied microeconomics	pas de CC	CC : Pratique/Assiduité	Ajout d'un contrôle continu pour valoriser le travail en continu sur le semestre. Les étudiants auront des points pour leur participation et réalisation des exercices au cours du semestre.
MA2E/M2/S3/UE THEMATIC/ECO2RES/Topics in	CT session 1 : Rapport / CT session 2 : Rapport	CT session 1 : Ecrit / CT session 2 : Ecrit	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués avec un rapport écrit.
MA2E/M2/S3/UE THEMATIC/ECO2TOP/Topics in labor economics	pas de CC	CC : Pratique/Assiduité	Ajout d'un contrôle continu pour valoriser le travail en continu sur le semestre. Les étudiants auront des points pour leur participation et réalisation des exercices au cours du semestre.
MA2E/M2/S3/UE	CT session 1 : Rapport / CT session 2 : Rapport	CT session 1 : Ecrit / CT session 2 : Ecrit	Modification pour se conformer à la terminologie standard. Les étudiants seront évalués avec
MA2E/M2/S4/UE THEMATIC/ECO2TRE/Research Master Thesis	CT session 1 : rapport et soutenance / pas de CT session 2	CT session 1 : Ecrit et oral / CT session 2 : Ecrit et oral	Modification de la CT session 2 avec l'ajout d'une session 2 en cohérence avec les MCC de Rouen + Modification de la CT session 1 pour se conformer à la terminologie standard. – Précision : rapport écrit (mémoire) 60 % et oral (soutenance) : 40 %
MA2E/M2/S4/UE THEMATIC/ECO2R/Research Internship	CT session 1 : rapport et soutenance / pas de CT session 2	CT session 1 : oral / CT session 2 : oral	Modification de la CT session 2 avec l'ajout d'une session 2 en cohérence avec les MCC de Rouen + Modification de la CT session 1 pour se conformer à la terminologie standard et être en cohérence avec les MCC de Rouen
MA2E/M2 Onglet Précisions dans le fichier de maquette	Compensation intégrale entre les UE et les semestres	Au semestre 2 du M2, avoir un minimum de 10 au stage de recherche et un minimum de 10 au mémoire de recherche pour obtenir l'année	Intérêt pédagogique
MA2E/M1 Onglet Précisions dans le fichier de maquette	L'absence non justifiée à une épreuve de CT est éliminatoire	L'absence non justifiée à une épreuve de CT vaut 0, mais n'est pas éliminatoire	Intérêt pédagogique
MA2E/M2 Onglet Précisions dans le fichier de maquette	L'absence non justifiée à une épreuve de CT est éliminatoire	L'absence non justifiée à une épreuve de CT vaut 0, mais n'est pas éliminatoire	Intérêt pédagogique
Master Esedd (Études Socio-Économiques et Développement Durable) / 2ème année / Semestre 1 / UE4 Professionnalisation : Études économiques (ECO2UE34)	Oral 30mn 100%CT	Dossier(50%) Oral (50%) 100%CC	Pour être plus en cohérence avec les objectifs pédagogiques et les compétences visées

**Modifications de l'organisation des enseignements 2024-2025
validées par le Conseil d'UFR du 25 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR SEGGAT

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Oganisation actuelle	Modifications souhaitées	Argumentation
Licence économie-gestion-LAS : L1/S2/UE24/Compétences rédactionnelles, expression et communication	14H CM , 1 CT (ecrit)	Transformation du CM de 14h en un CM de 6h plus 8h TDs (deux groupes suffisent) + 2 CC à la place du CT	La configuration CM n'est pas adaptée pour ce cours. Deux tds vont permettre un travail en petit groupe plus facile. Deux tds limitent l'augmentation du nombre d'heures qui vont passer de 21 HETD à 27 HETD.
M1 ESEDD / UE7 Professionnalisation : communication orale et écrite	12h CM +12H TD	20h CM	
MASTER 1 MADURA S1. URBM1S1/YURBM1DSU	E.C. Dynamiques et stratégies urbaines 36hCM (54 heqTD)	EC Dynamiques et stratégies urbaines 24hCM et 18hTD (54heqTD)	Cette EC fondamentale, essentielle pour l'acculturation des non géographes, a besoin d'un volet d'heures TD pour des exercices d'applications., sorties de terrain et mises en situation.
MASTER 1 MADURA S2. URBM1S2/URBM1MU	EC Morphologie urbaine 24hCM (36heqTD)	EC Morphologie urbaine 24hCM et 18hTD (54heqTD)	Cette EC fondamentale, essentielle pour l'acculturation des non géographes, a besoin d'un volet d'heures TD complémentaires pour des exercices d'applications., sorties de terrain et mises en situation.
MA2E/M1/S2/UE6/ECO1INF/Inequality, poverty and social welfare	Intitulé : Inequality, poverty and social welfare	Intitulé : Social Choice	Demande de changement d'intitulé pour que cela corresponde plus justement au contenu du cours et avoir un intitulé plus général
MA2E/M1/S2/UE6/ECO1PUB/information Economics	Intitulé : information Economics	Intitulé : Economics of information	Demande de changement d'intitulé pour corriger l'erreur d'anglais dans l'intitulé
MA2E/M1/S2/UE6/ECO1TRA/Trade policies	Intitulé : Trade policies	Intitulé : Growth and fluctuations	Changement d'intitulé pour refléter le changement du contenu du cours - il manquait un cours sur la croissance dans la maquette, il a été mis à la place du cours de Trade qui paraissait moins fondamental.

MA2E/M2 Onglet Précisions dans le fichier de maquette	Compensation intégrale entre les UE et les semestres	Au semestre 2 du M2, avoir un minimum de 10 au stage de recherche et un minimum de 10 au mémoire de recherche pour obtenir l'année	Pour être en cohérence avec l'université de Rouen, la non compensation du s1 par le s2 permet de s'assurer que les étudiants valident les fondamentaux
MA2E/M1 Onglet Précisions dans le fichier de maquette	L'absence non justifiée à une épreuve de CT est éliminatoire	L'absence non justifiée à une épreuve de CT vaut 0, mais n'est pas éliminatoire	Intérêt pédagogique
MA2E/M2 Onglet Précisions dans le fichier de maquette	L'absence non justifiée à une épreuve de CT est éliminatoire	L'absence non justifiée à une épreuve de CT vaut 0, mais n'est pas éliminatoire	Intérêt pédagogique
MA2E/M2	Néant	ajout d'une enveloppe de 30 heures pour les mémoires, et de 30 heures pour les stages	oubli de ces heures dans le maquettage

Composante 13 IFR des Sciences
 Type de diplôme Diplôme Universitaire de niveau > Bac+5
 Mention de diplôme DUVIASA 0
 Version d'étape DUVIAS_411 Diplôme Universitaire en Intelligence Artificielle pour les Sciences : Apprentissage Profond et Applications Pratiques

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENC E UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision)	SESSION 1					SESSION 2				Remarques éventuelles		
										Évaluation continue intégrale	Contrôle continu			Contrôle terminal		Contrôle terminal					
DUVIAANN	UE1FAMP			Fondements de l'Apprentissage Machine et Profond	1		Rapport	1													1
DUVIAANN	UE2IADS			IA appliquée aux disciplines scientifiques IADS	1		Rapport	1													1
DUVIAANN	UE3PTIAS			Projet Tutoré en IA Appliquée aux Sciences	1		Rapport, Code Informatique	Validation													

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI***

Evaluation continue intégrale

- Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves:
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- | | | | |
|------------|--------------------------|---|---|
| (1) | $(N1+N2)/2$ | } | Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | $(N1+N2+N3)/3$ | | |
| (2) | $(N1+N2+N3)/3$ | } | Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | N3 | | |
| (3) | N1;N2;N3 | | Meilleures des 2 notes / 3 |
| (4) | Autre formule à préciser | | Soumis à validation de la CFVU |

règles de compensation : pas de compensation
--

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

DFGSMa 2 Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques

SEMESTRE 3

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires	
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen		Part CT
Socle fondamental	UE 1	Sémiologie	Pr Marcelli et Mme Potier - Yonnet	SM2SEM	Sémiologie médicale - Grands symptômes - Sémiologie pédiatrique	24		7		31,0	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	Une note moyenne ≥ à 10/20 est requise pour la validation du Socle fondamental au S3 (UE1 à UE4). Cependant, note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de l'UE1 et de l'UE2. Une note ≥ à 8/20 est requise pour la validation de l'UE3 et de l'UE4 sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S3 (UE1 à UE4) soit ≥ à 10/20. Pour tous les autres domaines de compétence, une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.	
	UE 2	Processus infectieux	Dr Dina et Mme Potier - Yonnet	SM2INF	Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Epidémiologie - Pharmacologie	35,5		4,5		40,0	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
	UE 3	Système cardio-vasculaire	Mme Potier - Yonnet	SM2CV	Cœur - Appareil respiratoire - Réanimation - Pharmacologie	23		2,5		25,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
	UE 4	Système néphro-urinaire	Mme Potier - Yonnet	SM2SNU	Anatomie et physiologie du rein - Pathologie du rein - Sémiologie - Pharmacologie	8		6,5		14,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine prénatal	UE 10	Accompagnement du projet de naissance	Mme Potier - Yonnet	SM2APN	Anthropologie - Psychologie	18				18,0	2			Ecrit	1	Ecrit	Il n'y a pas de compensation possible entre les UE (hormis dans le Socle fondamental), entre les domaines de compétences ou entre les deux semestres de SMa2.	
	UE 12	Accompagnement de la parentalité	Mme Potier - Yonnet	SM2AP	Anthropologie - Sociologie - Psychologie	12				12,0	4			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2ME	Suivi de l'enfant	12				12,0	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	Pour l'UE 21 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note ≥ à 10/20 à chaque épreuve sont requises pour la validation de l'UE. Pour l'UE 21, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).	
Domaine générique	UE18	Communication	Mme Potier - Yonnet et Mme Bellais	SM2COM	Anglais - PIX		15	20		35,0	2	Anglais : Ecrits et participation	1			Ecrit		
	UE19	Société-Humanité-Ethique-Législation	Mme Potier - Yonnet	SM2SHE	Société - Droit et législation	7		4		11,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE20	Parcours personnalisé	Mme Bourai - Bennia	SM2PPS3	UELC ou Engagement étudiant						2	UELC : En fonction de l'UELC Engagement étudiant : Validation du dossier de candidature						
Clinique	UE 21	Clinique - Socle fondamental	Mme Bourai - Bennia	SM2CLIN1	Stage de soins généraux (4 semaines)				120	120,0	4	ECOS + Validation des stages	1	Epreuve clinique	1	ECOS ou Epreuve clinique ou stage		
TOTAL						139,5	15	44,5	120	319,0	30							

SEMESTRE 4

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires	
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen		Part CT
Socle fondamental	UE 5	Hormonologie - Reproduction	Pr Levallet et Mme Potier - Yonnet	SM2HOR	Hormonologie générale - Appareils reproducteurs - Pharmacologie	34,5		0		34,5	2			Ecrit	1	Ecrit	Une note moyenne ≥ à 10/20 est requise pour la validation du Socle fondamental au S4 (UE5 à UE7). Une note ≥ à 8/20 est requise pour la validation de l'UE5, l'UE6 et l'UE7 sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S4 (UE5 à UE7) soit ≥ à 10/20. Pour tous les autres domaines de compétence, une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.	
	UE 6	Système sanguin et lymphatique	Dr Toutirais, Pr Le Mauuff et Mme Potier-Yonnet	SM2SSL	Hématologie - Immunologie - Hémostase	33		2		35,0	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
	UE 7	Systèmes Digestif, Locomoteur, Neurosensoriel, Dermatologique	Mme Potier - Yonnet	SM2SYS	Système digestif - Système nerveux - Optalmologie - dermatologie - Appareil locomoteur	30,5		0		30,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine prénatal	UE 9	Suivi des grossesses à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2SGB	Anatomie - Complexe foeto-placentaire - Obstétrique	24		1,5		25,5	3			Ecrit	1	Ecrit	Il n'y a pas de compensation possible entre les UE (hormis dans le Socle fondamental), entre les domaines de compétences ou entre les deux semestres de SMa2.	
Domaine pernatal	UE 11	Naissances eutociques	Mme Potier - Yonnet	SM2NE	La parturiente - Le nouveau-né	10,5		9,5		20,0	2			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 12	Accompagnement de la parentalité	Mme Potier - Yonnet	SM2AP	Allaitement et nutrition du nouveau-né et de l'enfant	9		3,5		12,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2SME	Suivi de la mère - Suivi de l'enfant	13		4		17,0	1			Ecrit	1	Ecrit	Pour l'UE 21 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants, une note ≥ à 10/20 à chaque épreuve et l'obtention de l'attestation FGUS sont requises pour la validation de l'UE. Pour l'UE 21, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).	
Domaine gynécologie	UE 15	Santé sexuelle et reproductive	Mme Potier - Yonnet	SM2SSR	Anthropologie	10				10,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine Recherche	UE16	Recherche	Mme Potier - Yonnet	SM2REC	Recherche documentaire - Epidémiologie	4		8		12,0	1			Exposé oral	1	Oral		
Domaine générique	UE 17	Santé publique	Mme Potier - Yonnet	SM2SP	Santé publique - Qualité et prévention des risques	10,5				10,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 18	Communication	Mme Potier - Yonnet et Mme Bellais	SM2COM	Anglais - PIX - PIX 2 Santé		15	10		25,0	1	Anglais : Ecrits et participation	1	PIX : Certification PIX2 Santé : Première partie de la certification	1	Ecrit		
	UE19	Société-Humanité-Ethique-Législation	Mme Potier - Yonnet	SM2SHE	Anthropologie - Ethique médicale - Droit et législation	8		8		16,0	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE 20	Parcours personnalisé	Mme Bourai - Bennia	SM2PPS4	UELC ou Engagement étudiant						2	UELC : En fonction de l'UELC Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve				Rapport écrit et exposé oral		
Clinique	UE 21	Clinique - Domaines prénatal, pernatal, postnatal et Parcours personnalisé - FGUS	Mme Bourai Bennia	SM2CLIN2	Consultations périnatales (1 semaine) - Salle de naissance (3 semaines) - Suites de naissance (3 semaines) - Stage optionnel (2 semaines) - FGUSU (2 jours)				204	204	10	ECOS + Validation des stages + Attestation FGUSU	1	Epreuve clinique	1	ECOS ou Epreuve clinique ou stage		
TOTAL						187	15	46,5	204	452,5	30							

SEMESTRE 5

Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires
CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
					CM	TD	TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT	
UE 5	Puériculture, Néonatalogie, Pédiatrie (TP + ED)	Mme Goupille	SMA3S1PU	Situations cliniques	13		8		21	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	<p>Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.</p> <p>Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SMA3.</p> <p>Pour l'UE 16 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note \geq à 10/20 à chaque épreuve sont requises pour la validation de l'UE.</p> <p>Pour l'UE 16, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).</p>	
UE 6	Santé publique, Démarche de recherche, Anglais	Mme Goupille	SMA3S1SA	Santé publique - Démarche de recherche - Anglais	10	15	11		36	4			Ecrit de santé publique	1	Ecrit		
UE 8	Obstétrique - Maieutique	Mme Goupille	SMA3S1OB	Embryologie - Obstétrique	45,5		6		51,5	6	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
UE 13	Génétique médicale	Dr Gruchy et Mme Goupille	SMA3S1GM		24,5		4		28,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
UE 14	Gynécologie	Mme Goupille	SMA3S1GY	Gynécologie générale - Le sein - Le col - Infections - Contraception	26		3,5		29,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
UE 15	Service Sanitaire des Etudiants en Santé	Mme Bourai Bennis et Mme Brielle	SMA3SSA1	Supports théoriques	30				30	3			Ecrit distanciel	1	Ecrit distanciel		
UE 16	UE Clinique	Mme Bourai Bennis	SMA3S1CL	Suivi périnatal et postnatal (8 semaines)				240	240	8	ECOS + Epreuve pratique (simulation) + Validation des stages	1	Epreuve clinique	1	ECOS ou Epreuve pratique (simulation) ou Epreuve clinique ou stage		
TOTAL					149	15	32,5	240	436,5	30							

SEMESTRE 6

Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires
CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
					CM	TD	TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT	
UE 6	Santé publique, Démarche de recherche, Anglais	Mme Goupille	SMA3S2SP	Santé publique - Démarche de recherche (Portfolio Allaitement - Pédiatrie) - Anglais	14,5	15	9		38,5	2	Ecrit de santé publique + Oral et écrit d'anglais	1	Portfolio Pédiatrie	1	Ecrit ou Oral ou Portfolio	<p>Une note \geq à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.</p> <p>Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SMA3.</p> <p>Pour l'UE 16 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note \geq à 10/20 à chaque épreuve sont requises pour la validation de l'UE.</p> <p>Pour l'UE 16, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).</p> <p>Toutes les UE et tous les stages du 1er cycle doivent être validés pour le passage en SMA4.</p>	
UE7	Sciences Humaines et Sociales, Droit et Législation	Mme Goupille	SMA3S2SHS	Psychologie - Anthropologie - Législation - Ethique	12,5				12,5	2			Ecrit	1	Ecrit		
UE 8	Obstétrique - Maieutique	Mme Goupille	SMA3S2OB	Obstétrique - Pharmacologie	33		12		45	5	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
UE 12	Unité d'Enseignement Librement Choisi	Mme Bourai Bennis	SMA3S2OP			25			25	2			Ecrit ou Oral selon UELC	1	Ecrit ou Oral selon UELC		
UE 14	Gynécologie	Mme Goupille	SMA3S2GY	Les différentes périodes de la vie	16,5				16,5	3			Ecrit	1	Ecrit		
UE 15	Service Sanitaire des Etudiants en Santé	Mme Bourai Bennis et Mme Brielle	SMA3S2CL	Action Service Sanitaire des Etudiants en Santé (2 semaines)					60	2			Validation par référent de proximité	1	Rapport écrit		
UE 16	UE Clinique	Mme Bourai Bennis	SMA3S2CL	Suivi prénatal, périnatal et postnatal (16 semaines)				480	480	14	Validation des stages	1	ECOS	1	ECOS ou stage		
TOTAL					76,5	40	21	480	677,5	30							

TOTAL ANNÉE	1127,5	<p>Les Éléments Constitutifs (EC) sont compensables entre eux à l'intérieur d'une même Unité d'Enseignement (UE), avec un seuil de compensation de 7/20 (SAUF UEs TRAVAUX PRATIQUES et STAGES CLINIQUES : EC non compensables, note \geq à 10). Une note \geq à 10/20, sans note en dessous du seuil de compensation, est requise pour la validation de chaque UE. Pas de compensation entre les UE ni entre les semestres.</p> <p>Étudiant ajourné autorisé à continuer (AJAC) : un étudiant n'ayant pas validé sa DFASO1 à cause d'une UE non validé (hors UEs TRAVAUX PRATIQUES et STAGES CLINIQUES) est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant devra alors suivre à nouveau tous les enseignements de l'UE non validé et se présenter à tous les examens terminaux et contrôles continus correspondants.</p>	60
--------------------	---------------	---	-----------

Validé à la CFVU du 14 mai 2024

PREMIER CYCLE : DFGSO3 Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 3ème année (O3)

Responsable d'année : Constance AMBROISE

SEMESTRE 1

SEMESTRE 1																								
Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances										Commentaires			
Compétences	Code UE	Unité d'enseignement (UE)	Code EC	Elément Constitutif (EC)	Responsable de l'EC	Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session 1			Contrôle terminal Session 2			Calcul moyenne Coeff. EC	ECTS				
						CM	TD	TP	E-Learning	Stages	Total	Nature examen	Part CC	Nature examen	Durée	Part CT	Nature examen	Durée				Part CT		
Compétence B et C	O3S11	DEVENIR SOIGNANT	O3S111	Ethique	Mylène Gouriot	8	3				11					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	2	Théorie (3 jours) + Stage (3 semaines) au CHU de Caen ou en périphérie (Hôpitaux ou Cliniques), réalisé avant la rentrée en DFGSO3.	
			O3S112	Santé Publique	Constance AMBROISE	6	5		5		16	Oral	30%	Ecrit	30 min	70%	Ecrit	30 min	70%	2				
			O3S113	Stage de soins infirmiers	Constance AMBROISE						0	QCM + Grille d'évaluation	100%				Complément de stage + Grille d'évaluation			100%	1			
			O3S114	Anglais (communication)	Alan GARCIA ALTUZAR		10				10	Ecrit et/ou Oral	100%				Ecrit	30 min	100%	1				
TOTAL UE						14	18	0	5	0	37										8			
Compétence A	O3S12	RÉHABILITATION ORALE	O3S121	Endodontie	Damien SAVOURE	20					20					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1		
			O3S122	Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	Yann-Loig TURPIN	12	2				14	En ligne	30%	Ecrit	1h (30 min)	100% (70%)	Ecrit	1h (30 min)	100%	1				
			O3S123	Prothèse amovible partielle	Jean-Maxime DUVAL		9,5		8		17,5						Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1	
TOTAL UE						12	11,5	0	8	0	31,5										6			
Compétence D	O3S13	BASES MÉDICALES ET PHARMACOLOGIQUES	O3S131	Pathologie médicale	Clotilde LAUGA	30 (24)					0					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	3	Enseignements mutualisés en partie avec les 2 ^e année médecine. Examen terminal commun partiel (Uness).	
			O3S132	Pharmacologie (L2BMCT) et médicament	Charles DOLLADILLE	23					23					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	2		
			O3S133	Anesthésiologie	Dany DIEP	10 (8)					0					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	2		
			O3S134	Oxyologie (AFGSU niveau 2)	CESU					14	14	Présence	100%								1	Formation au CESU : J1 et J2 (J3 en DFASO2)		
TOTAL UE						23	0	0	0	14	37										8			
Compétence A	O3S14	APPAREIL MANDUCATEUR	O3S141	Occlusodontie	Hervé LE TARNEC	10		6			16	Ecrit et/ou Pratique	30%			Ecrit	30 min	70%	Ecrit	30 min	100%	1		
			O3S142	Physiologie oro-faciale	Olivier ETARD	10					10					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1		
TOTAL UE						20	0	6	0	0	26											4		
TOTAL SEMESTRE 1						69	29,5	6	13	14	131,5												26	

SEMESTRE 2

SEMESTRE 2																									
Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances										Commentaires				
Compétences	Code UE	Unité d'enseignement (UE)	Code EC	Elément Constitutif (EC)	Responsable de l'EC	Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session 1			Contrôle terminal Session 2			Calcul moyenne Coeff. EC	ECTS					
						CM	TD	TP	E-Learning	Stages	Total	Nature examen	Part CC	Nature examen	Durée	Part CT	Nature examen	Durée				Part CT			
Compétence A	O3S21	BASES FONDAMENTALES	O3S211	Biochimie spécifique	Emile BOYER	6	2				8					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
			O3S212	Microbiologie spécifique		8	2				10					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
			O3S213	Imagerie	Samuel DUMORTIER		4		8		12					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
TOTAL UE						14	8	0	8	0	30											6			
Compétence A et B	O3S22	PEC ADAPTÉES À L'ÂGE DU PATIENT	O3S221	Orthopédie dento-faciale	Caroline FROMONT COLSON	10					10					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
			O3S222	Odontologie pédiatrique	Sophie GARNIER	10	1				11					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
TOTAL UE						20	1	0	0	0	21											4			
Compétence A	O3S23	RÉHABILITATION ORALE	O3S231	Endodontie	Damien SAVOURE	22					22					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1			
			O3S232	Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	Yann-Loig TURPIN	11	2				13	En ligne	30%	Ecrit	1h (30 min)	100% (70%)	Ecrit	1h (30 min)	100%	1					
			O3S233	Parodontologie	Pamela PASSERAT DE SILANS	11,5	5	1,5			18					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
			O3S234	Chirurgie buccale	Clotilde LAUGA	24	4	7 (5,5)			28					Ecrit	30 min	100%	Ecrit	30 min	100%	1			
TOTAL UE						35,5	9	1,5	0	0	46											9			
Compétence B et E	O3S24	DEVENIR SOIGNANT	O3S241	Service sanitaire	Constance AMBROISE		6		22	60	88	Test en ligne + grille d'évaluation	100%						Test en ligne + validation du stage en S1 (pas de rattrapage pour le stage)			100%	1	Formation théorique en ligne à valider au semestre 1 et formation pratique à valider au semestre 2	
			O3S242	Anglais (communication)	Alan GARCIA ALTUZAR				10		10	Ecrit et/ou Oral	100%				Ecrit	30 min	100%	1					
			O3S243	Informatique en santé 3 (items les outils numériques et la télésanté)			3		9		12	En ligne	100%												
TOTAL UE						0	9	0	41	60	110											3			
TOTAL SEMESTRE 2						69,5	27	1,5	49	60	207													22	

UEs ANNUALISÉES

UEs ANNUALISÉES																							
Enseignements											Modalités de contrôle des connaissances										Commentaires		
Compétences	Code UE	Unité d'enseignement (UE)	Code EC	Elément Constitutif (EC)	Responsable de l'EC	Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session 1			Contrôle terminal Session 2			Calcul moyenne Coeff. EC	ECTS			
						CM	TD	TP	E-Learning	Stages	Total	Nature examen	Part CC	Nature examen	Durée	Part CT	Nature examen	Durée				Part CT	
Compétences A, C, D	O3A1	TRAVAUX PRATIQUES	O3A11	TP Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	François-Xavier WAGNER			68			68	Ecrit et/ou Pratique	100%					Pratique	2h	100%		CC tout au long de l'année avec moyenne calculée à la fin du second semestre - rattrapage en juin. Des heures de TP supplémentaires (obligatoires pour tous) pourront être programmées entre la 1ère et la 2ème session d'examens. CC tout au long de l'année avec moyenne calculée à la fin du second semestre - rattrapage en juin. Des heures de TP supplémentaires (obligatoires pour tous) pourront être programmées entre la 1ère et la 2ème session d'examens. CC tout au long de l'année avec moyenne calculée à la fin du second semestre - rattrapage en juin. Des heures de TP supplémentaires (obligatoires pour tous) pourront être programmées entre la 1ère et la 2ème session d'examens. CC tout au long du S2 avec moyenne calculée à la fin du semestre - rattrapage en juin. TP : dont 6h programmées entre la 1ère et la 2ème session d'examens (obligatoires pour tous).	
			O3A12	TP Prothèse laboratoire	Alexis SEGUIN			46			46	Ecrit et/ou Pratique	100%					Pratique	2h	100%			
			O3A13	TP Endodontie	Damien SAVOURE			48			48	Ecrit et/ou Pratique	60%	Oral	20 min	40%	Pratique et/ou Oral	20 min	100%				
			O3A14	TP Prothèse amovible partielle	Jean-Maxime DUVAL			32			32	Ecrit et/ou Pratique	100%				Pratique	2h	100%				
TOTAL UE						0	0	194	0	0	194											10	
			O3A21	Langue vivante (Carré International)			(40)			0	Présence + devoir écrit	100%										Enseignements au semestre 1 et 2 (Carré International)	
			O3A22	PACoM'Stress (Méditation en pleine conscience)			(20)			0	Exposé oral	100%										Enseignements au semestre 2 (? places disponibles)	

O3A2	UE LIBREMENT CHOISIE (Possibilité de valider l'UE en faisant valoir l'engagement étudiant)	O3A23	Chant							0	Présence	100%							Enseignements au semestre 2 (? places disponibles)	
		O3A24	Théâtre			(28)					0	Présence	100%							Enseignements au semestre 2 (? places disponibles)
		O3A25	Engagement étudiant									Dossier	100%							
		O3A26	UEs de Master								0	Validation d'une UE de master	100%							Justifier de la validation d'une UE de master
TOTAL UE										40									2	
TOTAL UEs ANNUALISÉES				0	0	194	0	0		234									12	
TOTAL ANNÉE										572,5	Les Éléments Constitutifs (EC) sont compensables entre eux à l'intérieur d'une même Unité d'Enseignement (UE), avec un seuil de compensation de 7/20 (SAUF UE TRAVAUX PRATIQUES : EC non compensables, note ≥ à 10). Une note ≥ à 10/20, sans note en dessous du seuil de compensation, est requise pour la validation de chaque UE. Pas de compensation entre les UE ni entre les semestres.								60	

Cours mutualisés avec médecine (totalement ou en partie)
Enseignant de la faculté d'odontologie de Rennes

Validé à la CFVU du 14 mai 2024

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 validées par le Conseil d'UFR du**

COMPOSANTE : Santé-Odontologie

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	commentaires
DFGSO3 : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 3ème année			
UE RÉHABILITATION ORALE (S1) / EC Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	MCC : 100%CT Ecrit 1h session 1 & 2	MCC : 30% CC en ligne - 70%CT Ecrit 30 min en session 1 & 100%CT Ecrit 30 min en session 2	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE BASES MÉDICALES ET PHARMACOLOGIQUES / EC Pathologie médicale	30h CM	24h CM	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE BASES MÉDICALES ET PHARMACOLOGIQUES / EC Anesthésiologie	10h CM	8h CM	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE RÉHABILITATION ORALE (S2) / EC Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	MCC : 100%CT Ecrit 1h session 1 & 2	MCC : 30% CC en ligne - 70%CT Ecrit 30 min en session 1 & 100%CT Ecrit 30 min en session 2	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE RÉHABILITATION ORALE (S2) / EC Chirurgie buccale	7h TP	5h30 TP	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
DFASO1 : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques 4ème année			
UE DEVENIR SOIGNANT / EC Psychologie et communication en santé	6h TD / 6h e-learning	10h TD / 6h e-learning	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE RÉHABILITATION ORALE (S1) / EC Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	MCC : 100%CT Ecrit 1h session 1 & 2	MCC : 30% CC en ligne - 70%CT Ecrit 30 min en session 1 & 100%CT Ecrit 30 min en session 2	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE RÉHABILITATION ORALE (S1) / EC Médecine et chirurgie buccale	13h CM	11h CM	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE RÉHABILITATION ORALE (S2) / EC Thérapeutiques restauratrices et prothétiques	MCC : 100%CT Ecrit 1h session 1 & 2	MCC : 30% CC en ligne - 70%CT Ecrit 30 min en session 1 & 100%CT Ecrit 30 min en session 2	Ajustement de l'offre de formation dans le cadre de la refonte de la maquette pour une approche axée sur les compétences.
UE LIBREMENT CHOISIE (facultatif) / EC Endodontie	-	40h de stage	Le recrutement de deux nouveaux vacataires d'enseignement en endodontie nous permet d'ajouter cet EC optionnel. Celui-ci offrira un approfondissement des cours de formation initiale et permettra de recueillir des données utiles pour les enseignants en vue de publications, ainsi que de constituer une base pour les futures thèses d'exercice.
UE LIBREMENT CHOISIE (facultatif) / EC Prévention Manche	-	35h de stage	Le projet Printemps Dentaire du Département de la Manche, démarré fin 2023, a pris du retard mais les acteurs du département ont finalement réussi à le rendre réalisable en mai 2025. A l'issue de leur service sanitaire, les étudiants en troisième année ont manifesté le souhait de pouvoir mener des actions de prévention en dehors de celui-ci et cet optionnel répond tant à cette demande qu'au souhait du Département de la Manche qui souhaite accroître son attractivité auprès des futurs praticiens.

DFASP2 Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques FILIERE OFFICINE (DAPH50)

SEMESTRE 3																		
Enseignements					Volume horaire					Modalités de contrôle des connaissances								Commentaire/stages
CODE UE	UE	Responsable d'UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	CM	TD	TP	Total	ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
										Nature	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE	
M25311	Préparation à la prise de Fonctions hospitalières *	G. Saint Lorant			36	4	0	40	7,5	écrit/oral	100%		0%	écrit 1h	100%	7,5	7,5	
M25312	Suivi pharmaceutique et biologique des patients	C. Kieffer			1	22	3	26	3	écrit/oral	100%		0%	oral	100%	3	3	
M25313	Activités spécialisées à l'officine II	A. Malzert-Fréon & J. Quintin			29	8,5	0	37,5	3	écrit/oral	20%	écrit 1h30	80%	écrit 1h30	80%	3	3	
M25314	Pharmacien et environnement	D. Garon & J.Ph Rioult			12	6	15	33	3	écrit/oral	60%	écrit 1h	40%	écrit 1h	40%	3	3	
M25315	Accompagnement à l'officine de la personne dépendante	M. Lechevrel			20	4,5	6	30,5	3	écrit/oral	50%	écrit 1h	50%	oral	50%	3	3	
M25316	Nutrition	V. Prevost			31			31	3	écrit/oral	35%	écrit/oral 1h30	65%	oral	65%	3	3	
M25317	Stage hospitalier 1 (mi-temps)	G. Saint Lorant					stage 4mois	0	7,5	note de stage	100%		0%		0%	7,5	7,5	
M2536	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence							0	0	Uniquement résultat attendu : ADM ou AJ						Validation	Validation	
Total Semestre 3					129	45	24	198	30							30	30	

***UE PPFH : 15 premiers jours de septembre**
 En cas d'invalidation de l'UE "Préparation à la Prise de Fonctions Hospitalières" à l'issue de la session 2, l'étudiant verra son ou ses stages hospitaliers invalidés par un arrêt du stage en cours et une non affectation sur les stages à venir

Stage Découverte et orientation (facultatif) 1 jour à 6 semaines entre le 1er septembre et le 15 juillet

Stage Projet d'orientation Professionnel (facultatif) : de 1 jour à 6 mois entre le 1er septembre et le 15 juillet

Stage hospitalo-universitaire septembre à décembre à mi-temps

Stage AFGSU
 1 journée entre septembre et décembre

SEMESTRE 4																		
Enseignements					Volume horaire					Modalités de contrôle des connaissances								Commentaire/stages
CODE UE	UE		CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	CM	TD	TP	Total	ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
										Nature	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE	
M25411	Stage hospitalier 2 (mi-temps)	G. Saint-Lorant					stage 4mois	0	7,5				0%		0%	7,5	7,5	
M25412	Dispensation des médicaments et autres produits de santé II : analyse et validation de la prescription	C. Kieffer & J.P. Jourdan	M254121	Dispensation des médicaments	0	26	0	26	2	écrit/oral	50%	écrit/oral 1h30	50%	écrit 1h30	50%	2,3	3	
			M254122	Information en santé	0	12	0	12	1	écrit/oral	100%		0%	0%	0,7			
			TOTAL UE		0	38	0	38	3									
M25413	Education thérapeutique du patient (module 2)	V. Prevost			5,5	14,5	4	24	2	écrit/oral	40%	écrit/oral 1h	60%	oral	60%	2	2	
M25414	Prise en charge globale pharmaceutique du patient	P. Sedillo			13	26	0	39	3	écrit/oral	20%	écrit 1h30	80%	écrit 1h30	80%	4	4	
M25415	Management de la qualité	P. Sedillo			6	12	0	18	1	écrit/oral	100%		0%		0%	2	2	
M25416	Autres produits de santé: dispositifs médicaux - BPDO	P.Seddilo			32	14	0	46	4		0%	écrit 1h	100%	écrit 1h	100%	4	4	
M25417	Stage hospitalier 3 (mi-temps)	G. Saint-Lorant					stage 4 mois		7,5	note de stage	100%		0%		0%	7,5	7,5	
M25418	Service sanitaire B	M. Lechevrel				2		2	2	Validation			0%		0%	Validation	Validation	
M2545	CSP										0%	écrit 0h45	100%	oral	100%	Validation	Validation	
M25420	TROD angine, cystite et prise en charge à l'officine (facultatif)				6 (e-learning)	1h30	1h30	9	1 ECTS surnuméraire	Validation			0%		0%	Validation	0	
ENGPH	Engagement étudiant (Facultatif)	Alban Lepailleur			Travail personnel				0	Dossier, rapport et soutenance						validation par badge	0	
Total Semestre 4					56,5	106,5	4	167	30							30	30	

Stage hospitalo-universitaire
 Janvier à Mai à mi-temps

Stage Découverte et orientation (facultatif) 1 jour à 6 semaines entre le 1er septembre et le 15 juillet

Stage Projet d'orientation Professionnel facultatif : de 1 jour à 6 mois entre le 1er septembre et le 15 juillet

Stage hospitalo-universitaire
 Juin à Septembre à mi-temps

stage 2 semaines

Uniquement pour les étudiants n'ayant pas validé le CSP en 4ème année

en application des arrêtés relatifs à la Délivrance à l'officine d'antibiotiques pour l'angine et la cystite

Délibérations définitives septembre

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 6ème année FILIERE OFFICINE (DAPH60)

SEMESTRE 1																		
Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances							Commentaires	
CODE UE	UE	Responsable UE	CODE	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire				ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session 1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
					CM	TD	TP	Total		Part CC	Modalités et composition du CC	Part CT	Nature examen	Nature examen	Coefficient	Crédits ECTS		
O6S11	OPTIMISATION DE LA PRISE EN CHARGE PHARMACEUTIQUE AMBULATOIRE I	Virginie SEGONZAC							9	80%	écrit/oral	20%	écrit 1h30	écrit 1h30	9	9		
	TOTAL UE				8,5	79,5	0	88										
O6S12	OPTIMISATION DE LA PRISE EN CHARGE PHARMACEUTIQUE AMBULATOIRE II	Virginie SEGONZAC							6	40%	écrit/oral	60%	écrit 1h30	écrit 1h30	6	6		
	TOTAL UE				16,5	40,5	0	57										
O6S13	ACTIVITES SPECIALISEES A L'OFFICINE III	Aurélie Malzert-Fréon							5	85%	écrit/oral	15%	écrit 1h	écrit 1h	5	5		
	TOTAL UE				19	1	28	48										
O6S14	COMPTABILITE , GESTION , DROIT SOCIAL ET PHARMACEUTIQUE, MANAGEMENT A L'OFFICINE	David Garon							8	50%	écrit/oral	50%	écrit 1h30	écrit 1h30	8	8		
	TOTAL UE				30	30	0	60										
O6S15	ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI	David Garon	O6S151	Champignons, danger végétal et plantes médicinales à l'officine	0	0	24		2	100%	écrit/oral	0%		oral	2	2		
		Monique N'Diaye	O6S152	Pharmacie vétérinaire : les animaux de rente	19	0	0			0%		100%	écrit 1h30	écrit 1h	2	2		
		Monique N'Diaye	O6S153	Voyages : risques et conseils au voyageur	18	6	0			100%	oral	0%		écrit 1h	2	2		
			TOTAL UE			6	7	7		20								
O6S16	FORMATION A LA VACCINATION	Anne Dhalluin	O6S16-1	Module prescription de vaccins	11			11	(+1)	100%	écrit/oral	0%						
			O6S16-2	Module administration de vaccins	3,5	1	2,5	7										
			TOTAL UE			14,5	1	2,5		18								
					80	158	35	273	30						Total ECTS :	30		

SEMESTRE 2																		
Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances							Commentaires	
CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire				ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session 1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
					CM	TD	TP	total		Part CC	Modalités et composition du CC	Part CT	Nature examen	Nature examen	Coefficient	Crédits ECTS		
O6S21	POSOLOGIES	Estelle Richard & David Garon							3	100%	écrit/oral	0%		écrit 15 min	3	3		
	TOTAL UE				0	0	0	0										
O6S22	PREPARATIONS OFFICINALES ET MAGISTRALES & IDENTIFICATION DE MATIERES PREMIERES	Michel Boulouard							8	100%	écrit/oral	0%		oral	8	8		
	TOTAL UE				0	0	9	9										
O6S23	STAGE PROFESSIONNEL A L'OFFICINE	David GARON							18	100%	écrit/oral	0%		oral	18	18		
	TOTAL UE				0	7,5	3	10,5										
O6S25	JEUX DE ROLE INTERPROFESSIONNELS	Estelle Richard & David Garon							1	100%	écrit/oral	0%		oral	1	1		
	TOTAL UE				0	0	3	3										
M2S420	TROD angine, cystite et prise en charge à l'officine (facultatif)				6 (e-learning)	1h30	1h30	9	1 ECTS surnuméraire	Validation		0%			0%	Validation	en application des arrêtés relatifs à la Délivrance à l'officine d'antibiotiques pour l'angine et la cystite	
					Total des heures (sans les visites, conférences, séances d'ETP) :				27	30					Total ECTS	30		

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024/2025
validées par le Conseil d'UFR du**

COMPOSANTE : UFR Santé

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
Master Sciences du Médicament		Ajout d'un stage facultatif de découverte et d'orientation d'une durée maximale de 6 mois	à réaliser entre le 01/09 et le 31/08, afin d'aider les étudiants à mieux définir leur projet professionnel.

Caen le 9 septembre 2024

Gaëlle Quarck
Laboratoire COMETE-UFR Santé

à

Mmes Jaubert et Boureima, VP
CFVU

OBJET : Demande de modifications de maquette du master EMJM spacemed et ajustement du calendrier

Nous sollicitons un passage du master EMJM spacemed en CFVU pour le motif de changements d'intitulés de cours, de répartition de volumes d'enseignements et de MCC qui touchent majoritairement le semestre qui se déroule à Berlin (semestre 2). La raison de ces demandes est l'arrivée du Pr Alexander Stahn en juillet. Alexander Stahn, en tant que responsable de la formation, a constitué son équipe pédagogique ce qui a entraîné de nouveaux changements dans les cours proposés (intitulés, volumes horaires) et les MCC attenantes. Il existe également à la marge quelques modifications pour le semestre Caennais. Aucune modification n'a été demandée pour la partie Slovène.

En complément de ce courrier, vous trouverez le tableau qui contient l'ancienne version et la nouvelle version et les MCC amendés. Vous trouverez également le fascicule « master spacemed booklet for CFVU sept 2024 » détaillant le programme du master qui a été actualisé. Nous joignons également le calendrier du master Spacemed.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.



Gaëlle Quarck
Responsable pédagogique master Spacemed.



Création Master SpaceMed- Physiology and Medicine of Humans in Space and Extreme Environments

Code Semester, UE, EC	Title	ECTS	Volume d'heure									HETD
			CM/lecture	TD/workshop	TP/ field demonstration/practical	Stage/internship	Mémoire/thesis	Projet/project	EAD/e-learning	Accompagnement/support	Optionnel/Elective	
SEMESTER 1 - CAEN		30										
U1	Extreme Environments & Basics in Physiology	13										
S1-U0-IW	Induction Week	0		28								28
S1-U1-EC1	Hypo/Hyperoxia – Hypo/Hypercapnia – Hypo/Hyperbarism	3	19	4								32,5
S1-U1-EC2	Thermoregulation, Hypothermia, Hyperthermia	2	12									18
S1-U1-EC3	Gravity and Accelerations	2	12		6							24
S1-U1-EC4	Isolation & Confinement: Neuropsychological, Chronobiological and Functional Outcomes	2	12									18
S1-U1-EC5	Hypoactivity/Sedentarity/Unloading of Weight Bearing Limbs	2	10	5								20
S1-U1-EC6	Effects of Spaceflight on Humans	2	12									18
U2	Study models & ethics	7										
S1-U2-EC1	Study & Experimental Models	3	12		16		2 days in MEDES + 2 days in NOVESPACE					34
S1-U2-EC2	Ethics	4	13		6							25,5
U3	Signal analysis- statistics	10										
S1-U3-EC1	Data Acquisition and Treatments, from Signals to Statistics	10	40	40								100
SEMESTER 2 - BERLIN		30										
U4	Advanced Topics in Space Medicine & Extreme Environments	10										
S2-U4-EC0	Induction to Charité	0	2	12								15
S2-U4-EC1	Advanced Bioastronautics	2	24									36
S2-U4-EC2	Extreme Environments on Earth	2	24									36
S2-U4-EC3	Aviation Medicine and Physiology	2	18		8							35
S2-U4-EC4	Excursion DLR	2	2	6	16							25
S2-U4-EC5	Current Topics in Space Medicine & Extreme Environments	2		15								15
U5	Research Methods: From Cells to Organs and Operations	10										
S2-U5-EC1	From Cells to Organs to Behaviour	2	28									42
S2-U5-EC2	Data Preprocessing and Analysis	2		20								20
S2-U5-EC3	Digital Literacy	2		30								30
S2-U5-EC4	OutR Space – Learning and Understanding the Programming Language R	2		40								40
S2-U5-EC5	Taking Extreme Environments to the Lab	2		16								16
U6	Internship	10										
S2-U6-EC1	Internship at Science Group or Industry	10	10			240						15
SEMESTER 3 - LJUBLJANA		30										
U7		20										
S3-U7-EC1	Human Habitats in Extreme Environments	4	8		60							72
S3-U7-EC2	Spaceflight Associated Sarcopenia	4	20		52							82
S3-U7-EC3	Spaceflight Associated Cardiovascular Deconditioning	4	15		56							78,5
S3-U7-EC4	Circadian Rhythms, Temperature Regulation, Sleep and Nutrition	4	10	40	20							75
S3-U7-EC5	Space Ergonomics	4	10	40	20							75
U8		10										
S3-U8-EC1	Pilot Study	5	10	40								55
S3-U8-EC2	Thesis Proposal Preparation	5		40								40
SEMESTER 4- MASTER THESIS		30										
U9	Master thesis/internship - 6 months											
S4-U9-EC1	Master Thesis/Internship	30				924	X	Workshop		6hr/student (120 hrs)		888,5
									Hours	teaching support to students		120
										support to students		40
												1048,5

Composante :	SANTE
Type de diplôme :	MASTER
Mention de diplôme :	Biologie-santé
Version d'étape :	

Liste :	0 = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature :	préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier ?	oui
Régime spécial ?	oui
Erasmus ?	par définition
Enseignement à distance ?	oui / en partie

Session	1
Contrôle continu	
Contrôle Terminal	

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Libellé à modifier	Crédits ECTS	VET Porteuse	Session 1					Session 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Contrôle continu Continuous assessment			Contrôle Terminal Final examination		Contrôle Terminal Final examination				
								Nature : écrit, oral, pratique, assiduité	d'épreuve envisagées Number of tests planned 2 minimum	Part CC % Continuous assessment	Nature : écrit, oral, pratique assiduité	Durée Duration	Part CT % Final examination	Nature : écrit, oral, pratique assiduité	Durée Duration	Part CT % Final examination	
S1	U1	0		Extreme environments & basics in physiology		13	Master Bio santé										
S1	U1	0	S1-U0-IV	Induction week	Induction week	0	Master Bio santé				NA						0
S1	U1	0	S1-U1-EC1	Hypoxia, hypo/hypercapnia, hypo/hyperbaric conditions	Hypo/Hyperoxia – Hypo/Hypercapnia – Hypo/Hyperbarism	3	Master Bio santé		1	10%	written exam	1h	90%	written exam	1h	100%	1
S1	U1	0	S1-U1-EC2	Thermoregulation, hypothermia, hyperthermia	Thermoregulation, Hypothermia, Hyperthermia	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S1	U1	0	S1-U1-EC3	Gravity and accelerations	Gravity and accelerations	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S1	U1	0	S1-U1-EC4	Stress, isolation, confinement; Circadian rhythms/biological clocks	Isolation & confinement: Neuropsychological, Chronobiological and Functional outcomes	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S1	U1	0	S1-U1-EC5	hypoactivity/sedentarity/unloading of weight bearing limbs	Hypoactivity/sedentarity/unloading of weight bearing limbs	2	Master Bio santé		1	40%	oral presentation	30 min /2 students	60%	Written report		100%	1
S1	U1	0	S1-U1-EC6	Space Flight	Space Flight	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S1	U2			Study models & ethics	Study models & ethics	7	Master Bio santé										
S1	U2	0	S1-U2-EC1	Study & experimental models	Study & experimental models	3	Master Bio santé		2	50%	written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S1	U2	0	S1-U2-EC2	Ethics	Ethics	4	Master Bio santé		1	20%	written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S1	U3			Signal analysis- statistics	Signal analysis- statistics	10	Master Bio santé										
S1	U3	0	S1-U3-EC1	Data acquisition and treatment, from signals to statistics	Data acquisition and treatment, from signals to statistics	10	Master Bio santé		2	50%	written exam	1h	50%	written exam	2h 1h	100%	1
S2	U4			Evolutionary aspects of physiology in Extreme Environments	Advanced Topics in Space Medicine & Extreme Environments	10	Master Bio santé										
S2	U4	0	S2-U4-EC0	Evolutionary aspects of physiology in Extreme Environments	Induction to Charité	0	Master Bio santé				n.a						0
S2	U4	0	S2-U4-EC1		Advanced Bioastronautics	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S2	U4	0	S2-U4-EC2		Extreme Environments on Earth	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S2	U4	0	S2-U4-EC3		Aviation Medicine and Physiology	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S2	U4	0	S2-U4-EC4		Excursion to DLR	2	Master Bio santé				Poster presentation	20 min	100%	Poster presentation	20 min	100%	1
S2	U4	0	S2-U4-EC5		Current Topics in Space Medicine & Extreme Environments	2	Master Bio santé				Oral presentation	30 min	100%	Oral presentation	30 min	100%	1
S2	U5			Internship 1 – countermeasures and extreme environments	Research Methods: From Cells to Organs and Operations	10	Master Bio santé										
S2	U5	0	S2-U5-EC1	internship 1	From Cells to Organs to Behaviour	2	Master Bio santé				written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S2	U5	0	S2-U5-EC2		Data Preprocessing and Analysis	2	Master Bio santé				Lab Report		100%	Lab Report		100%	1
S2	U5	0	S2-U5-EC3		Data Literacy	2	Master Bio santé				Portfolio		100%	Portfolio		100%	1
S2	U5	0	S2-U5-EC4		OutR Space – Learning and Understanding the Programming Lang	2	Master Bio santé				Oral presentation	20 min	100%	Oral presentation	20 min	100%	1
S2	U5	0	S2-U5-EC5		Taking Extreme Environments to the Lab	2	Master Bio santé		1	50%	Oral Presentation	20 min	50%	Oral Presentation	20 min	50%	1
S2	U6			Advanced methods	Internship	10	Master Bio santé										
S2	U6	0	S2-U6-EC1	Exercise Lab and Exercise in Extreme Environment	Internship at Science Group or Industry	10	Master Bio santé				Written Internship Report		50%	Written Internship Report		50%	1
S2	U6	0	S2-U6-EC2	Body Composition methodologies							Oral Presentation	20 min	50%	Oral Presentation	20 min	50%	1
S2	U6	0	S2-U6-EC3	Physiological Multisensor Measurements in Extreme Environments							written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S2	U6	0	S2-U6-EC4	Impact and Countermeasures of Climate Change							written exam	1h	100%	written exam	1h	100%	1
S3	U7			Physiology of Space flight associated confinement and Inactivity	Physiology of Space flight associated confinement and Inactivity	20	Master Bio santé										
S3	U7	0	S3-U7-EC1	Human habitats in extreme environments		4	Master Bio santé				written report		100%	written report		100%	1
S3	U7	0	S3-U7-EC2	Sarcopenia		4	Master Bio santé				written report		100%	written report		100%	1
S3	U7	0	S3-U7-EC3	Cardiovascular deconditioning		4	Master Bio santé				written report		100%	written report		100%	1
S3	U7	0	S3-U7-EC4	Circadian rhythms, temperature regulation, sleep and nutrition		4	Master Bio santé		1	50%	oral presentation		50%	written report		100%	1
S3	U7	0	S3-U7-EC5	Biomedical Engineering and Human-Robot Exploration		4	Master Bio santé				written report		100%	written report		100%	1
S3	U8			Thesis proposal-pilot	Thesis proposal-pilot	10	Master Bio santé										
S3	U8	0	S3-U8-EC1	Thesis proposal management	Pilot studies	5	Master Bio santé		3	100%				2 best exams among the 3 of first session			1

A PRÉCISER
Règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
Règle concernant le statut AJAC (Cf. Guide des MCCC)
Règle de prise en compte des absences aux épreuves
Eventuelles règles de notes de la session 1 à la session 2 (Cf. Guide des MCCC)
En cas d'ECI : explicitation des modalités d'application de la seconde chance
Autres remarques

Toutes les UE doivent être validées.
All the UE must be validated.

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves / semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ }
 $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
 - (2) $(N1+N2+N3)/3$ }
 $N3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
 - (3) $N1;N2;N3$ Meilleures des 2 notes / 3
 - (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 validées par le Conseil d'UFR du**

COMPOSANTE : UFR LVE

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées
Master 2 LEA M.ML-7IP	anciennes MCCs : 100% CC 2 épreuves écrites	MDD-7GE : assiduité Coeff : 2,5
		MEPE-7GE : assiduité Coeff : 2,5
		MIEI-7GE : 2 épreuves écrites Coeff : 2,5
		M.ML-7MO : assiduité coeff: 0
		M.ML-7IP : assiduité coeff : 0
L1 LEA (tous parcours) - S1 - Y1INF4C - EC3 Traitement de texte	RN : 3 épreuves de CC pendant les séances (travaux sur machine ou QCM) RS : 1 épreuve sur machine en fin de semestre - 1h30 - + 1 oral	RN : 2 épreuves de CC fin de semestre RS : 2 épreuves en

Argumentaire modifications MCC Master LEA: "cette demande de modifications s'explique par le besoin d'avoir un cours spécifique adapté aux besoins de chaque parcours du master LEA, conformément aux attentes exprimées par les étudiants concernés. Cela impliquerait donc la création d'un code "Ingénierie de Projets" pour chaque parcours".

Argumentaire Informatique Licence LEA: "Suite à la reconfiguration en urgence du cours d'informatique de L1 LEA (Y1INF4C), nous demandons le passage à 2 évaluations QCM afin de pouvoir continuer à assurer ce cours en l'absence d'un nombre suffisant d'enseignants compétents et disponibles".

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 validées par le Conseil d'UFR du**

COMPOSANTE : UFR LVE

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Oganisation actuelle	Modifications souhaitées
Master LLCER Parcours Linguistique multilingue M1PLMS1/M1PLM3/M1PLMAN3 - Langue écrite	Session 1 : 100% CC Session 2 : 100% CT écrit 4h	Session 2 : écrit temps libre
Master LLCER Parcours Linguistique multilingue M1PLMS2/M1PLM8/M1AN8 - Langue écrite	Session 1 : 100% CC Session 2 : 100% CT écrit 4h	Session 2 : écrit temps libre
Master LLCER Parcours Linguistique multilingue M2PLMS3/M2PLM12/M2AN12A - Langue écrite	Session 1 : 100% CC Session 2 : 100% CT écrit 2h	Session 2 : écrit temps libre

Demande de modification liée à la transformation de l'enseignement à la rentrée. La langue écrite anglaise, qui ne consiste pas en de la traduction, n'est par ailleurs pas mutualisée avec le PEC. Elle peut donc être évaluée de manière autonome. L'écrit en temps libre est du reste le mode d'évaluation de la langue écrite anglaise en M2S4.

Demande de modification liée à la transformation de l'enseignement à la rentrée. La langue écrite anglaise, qui ne consiste pas en de la traduction, n'est par ailleurs pas mutualisée avec le PEC. Elle peut donc être évaluée de manière autonome. L'écrit en temps libre est du reste le mode d'évaluation de la langue écrite anglaise en M2S4.

Demande de modification liée à la transformation de l'enseignement à la rentrée. La langue écrite anglaise, qui ne consiste pas en de la traduction, n'est par ailleurs pas mutualisée avec le PEC. Elle peut donc être évaluée de manière autonome. L'écrit en temps libre est du reste le mode d'évaluation de la langue écrite anglaise en M2S4.

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 validées par le Conseil d'UFR du 24/06/2024**

COMPOSANTE : UFR LVE

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Oganisation actuelle	Modifications souhaitées
Licence LEA anglais/russe L1/s1/UE1/EC1/1RUL1B Grammaire traduction	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LLCER russe L1/s1/UE1/EC1/Y1RU1A Grammaire russe	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LEA anglais/russe L1/s1/UE1/EC1/1RUL2B C Compréhension expression	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LLCER russe L1/s1/UE1/EC1/Y1RU1B Pratique de la langue russe	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LEA anglais/russe L1/s2/UE1/EC1/1RUL6B Grammaire traduction	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LLCER russe L1/s2/UE1/EC1/Y2RU6A Grammaire russe	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LEA anglais/russe L1/s2/UE1/EC1/1RUL7B C Compréhension expression	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Licence LLCER russe L1/s2/UE1/EC1/Y2RU6B Pratique de la langue russe	Cours LLCER LV1 mutualisé avec LLCER LV2	Mutualiser LEA LV2 et LLCER LV1; Démutualiser LLCER LV1 et LLCER LV2
Cette proposition fait suite à une demande de la direction du département d'anglais.		
En effet, une grande différence de niveau a été constatée entre les étudiants de LV1 (LLCER parcours russe) et les étudiants de LV2 (LLCER parcours anglais).		
Les étudiants anglicistes ayant choisi le russe LV2 sont pénalisés, le cours est trop difficile.		
C'est pourquoi, la démutualisation LLCER LV1/LV2 est souhaitable.		
La remutualisation LLCER LV1 et LEA anglais-russe est cohérente car les niveaux sont comparables.		

Note explicative concernant les demandes de modification de maquettes et de modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC) en 2024/2025 pour le BUT Carrières Sociales parcours CGE3S (Coordination et Gestion des Etablissements et Services Sanitaires et Sociaux) et parcours VTD (Ville et Territoires Durables)

1) Changement d'intitulé d'élément

- 3 éléments ont changé d'intitulé pour le parcours CGE3S comme pour le parcours VTD: SAË 1.02, SAË 2.02 pour la 1^{ère} année de BUT (BUT1), R4.02 (BUT2)
- 1 élément a changé d'intitulé pour le parcours CGE3S : R6.CGE3S.05 (BUT3)
- 1 élément a changé d'intitulé pour le parcours VTD: R5.VTD.10 (BUT3)

2) Modifications de volumes horaires sur la maquette et modifications de coefficient sur les MCCC

Des modifications de volume horaires ont été faites pour le BUT1 CGE3S comme VTD (sans impact supplémentaire d'heures au final pour la maquette):

- R1.01 + 4.5 h TD
- R1.02 -3 h TD
- R1.03 – 2 H CM (- 3 heures équivalent TD = - 3 HETD)

En BUT 1, 2 ressources sont passées intégralement en CM (36 h TD en 36 h CM sans changement de volume pour l'étudiant mais économisant sur le coût HETD de la formation) :

- R1.CGE3S.10 (2 TD en 1CM)
- R2.02 (tronc commun, 4 TD sur la maquette en 1 CM)

En BUT1 :

- 1 ressource de S2 est dupliquée au S1 (9 h du S2 passent au S1, d'où modification de MCCC avec passage de 0,5 de coefficient du S2 au S1)
- 1 ressource du S1 passe au S2 (9 h du S1 passent au S2, d'où modification de MCCC avec passage de 0,5 de coefficient du S1 au S2)

Le poids des compétences reste identique sur l'année, les poids des semestres restent identiques, le volume horaire par matière et par semestre est conservé.

- R1.CGE3S.08 se duplique avec un R2.CGE3S.14 (volume total d'heures identique)
- R2.CGE3S.09 se duplique avec un R1.CGE3S.14 (volume total d'heures identique)

BUT CS – parcours VTD – année 1														TC 0,5	spé 2	1 2,	PN 76,5	824,	522,7
Code PN	Intitulé	Semestre	PN			recommandation ACD				Adaptation locale									
			Total	532	178	710	102	412	196	710	201	274,5	208	683,5					
			CM/TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP			
R1.01	Acteurs de la société civile	1	10	0	10	12	0	0	12	15	0	0	15	1	9,	0,	0,		
R1.02	Analyse de la société	1	22	0	22	24	0	0	24	15	9	0	15	1	18,	0,	0,		
R1.03	Enjeux contemporains	1	22	0	22	24	0	0	24	17 15	6	0	6	1	18,	0,	0,		
R1.04	Principes généraux du droit	1	16	0	16	18	0	0	18	12	6	0	18	1	13,5	0,	0,		
R1.05	Cadre politique et institutionnel	1	22	0	22	24	0	0	24	18	9	0	27	1	18,	0,	0,		
SAÉ 1.01	Entrer en relation avec des acteurs d'un champ professionnel VTD	1			0	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,		
SAÉ 1.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec les acteurs d'un champ professionnel VTD S'investir dans la société civile	1			0	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,		
R1.VTD.06	Projet professionnel et personnel	1	0	12	12	0	0	12	12	0	0	12	12	1	0,	0,	32,		
R1.VTD.07	Enjeux territoriaux	1	16	0	16	0	18	0	18	18	0	0	18	1	0,	36,	0,		
R1.VTD.08	Observation territoriale	1	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,		
R1.VTD.09	Communication écrite et orale	1	18	0	18	0	20	0	20	0	19,5	0	19,5	1	0,	40,	0,		
R1.VTD.10	Méthodes visuelles et sonores Communication visuelle et sonore	1	0	10	10	0	0	12	12	0	0	12	12	1	0,	0,	32,		
R1.VTD.11	Bureautique et outils numériques	1	0	16	16	0	0	18	18	0	0	16	16	1	0,	0,	48,		
R1.VTD.12	Langues et cultures étrangères	1	12	12	24	0	12	12	24	0	12	12	24	1	0,	24,	32,		
R1.VTD.13	Ecologie urbaine	1	10	0	10	0	12	0	12	12	0	0	12	1	0,	24,	0,		
R1.VTD.14	Méthodologie et financement de projet	1	4	6	10	0	6	6	12	0	6	6	12	1	0,	12,	16,		
SAÉ 1.VTD.03	Elaborer un diagnostic de territoire dans une démarche exploratoire	1	56	36	92	0	0	18	18	0	0	18	18	1	0,	0,	48,		
SAÉ 1.VTD.04	Expérimenter les approches sensibles des territoires du quotidien	1			0	0	0	16	16	0	0	15	15	1	0,	0,	42,7		
SAÉ 1.VTD.05	Aller à la rencontre de projets s'inscrivant dans une démarche de développement ter	1			0	0	0	16	16	0	0	15	15	1	0,	0,	42,7		
PORTFOLIO	Portfolio	1	24		24	0	6	0	6	0	6	0	6	1	0,	12,	0,		
R2.01	Analyse de la société et des populations	2	22	0	22	0	24	0	24	18	6	0	24	1	0,	48,	0,		
R2.02	Publics et problématiques spécifiques	2	22	0	22	0	24	0	24	0	24	0	24	1	0,	48,	0,		
R2.03	Méthodologie de la recherche en sciences sociales	2	13	9	22	0	12	12	24	3	9	12	24	1	0,	24,	32,		
R2.04	Cadre politique et institutionnel	2	22	0	22	0	24	0	24	18	7,5	0	25,5	1	0,	48,	0,		
R2.05	Environnement économique	2	22	0	22	0	24	0	24	12	12	0	24	1	0,	48,	0,		
SAÉ 2.01	S'initier aux démarches d'enquête ou de diagnostic de territoire	2			0	0	18	0	18	0	0	18	18	1	0,	36,	0,		
SAÉ 2.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec les acteurs d'un champ professionnel VTD S'investir dans la société civile	2			0	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,		
R2.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	2	0	12	12	0	0	12	12	0	0	12	12	1	0,	0,	32,		
R2.VTD.07	Histoire urbaine et de l'architecture	2	16	0	16	0	20	0	20	20	0	0	20	1	0,	40,	0,		
R2.VTD.08	Observation territoriale	2	10	0	10	0	20	0	20	8	12	0	20	1	0,	40,	0,		
R2.VTD.09	Communication écrite et orale	2	18	0	18	0	20	0	20	0	19,5	0	19,5	1	0,	40,	0,		
R2.VTD.10	Dessin cartographique	2	0	10	10	0	0	12	12	0	0	12	12	1	0,	0,	32,		
R2.VTD.11	Langues et cultures étrangères	2	12	12	24	0	12	12	24	0	12	12	24	1	0,	24,	32,		
R2.VTD.12	Urbanisme et outils de transition	2	22	0	22	0	24	0	24	12	12	0	24	1	0,	48,	0,		
R2.VTD.13	Ecologie urbaine	2	10	0	10	0	20	0	20	20	0	0	20	1	0,	40,	0,		
R2.VTD.14	Méthodologie et financement de projet	2	16	6	22	0	18	6	24	0	18	6	24	1	0,	36,	16,		
SAÉ 2.VTD.03	Elaborer un diagnostic de territoire dans une démarche exploratoire	2	55	37	92	0		12	12	0	0	12	12	1	0,	0,	32,		

SAÉ 2.VTD.04	Expérimenter les approches sensibles du quotidien	2			0	0		10	10	0	0	9	9
SAÉ 2.VTD.05	construire et mener un projet territorial exploratoire en intégrant les enjeux économ	2			0	0		10	10	0	0	9	9
STAGE.VTD	Stage 1ère année	2			0	0	0	0	0	0	0	0	0
PORTFOLIO	Portfolio	2	24		24	0	6	0	6	0	6	0	6

1	0,	0,	26,7
1	0,	0,	26,7
1	0,	0,	0,
1	0,	12,	0,

BUT CS – parcours VTD – année 2

Code PN	Intitulé	Semestre	Référentiel National			recommandation ACD				Adaptation locale				0,5 2 4	1 2, 4,	PN CM	0, TD	960, TP	506,7
			CM/TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total						
R3.01	Analyse de la société et des populations	3	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	6	1			0,	36,	0,
R3.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	3	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1			0,	24,	0,
R3.03	Droit et éthique du travail	3	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
R3.04	Politiques publiques [Droit Administratif]	3	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
R3.05	Langues et cultures étrangères	3	0	16	16	0	0	18	18	0	0	18	18	1			0,	0,	48,
SAÉ 3.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales VTD	3			0	0	15	0	15	0	15	0	15	1			0,	30,	0,
SAÉ 3.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	3			0	0	9	0	9	0	9	0	9	1			0,	18,	0,
R3.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	3	0	9	9	0	0	9	9	0	3	9	12		1		0,	0,	24,
R3.VTD.07	Cartographie et géomatique	3	0	22	22	0	0	24	24	0	0	24	24		1		0,	0,	64,
R3.VTD.08	Politiques territoriales	3	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	6		1		0,	36,	0,
R3.VTD.09	Economie territoriale et environnementale	3	20	0	20	0	22	0	22	12	7	0	7		1		0,	44,	0,
R3.VTD.10	Communication écrite et orale	3	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18		1		0,	36,	0,
R3.VTD.11	Communication visuelle et sonore	3	0	10	10	0	0	12	12	0	0	12	12		1		0,	0,	32,
R3.VTD.12	Dynamique de groupe et médiation	3	22	0	22	0	24	0	24	0	24	0	24		1		0,	48,	0,
R3.VTD.13	Aménagement des territoires	3	28	0	28	0	28	0	28	15	12	0	12		1		0,	56,	0,
R3.VTD.14	Fonctionnement et gestion des organisations	3	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18		1		0,	36,	0,
R3.VTD.15	Méthodologie et financement de projets	3	5	18	23	0	5	18	23	6	0	18	18		1		0,	10,	48,
SAÉ 3.VTD.03	Réaliser un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de	3	48	36	84	0	10	12	22	0	10	12	22		1		0,	20,	32,
SAÉ 3.VTD.04	Concevoir et mettre en oeuvre un dispositif de communication dans le cadre d'un at	3			0	0	10	6	16	0	10	6	16		1		0,	20,	16,
SAÉ 3.VTD.05	Conduire un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	3			0	0	10	12	22	0	10	12	22		1		0,	20,	32,
PORTFOLIO	Portfolio	3	30		30	0	6	0	6	0	6	0	6		1		0,	12,	0,
R4.01	Analyse de la société et des populations	4	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	6	1			0,	36,	0,
R4.02	Publics spécifiques et enjeux de l'intervention sociale Conception et évaluation des politiques publiques	4	10	0	10	0	12	0	12	10,5	0	0	0		1		0,	24,	0,
R4.03	Organisation et démarche partenariale	4	12	0	12	0	14	0	14	0	13,5	0	14	1			0,	28,	0,
R4.04	Problématiques économiques et sociales	4	13	0	13	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
R4.05	Langues et cultures étrangères	4	0	14	14	0	0	16	16	0	0	15	15	1			0,	0,	42,7
SAÉ 4.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales	4			0	0	9	0	9	0	12	0	12	1			0,	18,	0,
SAÉ 4.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	4			0	0	9	0	9	0	9	0	9	1			0,	18,	0,
R4.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	4	0	6	6	0	0	6	6	0	0	6	6		1		0,	0,	16,
R4.VTD.07	Cartographie et géomatique	4	0	10	10	0	0	12	12	0	0	12	12		1		0,	0,	32,
R4.VTD.08	Politiques territoriales	4	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	6		1		0,	36,	0,
R4.VTD.09	Approches spatiales	4	22	0	22	0	21	0	21	0	22	0	22		1		0,	42,	0,
R4.VTD.10	Communication écrite et orale	4	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18		1		0,	36,	0,
R4.VTD.11	Communication visuelle et sonore	4	0	10	10	0	0	12	12	0	0	12	12		1		0,	0,	32,
R4.VTD.12	Transitions environnementales et sociétales	4	22	0	22	0	22	0	22	0	22	0	22		1		0,	44,	0,
R4.VTD.13	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	4	16	0	16	0	16	0	16	0	15	0	15		1		0,	32,	0,
R4.VTD.14	Fonctionnement et gestion des organisations	4	16	0	16	0	16	0	16	0	16	0	16		1		0,	32,	0,
SAÉ 4.VTD.03	Réaliser un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de	4	36	39	75	0	8	12	20	0	8	12	20		1		0,	16,	32,
SAÉ 4.VTD.04	Concevoir et mettre en oeuvre un dispositif de communication dans le cadre d'un at	4			0	0	8	9	17	0	8	9	17		1		0,	16,	24,
SAÉ 4.VTD.05	Conduire un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	4			0	0	8	12	20	0	8	12	20		1		0,	16,	32,
STAGE.VTD	Stage 2ème année	4			0	0	0	0	0	0	0	0	0		1		0,	0,	0,
PORTFOLIO	Portfolio	4	26		26	0	6	0	6	0	6	0	6		1		0,	12,	0,

BUT CS – parcours VTD – année 3														0,5	2	3	1	PN	13,5	588,	234,
Code PN	Intitulé	Semestre	Référentiel National			recommandation ACD				Adaptation locale											
			303	117	420	9	294	117	420	38	265	111	414								
			CM/TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total								
R5.01	Analyse de la société et des populations	5	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1		0,	24,	0,			
R5.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	5	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1		0,	24,	0,			
R5.03	Stratégies et dynamiques de réseaux	5	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1		0,	24,	0,			
R5.04	Economie sociale et solidaire	5	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1		0,	36,	0,			
R5.05	Langues et cultures étrangères	5	0	16	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1		0,	36,	0,			
SAÉ 5.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte profes	5	0		0	0	12	0	12	0	12	0	12		1	0,	24,	0,			
SAÉ 5.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	5	0		0	0	12	0	12	0	12	0	12		1	0,	24,	0,			
R5.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	5	0	6	6	0	0	6	6	0	0	0	0		1	0,	0,	12,			
R5.VTD.07	Cartographie et géomatique	5	0	16	16	0	0	18	18	0	0	18	18		1	0,	0,	36,			
R5.VTD.08	Politiques territoriales	5	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	18		1	0,	36,	0,			
R5.VTD.09	Espaces et sociétés	5	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18		1	0,	36,	0,			
	Communication écrite et orale																				
R5.VTD.10	Conduite de réunion et réponse à appel d'offre	5	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18		1	0,	36,	0,			
R5.VTD.11	Communication visuelle et sonore	5	0	10	10	0	0	12	12	0	0	12	12		1	0,	0,	24,			
R5.VTD.12	Méthodes et techniques d'animation participative	5	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18		1	0,	36,	0,			
R5.VTD.13	Paysage et environnement	5	22	0	22	0	24	0	24	8	16	0	24		1	0,	48,	0,			
R5.VTD.14	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	5	16	0	16	0	18	0	18	9	9	0	18		1	0,	36,	0,			
SAÉ 5.VTD.03	Réaliser en responsabilité un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et	5	39	39	78	0	0	15	15	0	0	15	15		1	0,	0,	30,			
SAÉ 5.VTD.04	Concevoir et mettre en oeuvre en responsabilité un dispositif de médiation dans le ca	5			0	0	0	15	15	0	0	15	15		1	0,	0,	30,			
SAÉ 5.VTD.05	Conduire en responsabilité un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	5			0	0	0	21	21	0	0	21	21		1	0,	0,	42,			
PORTFOLIO	Portfolio	5	26		26	0	3	0	3	0	3	0	3		1	0,	6,	0,			
R6.01	Analyse de la société et des populations	6	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	1		0,	20,	0,			
R6.02	Stratégies et dynamiques de réseaux	6	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	1		0,	20,	0,			
SAÉ 6.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte profes	6	0		0	0	6	0	6	0	6	0	6		1	0,	12,	0,			
SAÉ 6.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	6	0		0	0	6	0	6	0	6	0	6		1	0,	12,	0,			
R6.VTD.03	Politiques territoriales	6	18	0	18	9	9	0	18	9	9	0	18		1	13,5	18,	0,			
R6.VTD.04	Communication et accompagnement au changement	6	15	0	15	0	15	0	15	0	15	0	15		1	0,	30,	0,			
R6.VTD.05	Transitions environnementales et sociétales	6	18	0	18	0	18	0	18	0	18	0	18		1	0,	36,	0,			
SAÉ 6.VTD.03	Réaliser en responsabilité un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et	6	15	30	45	0	0	10	10	0	0	10	10		1	0,	0,	20,			
SAÉ 6.VTD.04	Concevoir et mettre en oeuvre en responsabilité un dispositif de médiation dans le ca	6			0	0	0	10	10	0	0	10	10		1	0,	0,	20,			
SAÉ 6.VTD.05	Conduire en responsabilité un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	6			0	0	4	10	14	0	4	10	14		1	0,	8,	20,			
STAGE.VTD	Stage	6			0	0	0	0	0	0	0	0	0		1	0,	0,	0,			
PORTFOLIO	Portfolio	6	4		4	0	3	0	3	0	3	0	3		1	0,	6,	0,			

Total général 1315 485 1800 111 1186 503 1800 331 929 508 1676 90 2372 1263,3

BUT CS – parcours CGE3S – année 1														TC spé					
Code PN	Intitulé	Semestre	Référentiel National			recommandation ACD				Adaptation locale				1	1	PN	76,5	782,	578,7
			Total	493	217	710	102	391	217	710	152,5	211,5	237						
			CM/TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	4	4,	CM	TD	TP	
R1.01	Acteurs de la société civile	1	10	0	10	12	0	0	12	15	0	0	15	1			9,	0,	0,
R1.02	Analyse de la société	1	22	0	22	24	0	0	24	15	9	0	15	1			18,	0,	0,
R1.03	Enjeux contemporains	1	22	0	22	24	0	0	24	17 15	6	0	6	1			18,	0,	0,
R1.04	Principes généraux du droit	1	16	0	16	18	0	0	18	12	6	0	18	1			13,5	0,	0,
R1.05	Cadre politique et institutionnel	1	22	0	22	24	0	0	24	18	9	0	27	1			18,	0,	0,
SAÉ 1.01	Entrer en relation avec des acteurs d'un champ professionnel VTD	1	0		0	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
SAÉ 1.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec les acteurs d'un champ professionnel VTD S'investir au sein d'un acteur de la société civile	1	0		0	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
R1.CG3S.06	Projet professionnel et personnel	1	0	12	12	0	0	12	12	0	0	12	12	1			0,	0,	32,
R1.CG3S.07	Méthodologie de projet appliquée	1	0	18	18	0	0	18	18	0	0	18	18	1			0,	0,	48,
R1.CG3S.08	Acteurs et dynamique(s) du sanitaire, du social et du médico-social	1	24	0	24	0	24	0	24	19,5 10,5	9	0	9	1			0,	48,	0,
R1.CG3S.09	Usages numériques	1	0	21	21	0	0	21	21	0	0	21	21	1			0,	0,	56,
R1.CG3S.10	Psychologie adaptée	1	24	0	24	0	24	0	24	12 24	12	0	0	1			0,	48,	0,
R1.CG3S.11	Organisation et gestion opérationnelles	1	24	0	24	0	24	0	24	19,5	9	0	28,5	1			0,	48,	0,
R1.CG3S.12	Expression et communication	1	8	12	20	0	8	18	26	0	0	18	18	1			0,	16,	48,
R1.CG3S.13	Langues étrangères	1	7	13	20	0	2	18	20	0	0	19,5	19,5	1			0,	4,	48,
R1.CG3S.14	<i>Nouvelle ressource avançant ce module au S1 (et au S2 à la place du S2 seul)</i> Modalités d'accompagnement des personnes dans le champ social et médico-social et de la santé	2	0	0	0	0	0	0	0	0 9	0	0	0	1			0,	0,	0,
SAÉ 1.CG3S.03	Participer à une démarche projet dans un établissement ou service sanitaire	1	13	21	34	0	0	9	9	0	0	9	9	1			0,	0,	24,
SAÉ 1.CG3S.04	Orienter et accompagner les publics après avoir évalué leurs besoins	1	0		0	0	0	9	9	0	0	9	9	1			0,	0,	24,
SAÉ 1.CG3S.05	Mettre en place une action de communication interne	1	0		0	0	0	9	9	0	0	7,5	7,5	1			0,	0,	24,
PORTFOLIO	Portfolio	1	34	17	51	0	6	0	6	0	6	0	6	1			0,	12,	0,
R2.01	Analyse de la société et des populations	1	22	0	22	0	24	0	24	18	6	0	24	1			0,	48,	0,
R2.02	Publics et problématiques spécifiques	2	22	0	22	0	24	0	24	0 24	24	0	0	1			0,	48,	0,
R2.03	Méthodologie de la recherche en sciences sociales	2	13	9	22	0	12	12	24	3	9	12	24	1			0,	24,	32,
R2.04	Cadre politique et institutionnel	2	22	0	22	0	24	0	24	18	7,5	0	25,5	1			0,	48,	0,
R2.05	Environnement économique	2	22	0	22	0	24	0	24	12	12	0	24	1			0,	48,	0,
SAÉ 2.01	S'initier aux démarches d'enquête ou de diagnostic de territoire	2	0		0	0	18	0	18	0	0	18	18	1			0,	36,	0,
SAÉ 2.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec les acteurs d'un champ professionnel VTD S'investir au sein d'un acteur de la société civile	2	0		0	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
R2.CG3S.06	Projet professionnel et personnel	2	0	12	12	0	0	12	12	0	0	12	12	1			0,	0,	32,
R2.CG3S.07	Méthodologie de projet appliquée	2	0	12	12	0	0	12	12	0	0	12	12	1			0,	0,	32,
R2.CG3S.08	Analyse des pratiques professionnelles	2	17	0	17	0	9	15	24	3	6	15	24	1			0,	18,	40,
R2.CG3S.09	Modalités d'accompagnement des personnes dans le champ social et médico-social et de la santé	2	17	0	17	0	18	0	18	24 15	0	0	0	1			0,	36,	0,
R2.CG3S.10	Système de protection sociale français	2	18	0	18	0	18	0	18	0	18	0	18	1			0,	36,	0,
R2.CG3S.11	Expression et communication - Usages numériques	2	6	24	30	0	6	24	30	0	0	24	24	1			0,	12,	64,

R2.CGE3S.12	Gestion et encadrement d'équipe	2	30	0	30	0	27	3	30	19	0	6	25	1	0,	54,	8,	
R2.CGE3S.13	Langues et cultures étrangères	2		13	13	0	0	13	13	0	0	12	12	1	0,	0,	34,7	
R2.CGE3S.14	<i>Nouvelle ressource avançant ce module au S1 (et au S2 à la place du S2 seul)</i> Acteurs et dynamique(s) du sanitaire, du social et du médico-social	1	0	0	0	0	0	0	0	9	9	0	9	1	0,	0,	0,	
SAÉ 2.CGE3S.03	Participer à une démarche projet dans un établissement ou service sanitaire et	2	37	8	45	0	9	6	15	0	9	6	15	1	0,	18,	16,	
SAÉ 2.CGE3S.04	Orienter et accompagner les publics après avoir évalué leurs besoins	2	0		0	0	12	6	18	0	12	6	18	1	0,	24,	16,	
SAÉ 2.CGE3S.05	S'approprier l'organisation générale d'une structure	2	0		0	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
STAGE.CGE3S	Stage 1ère année	2	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,	0,	0,	
PORTFOLIO	Portfolio	2	41	25	66	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
BUT CS – parcours CGE3S – année 2																		
			Référentiel National			recommandation ACD				Adaptation locale				1	1	PN		
		Total	584	86	670	4	580	86	666	136,5	439,5	76	652	2	2,	6,	1160,	229,3
Code PN	Intitulé	Semestre	CM/TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	4	4,	CM	TD	TP
R3.01	Analyse de la société et des populations	3	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	18	1	0,	36,	0,	
R3.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	3	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
R3.03	Droit et éthique du travail	3	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
R3.04	Politiques publiques [Droit Administratif]	3	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
R3.05	Langues et cultures étrangères	3	0	16	16	0	0	18	18	0	0	18	18	1	0,	0,	48,	
SAÉ 3.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales V	3			0	0	15	0	15	0	15	0	15	1	0,	30,	0,	
SAÉ 3.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	3			0	0	9	0	9	0	9	0	9	1	0,	18,	0,	
R3.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	3		9	9	0	0	9	9	0	9	0	9	1	0,	0,	24,	
R3.CGE3S.07	Droit appliqué aux secteurs de la santé, social et médico-social	3	24	0	24	0	30	0	30	6	24	0	30	1	0,	60,	0,	
R3.CGE3S.09	Méthodologie de projet appliquée	3	20	0	20	0	20	9	29	20	0	9	29	1	0,	40,	24,	
R3.CGE3S.10	Techniques d'évaluation des besoins et des demandes des personnes	3	24	0	24	0	30	0	30	6	24	0	30	1	0,	60,	0,	
R3.CGE3S.11	Systèmes de protection sociale français	3	24	0	24	0	30	0	30	6	24	0	30	1	0,	60,	0,	
R3.CGE3S.12	Gestion et encadrement d'équipe	3	24	0	24	0	30	0	30	24	6	0	30	1	0,	60,	0,	
R3.CGE3S.13	Expression et Communication et Usages numériques	3	15	15	30	0	15	15	30	0	15	15	30	1	0,	30,	40,	
SAÉ 3.CGE3S.03	Analyser le fonctionnement d'un projet mené dans une structure sanitaire et/d	3	58		58	0	15	3	18	1,5	13,5	3	18	1	0,	30,	8,	
SAÉ 3.CGE3S.04	Etudier la situation d'une personne ou d'une famille afin de les informer sur les	3			0	0	15	3	18	3	12	3	18	1	0,	30,	8,	
SAÉ 3.CGE3S.05	Définir les modalités de gestion et d'organisation générale d'une structure sani	3			0	0	15	3	18	3	12	3	18	1	0,	30,	8,	
PORTFOLIO	Portfolio	3	63	20	83	0	20	0	20	6	14	0	20	1	0,	40,	0,	
R4.01	Analyse de la société et des populations	4	16	0	16	0	18	0	18	12	6	0	18	1	0,	36,	0,	
R4.02	<i>Publics spécifiques et enjeux de l'intervention sociale</i> Conception et évaluation des politiques publiques	4	10	0	10	0	12	0	12	10,5	0	0	11	1	0,	24,	0,	
R4.03	Organisation et démarche partenariale	4	12	0	12	0	14	0	14	0	13,5	0	14	1	0,	28,	0,	
R4.04	Problématiques économiques et sociales	4	13	0	13	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
R4.05	Langues et cultures étrangères	4	0	14	14	0	0	16	16	0	0	15	15	1	0,	0,	42,7	
SAÉ 4.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales	4	0		0	0	9	0	9	0	12	0	12	1	0,	18,	0,	
SAÉ 4.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	4	0		0	0	9	0	9	0	9	0	9	1	0,	18,	0,	
R4.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	4	0	6	6	0	0	6	6	0	0	6	6	1	0,	0,	16,	
R4.CGE3S.07	Démarche d'amélioration continue et de qualité	4	24	0	24	0	24	0	24	12	12	0	24	1	0,	48,	0,	
R4.CGE3S.08	Systèmes de protection sociale français	4	20	0	20	0	24	0	24	4,5	19,5	0	24	1	0,	48,	0,	
R4.CGE3S.09	Analyse des pratiques professionnelles	4	16	0	16	4	12	0	12	4	12	0	16	1	6,	24,	0,	
R4.CGE3S.10	Pratiques innovantes et participatives	4	15	0	15	0	18	0	18	3	15	0	18	1	0,	36,	0,	
R4.CGE3S.11	Organisation et gestion appliquée	4	22	0	22	0	24	0	24	3	21	0	24	1	0,	48,	0,	
R4.CGE3S.12	Expression et Communication	4	30	0	30	0	30	0	30	0	30	0	30	1	0,	60,	0,	

SAÉ 4.CGE3S.03	Formaliser un diagnostic ou un état des lieux pour un projet réalisé dans une s	4	44		44	0	15	0	15	0	15	0	15	1	0,	30,	0,	
SAÉ 4.CGE3S.04	Proposer des modalités d'accompagnement ou de prise en charge adaptées au	4			0	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
SAÉ 4.CGE3S.05	Formuler des propositions en termes de Gestion des Ressources Humaines pou	4			0	0	15	0	15	0	15	0	15	1	0,	30,	0,	
STAGE.CGE3S	Stage 2ème année	4			0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,	0,	0,	
PORTFOLIO	Portfolio	4	52	6	58	0	10	4	14	0	10	4	14	1	0,	20,	10,7	
BUT CS – parcours CGE3S – année 3																		
			Référentiel National			recommandation ACD				Adaptation locale				1	1	PN		
		Total	356	64	420	40	316	64	420	58,5	297,5	64	420	2	2,	60,	632,	170,7
Code PN	Intitulé	Semestre	CM/TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	4	4,	CM	TD	TP
R5.01	Analyse de la société et des populations	5	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
R5.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	5	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
R5.03	Stratégies et dynamiques de réseaux	5	10	0	10	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
R5.04	Economie sociale et solidaire	5	16	0	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
R5.05	Langues et cultures étrangères	5	0	16	16	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
SAÉ 5.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte pro	5	0		0	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
SAÉ 5.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	5	0		0	0	12	0	12	0	12	0	12	1	0,	24,	0,	
R5.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	5	0	6	6	0	0	6	6	0	0	6	6	1	0,	0,	16,	
R5.CGE3S.07	Droit appliqué aux secteurs de la santé, social et médico-social	5	20	0	20	10	10	0	20	20	0	0	20	1	15,	20,	0,	
R5.CGE3S.08	Analyse des pratiques professionnelles	5	20	0	20	10	12	0	22	10	12	0	22	1	15,	24,	0,	
R5.CGE3S.09	Pratiques innovantes et participatives	5	14	6	20	0	15	6	21	3	12	6	21	1	0,	30,	16,	
R5.CGE3S.10	Politiques territoriales de santé et d'action sociale	5	20	0	20	10	10	0	20	9,5	10,5	0	20	1	15,	20,	0,	
R5.CGE3S.11	Gestion et encadrement d'équipe	5	20	0	20	10	10	0	20	10	10	0	20	1	15,	20,	0,	
R5.CGE3S.12	Gestion financière et calculs de coût	5	10	6	16	0	15	6	21	6	9	6	21	1	0,	30,	16,	
SAÉ 5.CGE3S.03	Assurer une veille réglementaire sur les champs de la qualité et de l'autorisatio	5	48		48	0	12	10	22	0	12	10	22	1	0,	24,	26,7	
SAÉ 5.CGE3S.04	Synthétiser les principales connaissances et règles contribuant à la prise en cha	5			0	0	12	10	22	0	12	10	22	1	0,	24,	26,7	
SAÉ 5.CGE3S.05	Se mettre en situation en tant qu'encadrant intermédiaire pour gérer un confli	5			0	0	12	12	24	0	12	12	24	1	0,	24,	32,	
PORTFOLIO	Portfolio	5	52	16	68	0	6	0	6	0	6	0	6	1	0,	12,	0,	
R6.01	Analyse de la société et des populations	6	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	1	0,	20,	0,	
R6.02	Stratégies et dynamiques de réseaux	6	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	1	0,	20,	0,	
SAÉ 6.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte pro	6	0		0	0	6	0	6	0	6	0	6	1	0,	12,	0,	
SAÉ 6.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	6	0		0	0	6	0	6	0	6	0	6	1	0,	12,	0,	
R6.CGE3S.03	Démarche d'amélioration continue et de qualité	6	18	0	18	0	18	0	18	0	18	0	18	1	0,	36,	0,	
R6.CGE3S.04	Techniques d'orientation et de coordination des personnes, des services et des	6	19	0	19	0	19	0	19	0	19	0	19	1	0,	38,	0,	
R6.CGE3S.05	Expression et Communication professionnelle Communication numérique et media	6	10	8	18	0	4	14	18	0	4	14	18	1	0,	8,	37,3	
SAÉ 6.CGE3S.03	Recenser les points réglementaires à respecter dans le cadre d'un appel à proje	6	20		20	0	9	0	9	0	9	0	9	1	0,	18,	0,	
SAÉ 6.CGE3S.04	Produire un état des lieux des outils d'évaluation des besoins et des dispositifs	6			0	0	9	0	9	0	9	0	9	1	0,	18,	0,	
SAÉ 6.CGE3S.05	Se mettre en situation en tant qu'encadrant intermédiaire pour gérer un confli	6			0	0	9	0	9	0	9	0	9	1	0,	18,	0,	
STAGE.CGE3S	Stage 3ème année	6			0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,	0,	0,	
PORTFOLIO	Portfolio	6	19	6	25	0	6	0	6	0	6	0	6	1	0,	12,	0,	
Total général			1433	367	1800	146	1287	367	1796	348	949	377	1673		142,5	2574	978,67	

INTITULE DE LA FORMATION

BUT CS CGE3S 1ère, 2ème et 3ème année

Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Contrôle continu : indiquer le nombre					
					Coefficient par UE					Total
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	
Pôle ressource										
R1.01	Acteurs de la société civile	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1					1
R1.02	Analyse de la société	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,5					1,5
R1.03	Enjeux contemporains	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,25					1,25
R1.04	Principes généraux du droit	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,75				1,75
R1.05	Cadre politique et institutionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		2				2
R1.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R1.CGE3S.07	Méthodologie de projet appliquée	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,25			1,25
R1.CGE3S.08	Acteurs et dynamiques du sanitaire, social et médico-social	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,5 1			1
R1.CGE3S.09	Usages numériques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1			1
R1.CGE3S.10	Psychologie adaptée	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,75		1,75
R1.CGE3S.11	Organisation et gestion opérationnelles	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,75	1,75
R1.CGE3S.12	Expression et Communication	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					0,75	0,75
R1.CGE3S.13	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					0,75	0,75
R1.CGE3S.14	Nouvelle ressource dupliquée du S2 : Modalités d'accompagnement des personnes dans le champ social, médico-social et de la santé	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					0 0,5	0,5
Pôle SAÉ										
SAÉ 1.01	Entrer en relation avec des acteurs d'un champ professionnel	RAP + ORA	2		2					2
SAÉ 1.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec des acteurs d'un champ professionnel S'investir au sein d'un acteur de la société civile	RAP + ORA	2			2				2
SAÉ 1.CGE3S.03	Participer à une démarche de projet dans un établissement ou service sanitaire et social	RAP + ORA	2				2			2
SAÉ 1.CGE3S.04	Orienter et accompagner les publics après avoir évalué leurs besoins	RAP + ORA	2					4		4
SAÉ 1.CGE3S.05	Mettre en place une action de communication interne	RAP + ORA	2						2,5	2,5
PORTFOLIO	Portoflio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	1		0	0	0	0	0	0
Total des coefficients					6	6	6 5,5	6 6,5	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6 5,5	6 6,5	6	60
SEMESTRE 2					UE2.1	UE2.2	UE2.3	UE2.4	UE2.5	Total
Pôle ressource										
R2.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1					1
R2.02	Publics et problématiques spécifiques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,75					0,75
R2.03	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1					1
R2.04	Cadre politique et institutionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R2.05	Environnement économique	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,5				1,5
R2.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R2.CGE3S.07	Méthodologie de projet appliquée	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R2.CGE3S.08	Analyse des pratiques professionnelles	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R2.CGE3S.09	Modalités d'accompagnement des personnes dans le champ social, médico-social et de la santé	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,75 1,25		1,25
R2.CGE3S.10	Systèmes de protection sociale français	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,75		1,75
R2.CGE3S.11	Expression et Communication - Usages numériques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1	1
R2.CGE3S.12	Gestion et encadrement d'équipe / Santé au travail	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,75	1,75
R2.CGE3S.13	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1	1
R2.CGE3S.14	Nouvelle ressource dupliquée du S1 : Acteurs et dynamiques du sanitaire, social et médico-social	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					0 0,5	0,5

Pôle SAÉ										
SAÉ 2.01	S'initier aux démarches d'enquête et/ou de diagnostic de territoire	RAP + ORA	2		2					2
SAÉ 2.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec des acteurs d'un champ professionnel S'investir dans la société civile	RAP + ORA	2			2				2
SAÉ 2.CGE3S.03	Participer à une démarche projet dans un établissement ou service sanitaire et social	RAP + ORA	2				1,25			1,25
SAÉ 2.CGE3S.04	Orienter et accompagner les publics après avoir évalué leurs besoins	RAP + ORA	2					1,25		1,25
SAÉ 2.CGE3S.05	S'approprier l'organisation générale d'une structure	RAP + ORA	2						1	1
STAGE.CGE3S	Stage 1ère année	RAP + ORA	2		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
PORTFOLIO	Portfolio	Pré-complète par les preuves de l'acquisition des compétences et des	1		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
Total des coefficients					6	6	6	6	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30

SEMESTRE 3					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R3.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,75					1,75
R3.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,5					1,5
R3.03	Droit et éthique du travail	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1				1
R3.04	Politiques publiques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R3.05	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1				1
R3.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R3.CGE3S.07	Droit appliqué aux secteurs de la santé, social et médico-social	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,5			1,5
R3.CGE3S.09	Méthodologie de projet appliquée	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R3.CGE3S.10	Techniques d'évaluation des besoins et des demandes des personnes	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,5		1,5
R3.CGE3S.11	Systèmes de protection sociale français	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R3.CGE3S.12	Gestion et encadrement d'équipe	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,75	1,75
R3.CGE3S.13	Expression et Communication et Usages numériques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,5	1,5
Pôle SAÉ										
SAÉ 3.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales	RAP + ORA	2		2,5					2,5
SAÉ 3.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	RAP + ORA	2			2,5				2,5
SAÉ 3.CGE3S.03	Analyser le fonctionnement d'un projet mené dans une structure sanitaire et/ou médico sociale	RAP + ORA	2				2,5			2,5
SAÉ 3.CGE3S.04	Etudier la situation d'une personne ou d'une famille afin de les informer sur les aides sociales mobilisables	RAP + ORA	2					2,5		2,5
SAÉ 3.CGE3S.05	Définir les modalités de gestion et d'organisation générale d'une structure sanitaire et/ou médico-sociale	RAP + ORA	2						2,5	2,5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	1		0	0	0	0	0	0
Total des coefficients					6	6	6	6	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30
SEMESTRE 4					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R4.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,5					1,5
R4.02	Publies spécifiques et enjeux de l'intervention sociale Conception et évaluation des politiques publiques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,25					1,25
R4.03	Organisation et démarche partenariale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		0,75				0,75
R4.04	Problématiques économiques et sociales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1				1
R4.05	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1				1
R4.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R4.CGE3S.07	Démarche d'amélioration continue et de qualité	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R4.CGE3S.08	Systèmes de protection sociale français	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,5			1,5
R4.CGE3S.09	Analyse des pratiques professionnelles	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,5			1,5
R4.CGE3S.10	Pratiques innovantes et participatives	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,5		1,5
R4.CGE3S.11	Organisation et gestion appliquée	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,75	1,75
R4.CGE3S.12	Expression et Communication	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,5	1,5
Pôle SAÉ										
SAÉ 4.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales	RAP + ORA	2		1,5					1,5
SAÉ 4.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	RAP + ORA	2			1,5				1,5
SAÉ 4.CGE3S.03	Formaliser un diagnostic ou un état des lieux pour un projet réalisé dans une structure sanitaire et/ou médico sociale	RAP + ORA	2				1			1
SAÉ 4.CGE3S.04	Proposer des modalités d'accompagnement ou de prise en charge adaptées aux spécificités de personnes fragiles	RAP + ORA	2					1,25		1,25
SAÉ 4.CGE3S.05	Formuler des propositions en termes de Gestion des Ressources Humaines pour une structure sanitaire et/ou médico-sociale	RAP + ORA	2						1	1
STAGE.CGE3S	Stage 2ème année	RAP + ORA	2		1	1	1	1	1	5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé + ORA	1		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
Total des coefficients					6	6	7,5	4,5	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	7,5	4,5	6	30

SEMESTRE 5					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R5.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,75					1,75
R5.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,75					1,75
R5.03	Stratégies et dynamiques de réseaux	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1				1
R5.04	Economie sociale et solidaire	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R5.05	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R5.CGE3S.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R5.CGE3S.07	Droit appliqué aux secteurs de la santé, social et médico-social	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,5			1,5
R5.CGE3S.08	Analyse des pratiques professionnelles	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R5.CGE3S.09	Pratiques innovantes et participatives	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,5		1,5
R5.CGE3S.10	Politiques territoriales de santé et d'action sociale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,75		1,75
R5.CGE3S.11	Gestion et encadrement d'équipe	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,75	1,75
R5.CGE3S.12	Gestion financière et calculs de coût	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,5	1,5
Pôle SAÉ										
SAÉ 5.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte professionnel	RAP + ORA	2		2,25					2,25
SAÉ 5.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	RAP + ORA	2			2,25				2,25
SAÉ 5.CGE3S.03	Assurer une veille réglementaire sur les champs de la qualité et de l'autorisation pour une structure sanitaire et/ou médico sociale	RAP + ORA	2				2,5			2,5
SAÉ 5.CGE3S.04	Synthétiser les principales connaissances et règles contribuant à la prise en charge des personnes dans des structures sanitaires et/ou médico-sociales	RAP + ORA	2					2,5		2,5
SAÉ 5.CGE3S.05	Se mettre en situation en tant qu'encadrant intermédiaire pour gérer un conflit ou une situation problématique dans une équipe	RAP + ORA	2						2,5	2,5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	0		0	0	0	0	0	0
Total des coefficients					6	6	6	6	6	
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30
SEMESTRE 6					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R6.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	2					2
R6.02	Stratégies et dynamiques de réseaux	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		2				2
R6.CGE3S.03	Démarche d'amélioration continue et de qualité	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			3			3
R6.CGE3S.04	Techniques d'orientation et de coordination des personnes, des services et des établissements	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				3		3
R6.CGE3S.05	Expression et Communication professionnelle	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					3	3
Pôle SAÉ										
SAÉ 6.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte professionnel	RAP + ORA	2		2					2
SAÉ 6.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	RAP + ORA	2			2				2
SAÉ 6.CGE3S.03	Recenser les points réglementaires à respecter dans le cadre d'un appel à projets ou d'un projet partenarial	RAP + ORA	2				1			1
SAÉ 6.CGE3S.04	Produire un état des lieux des outils d'évaluation des besoins et des dispositifs de coordination ou de gestion des parcours territoriaux	RAP + ORA	2					1		1
SAÉ 6.CGE3S.05	Se mettre en situation en tant qu'encadrant intermédiaire pour gérer un conflit ou une situation problématique dans une équipe	RAP + ORA	2						1	1
STAGE.CGE3S	Stage 3ème année	RAP + ORA	2		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	7,5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé + ORA	1		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
Total des coefficients					6	6	6	6	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30

INTITULE DE LA FORMATION

BUT CS VTD 1ère, 2ème et 3ème année

Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Contrôle continu : indiquer le nombre					
					Coefficient par UE					Total
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R1.01	Acteurs de la société civile	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1					1
R1.02	Analyse de la société	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,5					1,5
R1.03	Enjeux contemporains	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,25					1,25
R1.04	Principes généraux du droit	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,75				1,75
R1.05	Cadre politique et institutionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		2				2
R1.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R1.VTD.07	Enjeux territoriaux	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			2			2
R1.VTD.08	Observation territoriale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,75			1,75
R1.VTD.09	Communication écrite et orale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1		1
R1.VTD.10	Méthodes visuelles et sonores Communication visuelle et sonore	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,25		1,25
R1.VTD.11	Bureautique et outils numériques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,25		1,25
R1.VTD.12	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1		1
R1.VTD.13	Ecologie urbaine	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,5	1,5
R1.VTD.14	Méthodologie et financement de projets	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,25	1,25
Pôle SAÉ										
SAÉ 1.01	Entrer en relation avec des acteurs d'un champ professionnel	RAP + ORA	2		2					2
SAÉ 1.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec des acteurs d'un champ professionnel S'investir dans la société civile	RAP + ORA	2			2				2
SAÉ 1.VTD.03	Elaborer un diagnostic de territoire dans une démarche exploratoire	RAP + ORA	2				2			2
SAÉ 1.VTD.04	Expérimenter les approches sensibles des territoires du quotidien	RAP + ORA	2					2,25		2,25
SAÉ 1.VTD.05	Aller à la rencontre de projets s'inscrivant dans une démarche de développement territorial durable	RAP + ORA	2						2	2
PORTFOLIO	Portofolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	1		0	0	0	0	0	0
Total des coefficients					6	6	6	7	5	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	7	5	30
SEMESTRE 2					UE2.1	UE2.2	UE2.3	UE2.4	UE2.5	Total
Pôle ressource										
R2.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1					1
R2.02	Publics et problématiques spécifiques	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,75					0,75
R2.03	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1					1
R2.04	Cadre politique et institutionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R2.05	Environnement économique	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,5				1,5
R2.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R2.VTD.07	Histoire urbaine et de l'architecture	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,5			1,5
R2.VTD.08	Observation territoriale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,25			1,25
R2.VTD.09	Communication écrite et orale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1		1
R2.VTD.10	Dessin cartographique	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				0,75		0,75
R2.VTD.11	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1		1
R2.VTD.12	Urbanisme et outils de transition	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1	1
R2.VTD.13	Ecologie urbaine	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					0,75	0,75
R2.VTD.14	Méthodologie et financement de projets	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1	1

Pôle SAÉ										
SAÉ 2.01	S'initier aux démarches d'enquête et/ou de diagnostic de territoire	RAP + ORA	2		2					2
SAÉ 2.02	Participer à l'organisation d'une rencontre thématique avec des acteurs d'un champ professionnel S'investir dans la société civile	RAP + ORA	2			2				2
SAÉ 2.VTD.03	Elaborer un diagnostic de territoire dans une démarche exploratoire	RAP + ORA	2				2			2
SAÉ 2.VTD.04	Expérimenter les approches sensibles des territoires du quotidien	RAP + ORA	2					2		2
SAÉ 2.VTD.05	Construire et mener un projet territorial exploratoire en intégrant les enjeux	RAP + ORA	2						2	2
STAGE.VTD	Stage	RAP + ORA	2		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de	1		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
Total des coefficients					6	6	6	6	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30

SEMESTRE 3				UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource									
R3.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1,75					1,75
R3.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	ECR + ORA	2	1,5					1,5
R3.03	Droit et éthique du travail	ECR + ORA	2		1				1
R3.04	Politiques publiques	ECR + ORA	2		1,25				1,25
R3.05	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2		1				1
R3.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R3.VTD.07	Cartographie et géomatique	ECR + ORA	2			1,25			1,25
R3.VTD.08	Politiques territoriales	ECR + ORA	2			1,25			1,25
R3.VTD.09	Economie territoriale et environnementale	ECR + ORA	2			1,25			1,25
R3.VTD.10	Communication écrite et orale	ECR + ORA	2				1		1
R3.VTD.11	Communication visuelle et sonore	ECR + ORA	2				1		1
R3.VTD.12	Dynamique de groupe et médiation	ECR + ORA	2				1,25		1,25
R3.VTD.13	Aménagement des territoires	ECR + ORA	2					2	2
R3.VTD.14	Fonctionnement et gestion des organisations	ECR + ORA	2					1,25	1,25
R3.VTD.15	Méthodologie et financement de projets	ECR + ORA	2					1,5	1,5
Pôle SAÉ									
SAÉ 3.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales	RAP + ORA	2	2,5					2,5
SAÉ 3.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	RAP + ORA	2		2,5				2,5
SAÉ 3.VTD.03	Réaliser un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition	RAP + ORA	2			2			2
SAÉ 3.VTD.04	Concevoir et mettre en oeuvre un dispositif de communication dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition	RAP + ORA	2				1,5		1,5
SAÉ 3.VTD.05	Conduire un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	RAP + ORA	2					2	2
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	1	0	0	0	0	0	0
Total des coefficients				6	6	6	5	7	30
Crédits ECTS de l'UE :				6	6	6	5	7	30
SEMESTRE 4				UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource									
R4.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1,5					1,5
R4.02	Publics spécifiques et enjeux de l'intervention sociale Conception et évaluation des politiques publiques	ECR + ORA	2	1,25					1,25
R4.03	Organisation et démarche partenariale	ECR + ORA	2		0,75				0,75
R4.04	Problématiques économiques et sociales	ECR + ORA	2		1				1
R4.05	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2		1				1
R4.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R4.VTD.07	Cartographie et géomatique	ECR + ORA	2			0,75			0,75
R4.VTD.08	Politiques territoriales	ECR + ORA	2			1			1
R4.VTD.09	Approches spatiales	ECR + ORA	2			1			1
R4.VTD.10	Communication écrite et orale	ECR + ORA	2				1		1
R4.VTD.11	Communication visuelle et sonore	ECR + ORA	2				0,75		0,75
R4.VTD.12	Transitions environnementales et sociétales	ECR + ORA	2					1,25	1,25
R4.VTD.13	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	ECR + ORA	2					0,75	0,75
R4.VTD.14	Fonctionnement et gestion des organisations	ECR + ORA	2					0,75	0,75
Pôle SAÉ									
SAÉ 4.01	Élaborer un travail de recherche exploratoire en sciences humaines et sociales	RAP + ORA	2	1,5					1,5
SAÉ 4.02	Expérimenter et analyser une démarche partenariale	RAP + ORA	2		1,5				1,5
SAÉ 4.VTD.03	Réaliser un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition	RAP + ORA	2			1,5			1,5
SAÉ 4.VTD.04	Concevoir et mettre en oeuvre un dispositif de communication dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition	RAP + ORA	2				1,5		1,5
SAÉ 4.VTD.05	Conduire un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	RAP + ORA	2					2,5	2,5
STAGE.VTD	Stage 2ème année	RAP + ORA	2	1	1	1	1	1	5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé + ORA	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
Total des coefficients				6	6	6	5	7	30
Crédits ECTS de l'UE :				6	6	6	5	7	30

SEMESTRE 5					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R5.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,75					1,75
R5.02	Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	1,75					1,75
R5.03	Stratégies et dynamiques de réseaux	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1				1
R5.04	Economie sociale et solidaire	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R5.05	Langues et cultures étrangères	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		1,25				1,25
R5.VTD.06	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25
R5.VTD.07	Cartographie et géomatique	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,25			1,25
R5.VTD.08	Politiques territoriales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,25			1,25
R5.VTD.09	Espaces et sociétés	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			1,25			1,25
R5.VTD.10	Communication écrite et orale	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,25		1,25
R5.VTD.11	Communication visuelle et sonore	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,25		1,25
R5.VTD.12	Méthodes et techniques d'animation participative	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				1,25		1,25
R5.VTD.13	Paysage et environnement	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					2	2
R5.VTD.14	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					1,75	1,75
Pôle SAÉ										
SAÉ 5.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte professionnel	RAP + ORA	2		2,25					2,25
SAÉ 5.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	RAP + ORA	2			2,25				2,25
SAÉ 5.VTD.03	Réaliser en responsabilité un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition	RAP + ORA	2				2			2
SAÉ 5.VTD.04	Concevoir et mettre en œuvre en responsabilité un dispositif de médiation dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	RAP + ORA	2					2		2
SAÉ 5.VTD.05	Conduire en responsabilité un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	RAP + ORA	2						2	2
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	0		0	0	0	0	0	0
Total des coefficients					6	6	6	6	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30
SEMESTRE 6					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE1.5	Total
Pôle ressource										
R6.01	Analyse de la société et des populations	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00	2					2
R6.02	Stratégies et dynamiques de réseaux	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00		2				2
R6.VTD.03	Politiques territoriales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00			2			2
R6.VTD.04	Communication et accompagnement au changement	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00				2		2
R6.VTD.05	Transitions environnementales et sociétales	ECR + ORA	2	1H30 ou 3H00					2	2
Pôle SAÉ										
SAÉ 6.01	Réaliser un travail de recherche en adéquation avec des enjeux d'un contexte professionnel	RAP + ORA	2		2					2
SAÉ 6.02	Mettre en œuvre une démarche partenariale	RAP + ORA	2			2				2
SAÉ 6.VTD.03	Réaliser en responsabilité un diagnostic dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition	RAP + ORA	2				2			2
SAÉ 6.VTD.04	Concevoir et mettre en œuvre en responsabilité un dispositif de médiation dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	RAP + ORA	2					2		2
SAÉ 6.VTD.05	Conduire en responsabilité un atelier d'aménagement et/ou un projet de transition	RAP + ORA	2						2	2
STAGE.VTD	Stage	RAP + ORA	2		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	7,5
PORTFOLIO	Portfolio	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé + ORA	1		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5
Total des coefficients					6	6	6	6	6	30
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	30

INTITULE DE LA FORMATION : Gestion des Organisations agricoles et agroalimentaires
Parcours Métiers du Management et de la gestion dans la Filière Equine

UE	Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre				ECTS
			Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coeff	
SEMESTRE UNIQUE							
EQUE1MU	Méthodologie Universitaire, numérique et projet professionnel						4
	EQ11	Elaboration d'un mémoire universitaire	Pratique	1	/	2	
	EQ12	Outils numériques et RGPD	Pratique	1	/	1	
	EQ13	Projet Professionnel, analyse des pratiques et découverte de la filière	Pratique	2	/	1	
EQUE2DA	Droit Appliqué à la filière, droit commercial et du travail						4
	EQ21	Droit de l'environnement, bien-être animal & réglementation	Ecrit, Pratique	2	/	2	
	EQ22	Droit du travail	Ecrit	1	/	1	
	EQ23	Droit commercial et des sociétés	Ecrit	1	/	1	
EQUE3GO	Gestion d'une Organisation ou d'une entreprise agricole						4
	EQ31	Gestion des RH, gestion des risques professionnels & qualité de vie au travail	Ecrit, Pratique	2	/	2	
	EQ32	Comptabilité agricole	Ecrit	1	/	2	
EQUE4GP	Gestion de projets, financement et contrôle de gestion						4
	EQ41	Méthodologie de projet	Pratique	1	/	1	
	EQ42	Contrôle de gestion et calcul des coûts	Ecrit	1	/	1	
	EQ43	Financement de projets et gestion prévisionnelle (BUDGETS)	Pratique	1	/	2	
EQUE5DDF	Diagnostic et découverte de la filière						5
	EQ51	Diagnostic et conseil d'une exploitation ou d'une activité agricole	Ecrit	1	/	2	
	EQ52	Etude(s) de terrain, découverte de la filière & découvertes des équipements agricoles/événementiels	Pratique	2	/	1	
	EQ53	Création et installation d'entreprise agricole	Pratique	1	/	2	
EQUE6GE	Gestion d'équipe et outils de gestion						4
	EQ61	Méthode et outils de management appliqués	Pratique	1	/	2	

	EQ62	Elaboration d'un diagnostic organisationnel	Pratique	1	/	1		
	EQ63	Anglais technique et appliqué	Pratique	8	/	1		
EQUE7MCC	Marketing, commerce et Communication							
	EQ71	Techniques de vente et négociation commerciale	Pratique	1	/	1	5	
	EQ72	Mercatique	Ecrit, oral	2	/	2		
	EQ73	communication professionnelle (plan, charte...)	Pratique	1	/	2		
EQUE8RC	Enseignements sur la reproduction du cheval, génétique, sélection et les pathologies							
	EQ81	Reproduction	Ecrit	1	/	2	6	
	EQ82	Soins et pathologies	Ecrit	1	/	2		
	EQ83	Sélection et génétique	Ecrit	1	/	2		
EQUE9ES	Enseignements scientifiques sur l'alimentation, le bien-être et vlc changement climatique							
	EQ91	Alimentation et gestion des pâturages	Ecrit	1	/	3	6	
	EQ92	Transition climatique	Pratique	1	/	1		
	EQ93	Bien-être animal	Pratique	1	/	2		
EQUE10PT	Projet Tuteuré							
	EQ101	Projet tuteuré	Suivi, Ecrit, oral	3	/	6	6	
EQUE11SM	Stage de mission							
	EQ111	Stage de mission (15 semaines)	Suivi, Ecrit, oral	3	/	12	12	

**ARGUMENTAIRE AU SOUTIEN DE LA MODIFICATION DE LA MAQUETTE DU
MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE parcours Expertise bancaire
(Formation continue intra entreprise)**

*Angie REVEL PEDEMONS
Maître de conférences en droit privé (IAE)
Responsable pédagogique du Master 2 Expertise bancaire FC dédiée*

La modification de la maquette du Master MBFA parcours Expertise bancaire est sollicitée consécutivement au dernier conseil de perfectionnement. Elle repose sur les points suivants :

- 1°) la nécessité de renforcer les fondamentaux de l'analyse financière ;
- 2°) la nécessité de renforcer les éléments macro, financiers et juridiques relatifs à la RSE ;
- 3°) la réduction des enseignements orientés vers les métiers de chargé de clientèle professionnelle et de chargé d'affaires entreprises, compte tenu des profils de managers des salariés concernés ;
- 4°) la réorientation du format du grand oral au profit d'un travail de recherche sur un sujet d'actualité économique, financière et bancaire permettant au collaborateur de proposer notamment une analyse d'impact.

Pour ce faire :

- 1°) l'enseignement « Gestion collective » disparaît de la remise à niveau au profit d'une intervention sur les « Fondamentaux de l'analyse financière » ;
- 2°) le volume de l'enseignement sur la RSE est augmenté ;
- 3°) les enseignements sur la « Gestion de la relation bancaire » et le « Cycle de vie d'une entreprise et les solutions de financement Pro et Agri », le « Cas de financement pro et agri », l'« Assurance vie », l'« Assurance et Prévoyance du chef d'entreprise », la « Gestion du patrimoine du chef d'entreprise » sont supprimés de la maquette ;
- 4°) les enseignements « Enjeux d'équilibre actif-passif », « Anticiper la cessation d'activité » sur le marché des particuliers et « Protection sociale » sont introduits ;
- 5°) le concept du grand oral qui reposait jusqu'ici sur une étude de cas « pro » est modifié au profit du traitement par le collaborateur d'un sujet d'actualité économique, financière et bancaire, remis trois semaines avant l'épreuve et donnant lieu à un travail de recherche suivi d'une présentation orale et des questions du jury.

**Master 2 Monnaies, Banque, Finance, Assurance Parcours Expertise bancaire - FC Intra entreprise
2024 - 2025-BFA4M2-215**

Semestre 3

	Volumes horaires	ECTS	Coef.	Modalités de contrôle	Enseignants
	CM				
Bloc de compétence : Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (N° 2 de la fiche RNCP)	126	27	6		
Remise à niveau (facultatif selon les pré requis)	36,00				
Droit patrimonial	12,00			Non évalué	Karine BONAFINI
Structures sociétaires	12,00			Non évalué	Séverine LEYS-REINE
Fondamentaux de l'analyse financière	12,00			Non évalué	Alain BELLANGER
UE 3.1 Environnement économique du secteur bancaire	66,00	15	4		
Risques macroéconomiques et allocations stratégiques	30,00	5	1,00	1 sujet global : Ecrit (1H30)	
<i>Conjoncture économique</i>	18,00			<i>Ecrit 45 minutes</i>	Gérard AMPEAU
<i>Marchés financiers</i>	12,00			<i>Ecrit 45 minutes</i>	Slim SOUISSI
RSE : stratégie, évaluation et audit	18,00	5	1,00	1 sujet global : Ecrit (1H30)	
<i>Economie du risque</i>				<i>Ecrit 45 minutes</i>	Angie REVEL PEDEMONS
<i>Stratégie RSE dans le secteur bancaire</i>				<i>Ecrit 45 minutes</i>	Sylvie CIEPLY
Environnement réglementaire, éthique et compliance	6,00	2	1,00	Non évalué	Sylvie CIEPLY
Enjeux d'équilibre actif-passif	12,00	3	1,00	Ecrit (1H)	Sandy CAMPART
UE 3.2 Marchés des professionnels	42,00	12	2		
Fiscalité des entreprises	12,00	3	0.5	Ecrit (1H)	Yazid HAFSI
Montages sociétaires	6,00	3	0.5	Non évalué	Séverine LEYS-REINE
Transmission d'entreprises:		3	0.75		
<i>Aspects juridiques et fiscaux</i>	12,00				Séverine LEYS-REINE
<i>Evaluation d'entreprise</i>	6,00			Ecrit (1H)	Ludovic MOISSON
Analyse de secteur	6,00	3	0.25	Non évalué	Alain BELLANGER

Bloc de compétence : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques (N° 1 de la fiche RNCP)	42	3	1	Dispense	
UE 3.4 Communication	42,00	3	1	Dispense	
Anglais des affaires	30,00	2	0,50	Dispense	
Outils informatiques	12,00	1	0,50	Dispense	
TOTAL SEMESTRE	186,00	30,00			
	279,00 HETD				

**Master 2 Monnaies, Banque, Finance, Assurance Parcours Expertise bancaire - FC intra entreprise
2024 - 2025**

Semestre 4

	Volumes horaires	ECTS	Coef.	Modalité de contrôle	Enseignants
	CM				
Bloc de compétence : Aider à la décision (N° 6 de la fiche RNCP)	93	18	4		
UE 4.2 Marchés des particuliers	30	6	1		
Anticiper la cessation d'activité	12,00	2	0.25	Ecrit (1H)	Claire EL MOUDDEN
Protection sociale	6,00	2	0.5	Non évalué	Claire EL MOUDDEN
Actualité fiscale des particuliers	12,00	2	0.25	Ecrit (1H)	Yazid HAFSI
UE 4.3 Management	63	12	3		
Management d'équipe :		8	2		
<i>Communication interprofessionnelle</i>	14,00			Ecrit (1H)	Patrice GEORGET
<i>Leadership</i>	7,00			Non évalué	Alain BELLANGER
<i>Management agile</i>	7,00			Non évalué	Jean-Luc LAMBERT
<i>Savoir déléguer et responsabiliser</i>	7,00			Non évalué	Nouzha BOUMANSOUR
<i>Optimiser son organisation individuelle</i>	7,00			Ecrit (1H)	Nouzha BOUMANSOUR
Mise en situation management :		4	1		
<i>Animer une équipe au quotidien</i>	21,00			Ecrit (1H)	Frédéric AUBRY
Bloc de compétence : Mettre en œuvre une communication spécialisée (N° 3 de la fiche RNCP)		12	1		
UE 4.4 Relations professionnelles et ouverture à la recherche		12	1		
Présenter un sujet d'actualité complexe et ses repercussions sur le secteur bancaire	35h de travail personnel	12	1	Grand oral : Temps de préparation 2 semaines + Temps d'audition 1H par étudiant.	
TOTAL SEMESTRE	93,00				
	139,50 HETD	30,00			

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles		
							Contrôle continu	Contrôle terminal		Contrôle terminal						
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	
MEXPS3				Bloc de compétence : Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (N° 2 de la fiche RNCP)	28											
MEXPS3				Remise à niveau												
MEXPS3				Environnement économique du secteur bancaire	15											4
MEXPS3		O		Risques macroéconomiques et allocations stratégiques												
MEXPS3		O		Conjoncture économique						écrit	1h30	100%	écrit ou oral	1h30	100%	2
MEXPS3		O		Marchés financiers												
MEXPS3		O														
MEXPS3		O		Stratégie RSE dans le secteur bancaire						écrit	1h30	100%	écrit ou oral	1h30	100%	1
MEXPS3		O														
MEXPS3		O		Environnement réglementaire, éthique et compliance												
MEXPS3		O		Enjeux d'équilibre actif-passif												
MEXPS3				Marchés des professionnels	13											2
MEXPS3		O		Fiscalité des entreprises						écrit	1h	100%	écrit ou oral	1h	100%	1
MEXPS3		O		Montages sociétaires												
MEXPS3		O		Transmission d'entreprises						écrit	1h30	100%	écrit ou oral	1h30	100%	2
MEXPS3		O		Droit des entreprises en difficulté												
MEXPS3		O		Analyse de secteur												
MEXPS3				Bloc de compétence : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques (N° 1 de la fiche RNCP)	2											
MEXPS3				Communication	2											1
MEXPS3				Anglais des affaires												
MEXPS3				Outils informatiques												
MEXPS4				Bloc de compétence : Aider à la décision (N° 6 de la fiche RNCP)	18											
MEXPS4				Marchés des particuliers	6											1
MEXPS4		O		Anticiper la cessation d'activité						écrit	1h	100%	écrit ou oral	1h	100%	1
MEXPS4		O		Protection sociale												
MEXPS4		O		Actualité fiscale des particuliers						écrit	1h	100%	écrit ou oral	1h	100%	1
MEXPS4				Management	12											3
MEXPS4		O		Management d'équipe:												2
MEXPS4		O		Communication interpersonnelle						écrit	1h	100%	écrit ou oral	1h	100%	1
MEXPS4		O		Leadership												
MEXPS4		O		Management agile												
MEXPS4		O		Savoir déléguer et responsabiliser						écrit	1h	100%	écrit ou oral	1h	100%	1
MEXPS4		O		Optimiser son organisation individuelle												
MEXPS4		O		Mise en situation management												1
MEXPS4		O		Animer une équipe au quotidien						écrit	1h	100%	écrit ou oral	1h	100%	1
MEXPS4				Bloc de compétence : Mettre en œuvre une communication spécialisée (N° 3 de la fiche RNCP)	12											
MEXPS4				Relations professionnelles et ouverture à la recherche	12											1
MEXPS4		O		Présenter un sujet d'actualité complexe et ses repercussions sur le secteur bancaire						Oral	3/4h	100%	oral	3/4h	100%	2

Délibération 2024-087

Modifications du calendrier universitaire 2024-2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 18 octobre 2024

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2024,*

DÉLIBÈRE

Article 1:

Le conseil d'administration approuve les modifications du calendrier universitaire 2024-2025.

Annexe : Modifications du calendrier.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 21 octobre 2024.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

28 OCT. 2024

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

28 OCT. 2024

CFVU du 24 septembre 2024 :

Point-9 : Demande de modification du calendrier universitaire 2024/2025 (UFR des Sciences, UFR LVE).

Calendrier universitaire 2024-2025

UFR LVE												
				1er semestre				2ème semestre				
Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation*	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
Campus 1	UFR LVE	M1	LLCER parcours Linguistique multilingue	Réunion de rentrée : Mardi 3 septembre 2024	du 09/09 au 13/12/2024	du 28/10 au 03/11/2024	16 au 20/12/2024	du 6/01 au 18/04/2025	du 17/02 au 23/02/2025	du 07/04 au 13/04/2025	28/04 au 30/04/2025 Suppression de la session : que du CC	10/06 au 13/06/2025 Suppression de la session avant soutenance, la placer le 27 juin (1 CT). Les autres épreuves sont en écrit temps libre ou mutualisées avec la seconde session du PEC en septembre
Campus 1	UFR LVE	M2	LLCER parcours Linguistique multilingue	Réunion de rentrée : mardi 3 septembre 2024	du 09/09 au 13/12/2024	du 28/10 au 03/11/2024	16 au 20/12/2024	du 6/01 au 18/04/2025	du 17/02 au 23/02/2025	du 07/04 au 13/04/2025	28/04 au 30/04/2025 Suppression de la session : que du CC	10/06 au 13/06/2025 Suppression de la session avant soutenance, la placer le 27 juin (1 CT). Les autres épreuves sont en écrit temps libre ou mutualisées avec la seconde session du PEC en septembre

Dép.	Site	Composante	diplôme/ année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information (pour les L1, préciser jour, heure et lieu)	Période d'activités de formation Semestre 1	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation Semestre 2	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
BST	Campus 1	UFR des Sciences	M1	Information et médiation scientifique et technique (IMST) parcours Médiation science et société : recherche et innovations	02/09/2024	02/09/2024 au 20/12/2024 11/09/2024 au 13/12/2024	28/10/2024 au 03/11/2024	€€ 16/12/2024 au 20/12/2024	06/01/2025 au 31/08/2025	17/02/2025 au 23/02/2025	Pas d'arrêt de cours	€€ 23/04/2025 au 25/04/2025	Pas de deuxième session 30/06/2025 au 04/07/2025
BST	Campus 1	UFR des Sciences	M2	Information et médiation scientifique et technique (IMST) parcours Médiation science et société : recherche et innovations	02/09/2024	02/09/2024 au 17/01/2025 02/09/2024 au 13/12/2024	28/10/2024 au 03/11/2024	€€ 16/12/2024 au 20/12/2024 et 06/01/2025 au 10/01/2025	27/01/2025 au 30/09/2025 06/01/2025 au 30/09/2025	Pas d'arrêt de cours	Pas d'arrêt de cours	€€ Stage	23/04/2025 au 30/04/2025 23/06/2025 au 04/07/2025
BST	Campus 1	UFR des Sciences	M2	Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques	02/09/2024	02/09/2024 au 20/12/2024	28/10/2024 au 03/11/2024 Pas d'arrêt de cours	16/12/2024 au 20/12/2024	06/01/2025 au 30/09/2025	Pas d'arrêt de cours	Pas d'arrêt de cours	23/06/2025 au 11/07/2025	22/04/2025 au 30/04/2025

M1 et M2 Information et médiation scientifique et technique (IMST)

parcours Médiation science et société : recherche et innovations

Il a été envisagé une modalité de contrôle des connaissances par CC intégral (ECI) mais cette modalité n'a pas pu être mise en place pour la rentrée 2024/2025.

M2 Innovation, entreprise et société

parcours Valorisation des innovations biotechnologiques (VIB)

Les étudiants partent en stage d'un mois à partir du 28 octobre (UE SBVIB9F Stage-S3).

Calendrier universitaire 2024-2025
Academic Calendar 2024-2025

UFR Santé															
1er semestre/ 1st semester										2ème semestre/ 2nd semester					
Composante/ Component	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Site/ Location	Accueil et information Welcome and information	Période d'activités de formation Period of activities and training	Vacances de Toussaint/ Autumn break	Semaine de révision/ Revision week	Période d'examens Semestre 1/ Exam session S1	Vacances d'Hiver/ Winter break	Site/ Location	Accueil et information Welcome and information	Période d'activités de formation/ Period of activities and training	Vacances de Printemps/ Holidays	Période d'examens Semestre 2/ Examination period semester 2	Examens Session 2/ Exams session 2
UFR Santé	M1 2024/2025	Master 1 Biologie-Santé (BS) P. SpaceMed ERAMUS MUNDUS Joint MsC in Physiology and Medicine of Humans in Space and Extreme Environements	PRFS Caen (S1)	Semaine d'intégration (Induction week du 30/09 au 04/10 au Carré international et au PFRS) Opening Ceremony le 30/09 à 10h00 à la MLI (Campus 1)	du 30/09/2024 au 24/01/2025 From September 30th 2024 to January 24th 2025	n.a	du 27 au 31 janvier 2025 From January 27th to 31th 2025	du 3 au 7 février 2025 From February 03rd to 7th 2025	du 11/02 au 28/02/2025 From February 11th 2025 to February 28th 2025	Charité Berlin (S2)	From March 1st to March 13th 2025	From March 1st to July 18th 2025	Good Friday: April 18th; Easter Monday: April 21; Labour Day: May 1st; Ascension Day: May 29th; Whit Monday: June 9th 2025	May to August 2025	From September 15th to September 26th 2025